

Événements climatiques extrêmes : sommes-nous prêts à l'inévitable ?

Rapport 2024 sur la résilience de la société française



Avec l'appui de la

FONDATION
croix-rouge française
| Pour la recherche humanitaire et sociale



SOMMAIRE

CARTE des dernières catastrophes climatiques en France	5
ÉDITO de Philippe Da Costa Président de la Croix-Rouge française	6
CHIFFRES CLÉS des Français face aux catastrophes	9
INTRODUCTION Catastrophes climatiques: préparons-nous à l'inévitable	10

CONSTAT N° 1



Catastrophes climatiques en série: la population française sous pression

Chaleurs extrêmes: le pire est à venir	15
Sécheresse: un nouveau record de jours sans pluie	19
Des feux de forêt de plus en plus fréquents et de plus en plus étendus	26
Inondations: le principal risque naturel auquel les Français sont exposés	29
Des cyclones de plus en plus intenses	32
Tempêtes: un risque imprévisible et violent	34
Les vagues de froid extrême se font plus rares	36
Avalanches: moins fréquentes mais plus destructrices	37
Les événements climatiques extrêmes impactent la santé mentale	41

CONSTAT N° 2



Les citoyens ne sont pas prêts à affronter les crises climatiques

Les Français ne se sentent pas préparés aux catastrophes climatiques	48
Des progrès restent à réaliser sur la réaction face à un événement climatique extrême	56
Proposition: <i>Formons 80% de la population aux gestes et aux comportements qui sauvent</i>	62
Proposition: <i>Préparons tous notre sac d'urgence pour faire face à une crise</i>	65
Les jeunes: très préoccupés par les enjeux environnementaux et prêts à s'engager	68

CONSTAT N° 3



Le soutien aux populations est trop souvent le grand oublié de la réponse aux crises

Les pouvoirs publics ont progressé sur le volet planification face aux risques	76
Sans coordination avec les associations, la planification est insuffisante pour protéger les populations	84
Proposition: Désignons un chef de file pour coordonner tous les acteurs	86
Proposition: Pour une journée nationale annuelle d'exercice	91
Pour porter secours aux populations, les bénévoles sont de plus en plus sollicités	92
Proposition: Constituons un corps de volontaires prêts à être déployés	98
Le soutien psychologique des sinistrés: indispensable et pourtant négligé	99
Proposition: Proposons un soutien psychologique pendant et après les crises	102
Sans matériel prépositionné, on ne peut pas répondre dans l'urgence aux besoins des populations	103
Proposition: Pré-positionnons des stocks de matériel et des moyens logistiques	106



108

CONSTAT N° 4**Les catastrophes climatiques :
un accélérateur de vulnérabilité**

Être sans-abri ou mal-logé: un facteur de risque majeur en cas de crise climatique extrême	111
La canicule: la principale menace climatique pour les plus vulnérables	114
L'accès à l'eau et à l'hygiène: un besoin fondamental non garanti	117
Proposition: <i>Offrons systématiquement un lieu de repos et de mise, à l'abri ainsi qu'un accès à l'eau et à l'hygiène</i>	119
Inégalités face au danger: les exclus du système d'alerte et de protection	122
Proposition: <i>Repérons les personnes vulnérables pour mieux les protéger</i>	130
L'isolement est un facteur de risque majeur face aux crises climatiques	132
Proposition: <i>Donnons vraiment à chacun les moyens de s'engager pour développer les initiatives solidaires et citoyennes</i>	138

Pour en savoir plus

141

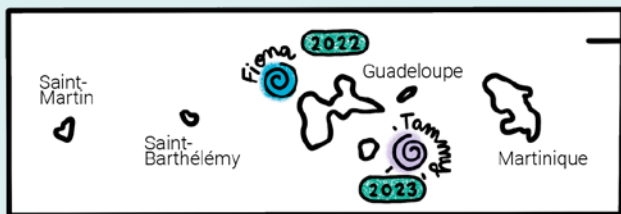
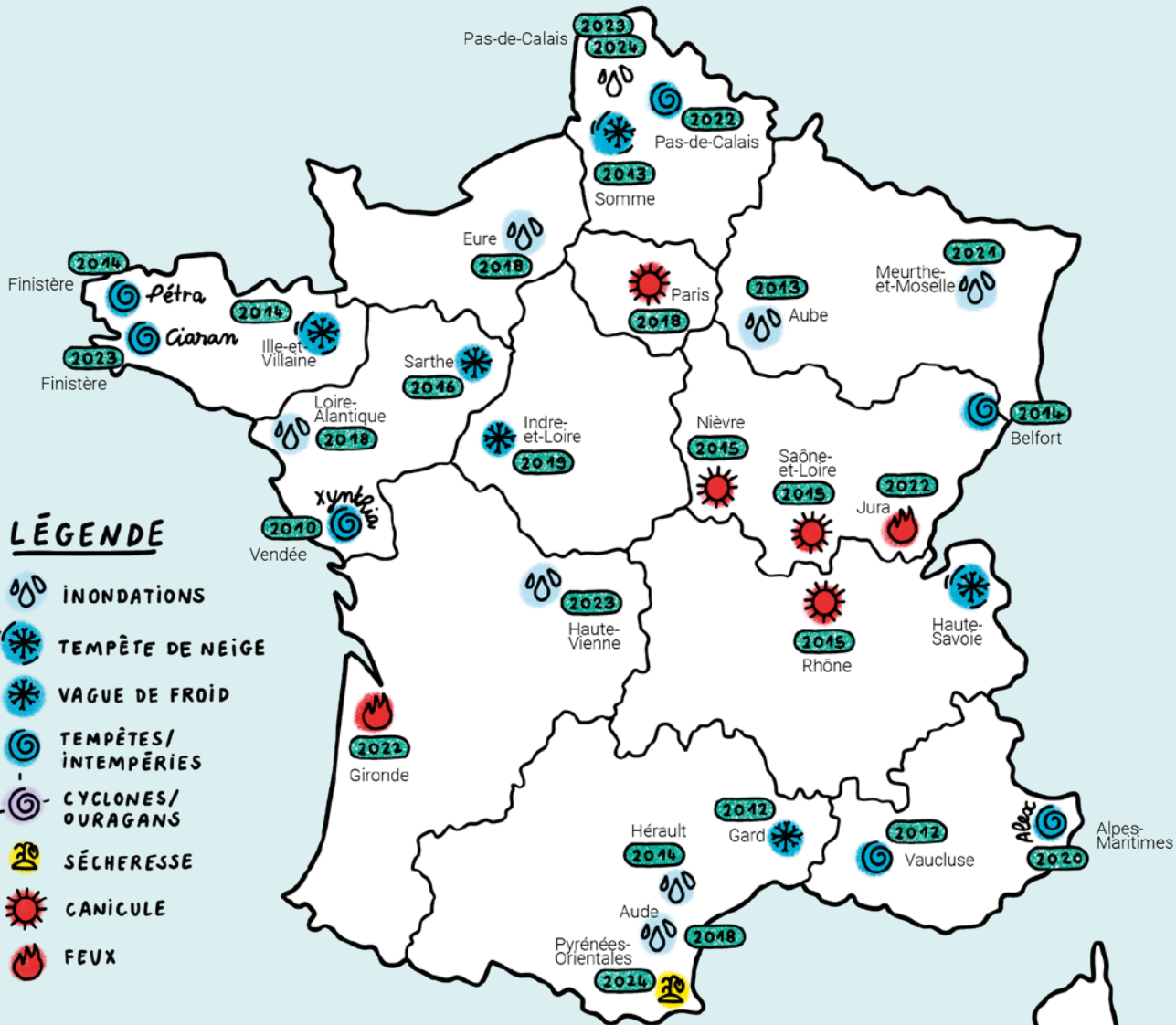
Atténuation: des mesures à prendre pour essayer de contenir le dérèglement climatique	142
La prospective et l'anticipation: deux outils à développer pour mieux se préparer	149
La résilience de la société française, un bilan en demi-teinte	153
Tableau synoptique des 43 indicateurs de résilience de la société française entre 1980 et 2023	156
La méthodologie du rapport	159

Sources 160

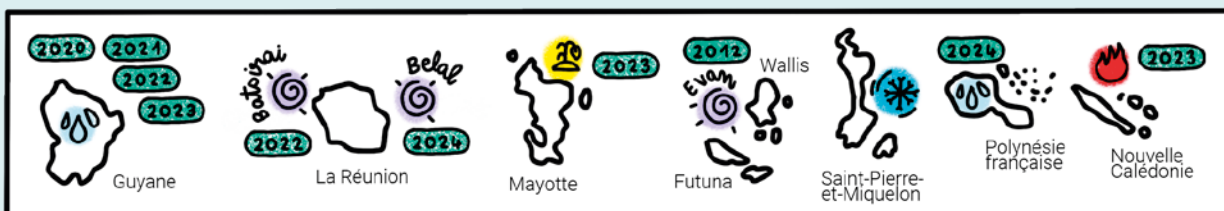
Contributeurs 161

Notes 162

CARTE DES DERNIÈRES CATASTROPHES CLIMATIQUES EN FRANCE



ANTILLES FRANÇAISES



ÉDITO

Nous entrons dans l'ère des conséquences. Les nouvelles réalités du choc climatique s'imposent à nous.

Les manifestations de ce phénomène qui menace nos avenir s'illustrent en nombre et de manière récurrente. Les plus visibles d'entre elles prennent la forme d'événements climatiques extrêmes.

Que ce soit des canicules, des tempêtes, ou encore des inondations, ces catastrophes que nous avons tous observées ou vécues peuvent détruire des infrastructures, déstabiliser des communautés, effacer des vies. Ces chocs font sans aucun doute partie des plus grands défis auxquels nous sommes collectivement confrontés. Ils appellent une réponse d'une envergure sans précédent.

C'est dans ce contexte de bouleversements profonds que la Croix-Rouge française publie cette deuxième édition du *Rapport sur la résilience de la société française*.

Fruit d'un travail conséquent, de recherches approfondies et d'une collaboration vertueuse entre experts de divers horizons, acteurs de terrain et personnes sinistrées, il vise à présenter une analyse nouvelle de l'état de préparation de la France ainsi que des recommandations pour solidifier notre résilience collective. Par-dessus tout, **il donne voix aux vécus, aux expériences, à celles et ceux qui ont subi, mais aussi affronté ces crises.**

Engagée sur le terrain face à toutes les catastrophes depuis ses origines, la Croix-Rouge française dispose en effet d'un savoir-faire reconnu, dans l'Hexagone et Outre-mer, mais aussi à l'international au sein du plus grand mouvement humanitaire au monde.

Ce rapport est donc tourné vers la mobilisation des forces vives face aux événements climatiques extrêmes. Il appelle à agir rapidement et avec force, aussi bien au niveau individuel que collectif. Sans cela, il nous faudra assumer le coût vertigineux de l'inaction et de l'impréparation, aggravé du poids du sentiment d'impuissance.

D'autant que l'étude jette une lumière crue sur les disparités à l'œuvre face à ces phénomènes. Les catastrophes touchent davantage les plus vulnérables, en prospérant sur les inégalités socio-économiques et territoriales. À cet égard, les Outre-mer, confrontés à des catastrophes à répétition, mais aussi mieux préparés, éclairent ce que pourraient devenir les territoires de l'Hexagone à l'avenir.

Par-dessus tout, ce rapport souhaite mobiliser notre optimisme. Nous sommes victimes d'un mal que nous avons nous-mêmes engendré et qui attise notre découragement. Pourtant, face à la crise, les volontaires de la Croix-Rouge démontrent depuis 160 ans que l'engagement nourrit l'espoir.

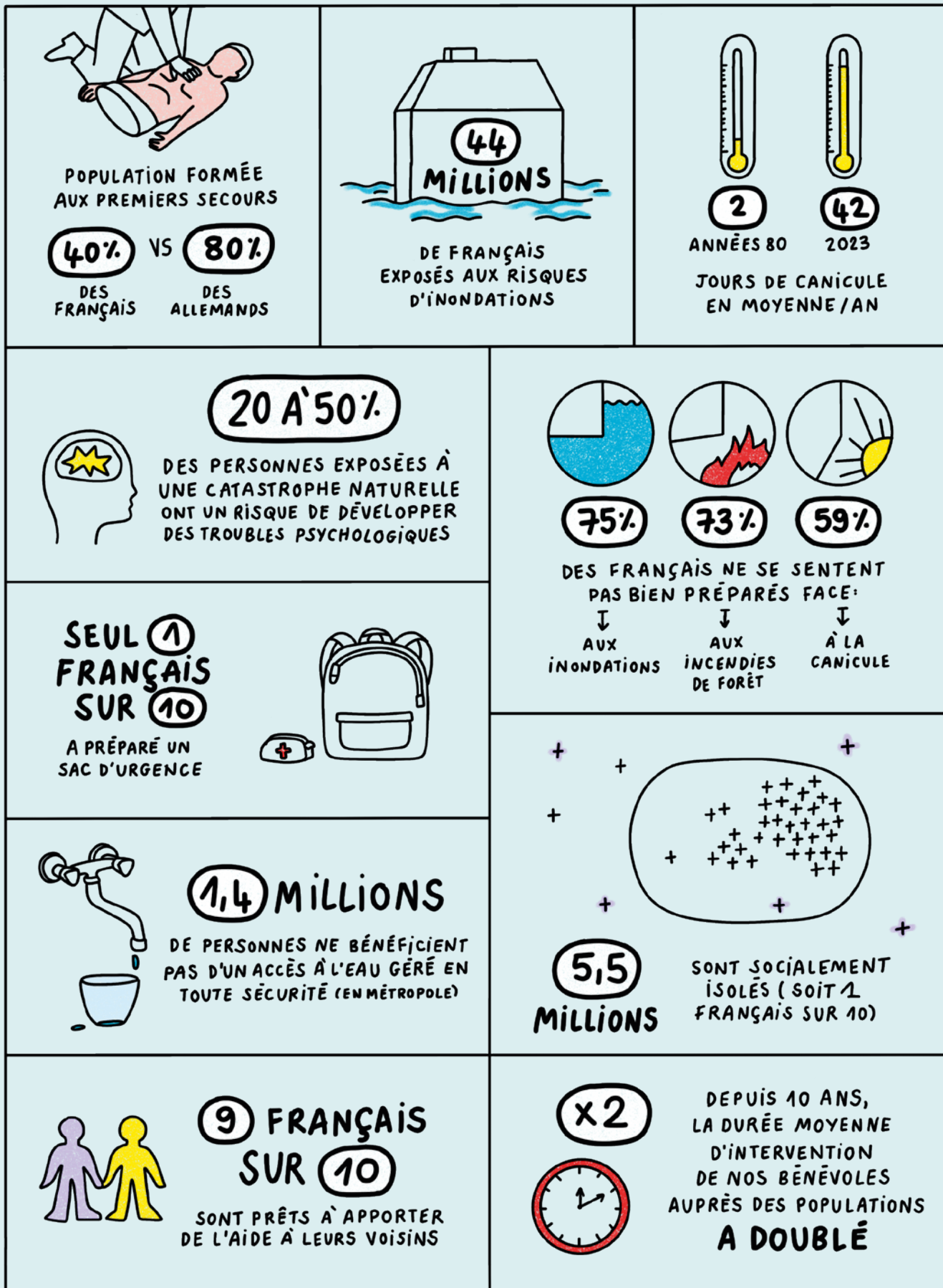
Cette étude unique aspire donc à esquisser des solutions et à nous redonner prise sur le cours des choses à un moment où nous en avons tous grandement besoin.

Les volontaires de la Croix-Rouge démontrent depuis 160 ans que l'engagement nourrit l'espoir.

Philippe Da Costa

Président de la Croix-Rouge française

LES FRANÇAIS FACE AUX CATASTROPHES CLIMATIQUES EN 10 CHIFFRES



Catastrophes climatiques : préparons-nous à l'inévitable

En France, nous avons subi l'été dernier 42 jours de canicule et une surmortalité de 5 000 personnes à cause de ces vagues de chaleur hors norme. En 2023, le pack d'eau en bouteille s'est négocié à 12 euros à Mayotte, près de 300 000 habitants¹ ont été touchés par les inondations en novembre dernier dans le Pas-de-Calais... En 2022, ce sont 60 000 hectares de forêts qui sont partis en fumée.

En mars dernier, l'Agence européenne de l'environnement a lancé l'alerte : « *La chaleur extrême, la sécheresse, les incendies de forêt et les inondations que nous avons connus ces dernières années en Europe vont s'aggraver, y compris dans les scénarios optimistes du réchauffement climatique, et affecteront les conditions de vie sur tout le continent.* »

Le dérèglement climatique fait désormais partie de notre quotidien

Les volontaires de la Croix-Rouge française le constatent chaque jour sur le terrain : leurs missions sont plus longues, plus intenses. Et **leur nombre d'heures d'intervention d'urgence ne cesse de croître.**

Le dérèglement climatique génère de l'écoanxiété chez les individus. Nous craignons, notamment, **l'impact de ces événements climatiques extrêmes avec lesquels il nous faut désormais vivre.**

« **La chaleur extrême, la sécheresse, les incendies de forêt et les inondations vont s'aggraver, y compris dans les scénarios optimistes du réchauffement climatique, et affecteront les conditions de vie sur tout le continent.** »

Agence européenne de l'environnement

¹ Les notes sont rassemblées en fin d'ouvrage.
Pour la lecture numérique l'appel de note est actif.

Il n'y a pas de fatalité

Pour la Croix-Rouge, **il n'y a pas de fatalité**. Il y a bien sûr des mesures à prendre pour essayer de contenir les répercussions de cet emballement des températures.

Mais nous savons que si nous voulons limiter leur impact sur les populations, sur nos vies, **il faut nous préparer pour savoir comment agir avant les crises et comment réagir pendant les crises**.

Depuis de nombreuses années, nous l'observons sur les territoires déjà soumis aux phénomènes climatiques extrêmes, notamment dans les territoires ultramarins, et plus récemment dans l'Hexagone, **une préparation individuelle et collective réduit très sensiblement les impacts humains et matériels**.

Mais pour que cela fonctionne, chacun peut agir à son niveau. Personne n'est impuissant. Cela demande de la méthode, de l'organisation. Et de l'envie.

Toutes les études le montrent : **passer à l'acte est la clé pour calmer l'écoanxiété**.

Les **actions individuelles** sont une première étape indispensable. Et c'est quand les gens agissent de **manière collective** qu'ils se sentent mieux.

Un accélérateur de vulnérabilité

Nous ne sommes pas égaux face aux catastrophes climatiques. Certains sont bien plus exposés. Déjà plus vulnérables, ces personnes vivent les événements comme une **« double peine »** : plus impactées sur le moment, elles sont aussi plus fragilisées après la crise. Il n'y a pas d'un côté les publics fragiles et de l'autre les populations autonomes : nous pouvons tous devenir vulnérables un jour. Aussi, nous avons le devoir d'assurer la protection de tous.

Nos dix propositions

Ce rapport dresse des **constats sans appel**. C'est une première, car jamais autant d'indicateurs n'ont été scrutés pour avoir la meilleure image possible de notre situation actuelle et à venir.

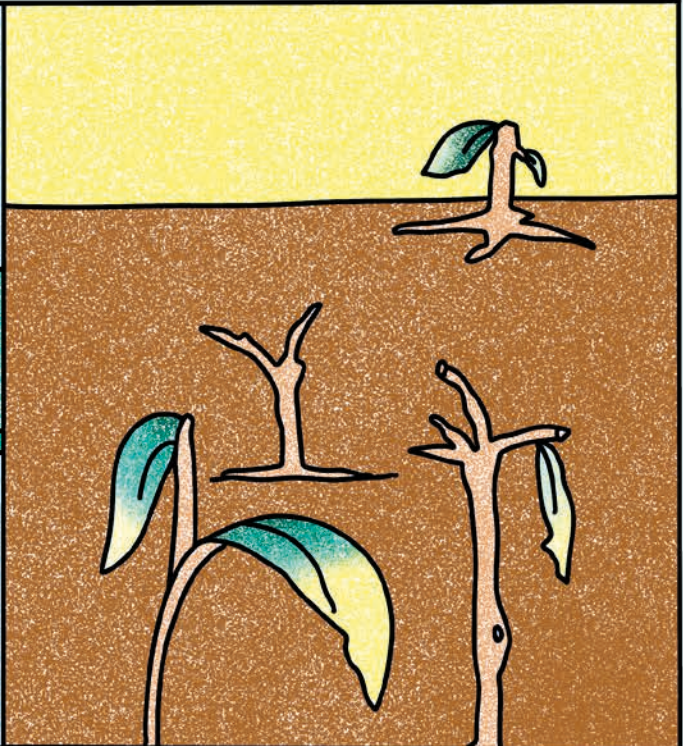
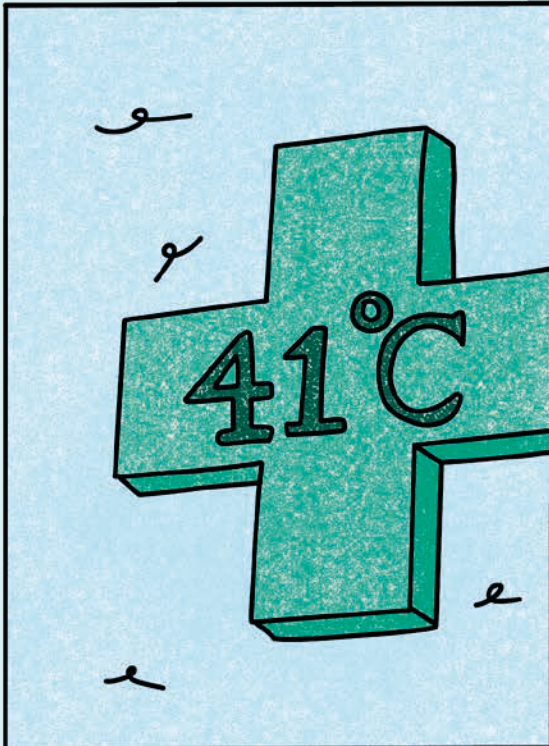
Au-delà des chiffres, des experts et des chercheurs qui ont contribué à nourrir ce rapport, **nous avons longuement écouté des volontaires et des personnes sinistrées**. Nous avons recueilli leurs retours d'expérience, leurs ressentis et leurs analyses de ce qui a fonctionné ou pas sur le terrain. Et nous leur avons demandé quelles étaient les actions essentielles qui, selon eux, s'imposaient. Ces témoignages sont essentiels pour être plus efficaces et ainsi, plus résilients.

Toutes ces contributions couplées à nos observations chaque jour sur le terrain nous ont amené à formuler **dix propositions pour être mieux préparés à faire face aux catastrophes climatiques et réduire leurs impacts sur la population**.

Ces propositions sont concrètes ; elles répondent à chacun de nos constats. Elles demandent un sursaut individuel et collectif. Elles nécessitent de faire évoluer notre mode de fonctionnement, notre coordination, nos coopérations. Elles nécessitent de gagner en connaissance pour mieux résister. Elles nécessitent aussi des moyens humains et matériels.

Et bonne nouvelle : ces moyens sont très largement à notre portée !

**Dix propositions
pour être mieux
préparés à
faire face aux
catastrophes
climatiques.**



CONSTAT N° 1

**Catastrophes
climatiques
en série:
la population
française
sous pression**

**Deux étés caniculaires qui se succèdent,
des sécheresses inédites, des tempêtes brutales,
des inondations exceptionnelles...**

Comme le GIEC² l'a confirmé dans son dernier rapport, le **réchauffement du climat mondial** dû aux activités humaines est **un fait établi**. Les différents scénarios montrent que l'augmentation de la température moyenne de 1,5 °C sera atteinte dès le début des années 2030, et ce quels que soient les efforts de réduction immédiate des émissions mondiales de CO₂.

Jamais un mois de janvier n'a été aussi chaud qu'en 2024 et, **pour la première fois, la planète a dépassé sur 12 mois consécutifs la barre de 1,5 °C** de réchauffement par rapport à l'ère préindustrielle. Cela ne signifie pas pour autant que la barre des 1,5 °C fixée par la COP 21 à Paris en 2015 est déjà franchie, il faudrait pour cela que cette limite soit dépassée de façon stable sur plusieurs décennies. Mais ces tristes records alarment les spécialistes.

Les conséquences dramatiques du changement climatique sont désormais sous nos yeux. Les indicateurs que nous avons choisi de vous présenter dans ce rapport et que nous suivons avec le Crédoc depuis l'année dernière le démontrent: les épisodes de canicule, de sécheresse, les feux de forêt, les inondations et les cyclones ne cessent d'augmenter et de s'intensifier.

Chaleurs extrêmes : le pire est à venir

2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée au niveau mondial, la seconde après 2022 en France métropolitaine.

Le risque de canicule et de vagues de chaleur est la **première conséquence du changement climatique**. Une canicule est une période d'au moins trois jours pendant laquelle les moyennes glissantes des températures minimales et maximales dépassent les seuils d'alerte départementaux.

En 2003, l'Europe a traversé une canicule exceptionnelle dont les conséquences humaines et sanitaires ont durablement marqué notre société. En France, cette année-là, on dénombre 15 000 décès liés à ces températures hors norme, une surmortalité qui touche majoritairement les personnes de plus de 75 ans.

Les épisodes de canicule ne sont malheureusement plus exceptionnels. Avant 1989, une vague de chaleur pouvait arriver en moyenne un été tous les cinq ans. Elle est devenue annuelle depuis l'an 2000. En plus d'être plus fréquentes, **ces vagues de chaleur sont aussi plus longues**. Avant 1989, la France connaissait moins de 2 jours de canicule par an. Après l'an 2000, la moyenne est passée à 8 jours, et sur la dernière décennie à une dizaine de jours³.

L'augmentation de la fréquence, de la durée et de l'intensité de ces vagues de chaleur, ainsi que leur extension sur le territoire sont les conséquences les plus perceptibles du changement climatique.

Ces vagues de chaleur affectent une partie grandissante de la population. En 2022, plus de 50 millions de Français ont été touchés, alors que dans les années 1990, seule la moitié était concernée, soit entre 20 et 30 millions de personnes.

En 2023, nous avons vécu des périodes de canicule, se succédant de début juillet à mi-septembre, soit

42 jours au total qui ont impacté les trois quarts de la population hexagonale.

Si l'on parle de vague de chaleur lorsque la température moyenne nationale quotidienne dépasse les 25,3 °C, ce chiffre cache toutefois des pics de température extrême, très difficiles à supporter pour les populations les plus vulnérables. Et même dangereux.

En 2023, Santé publique France a recensé au moins 1 500 décès⁴ pendant ces quatre périodes de canicule, et plus de 5 000 décès sur toute la période estivale, à cause des vagues de chaleur. Et deux fois plus de recours aux soins d'urgence lors des épisodes de canicule (20 000 recours).

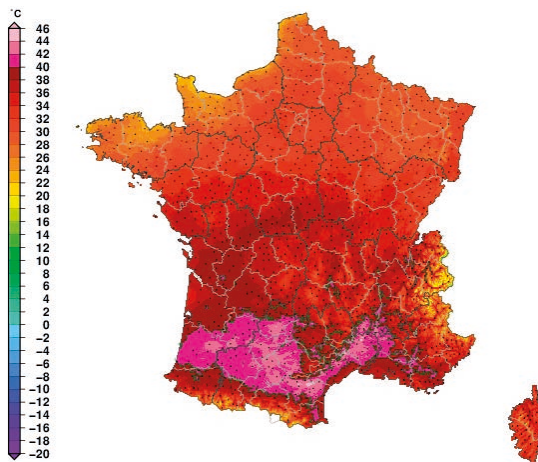
Les conséquences sanitaires de la chaleur peuvent être graves : maux de tête, nausées, malaises, et aussi risques cardio-vasculaires et insuffisances rénales... Car le corps ne peut pas récupérer lors d'une période de forte chaleur continue. Cela conduit à une augmentation des décès.

Les populations les plus à risques sont les enfants, les femmes enceintes, les malades chroniques, les personnes sans logement ou mal logées et surtout les personnes âgées. Plus de la moitié des hospitalisations l'été dernier ont concerné les personnes de 75 ans et plus.

La canicule entraîne aussi une diminution de la qualité et de la quantité de sommeil, une baisse du niveau scolaire, une productivité réduite au travail, une irritabilité accrue, une dégradation des relations sociales, une hausse des comportements agressifs, de la violence et du nombre de suicides.

Chiffre record
43,7° C
commune de Villariès
Haute-Garonne
le 23 août 2023 ⁵

Températures maximales du 23 août 2023



Source : <https://météofrance.com/actualites-et-dossiers/actualites/fortes-chaleurs-aout-2023>

VU DU TERRAIN



Laure Sarcou,
directrice d'EHPAD et de centre
d'hébergement

« À Bordeaux, en 2023, il a fait jusqu'à 42 degrés à 11 heures du soir ! Nous faisons au mieux en plaçant des bouteilles d'eau congelées devant les ventilateurs pour rafraîchir les pièces, nous distribuons des cocktails sans alcool et des compotes refroidies pour donner envie aux personnes âgées de s'hydrater, nous demandons aux familles de venir nous aider... Nous devons nous préparer pour les périodes de canicule, comme nous le faisons chaque hiver pour le plan "Grand froid". Car aujourd'hui, on meurt plus souvent l'été que l'hiver. »

Stéphane Christin,
président de la délégation
territoriale du Rhône (69)

« L'été dernier, à Lyon, la Croix-Rouge a été missionnée pour mettre en place un "lieu rafraîchi" : un gymnase climatisé, avec de l'eau potable et des espaces aménagés pour se reposer de la chaleur. Le problème : c'était le seul lieu de ce type pour toute la ville de Lyon. »

Gael Rabiers du Villars,
responsable du programme
« prison et justice »

« Les détenus souffrent terriblement de la canicule. Imaginez : plusieurs personnes vivent parfois dans des cellules de 9 m², les grillages au niveau des fenêtres empêchent l'air de circuler, et il n'y a souvent que trois douches par semaine... Les lieux de "promenade", où les détenus effectuent leurs sorties sont souvent des cours bétonnées, sans végétation. L'été dernier, on a relevé des pics de température allant jusqu'à 50 °C dans certaines cellules de prison du Sud-Ouest.

Une grande majorité de la population carcérale est jeune, mais on remarque un vieillissement ces dernières années, et les problématiques liées à la canicule impactent d'autant plus les personnes âgées. »

L'ANALYSE DU CRÉDOC

Un risque de canicule accru

La canicule est un aléa naturel correspondant à une vague de chaleur avec des températures anormalement élevées. Selon le plan national canicule (PNC⁶), les canicules sont plus précisément définies comme des périodes d'au moins trois jours pendant lesquelles les moyennes glissantes des températures minimales et maximales dépassent les seuils d'alerte départementaux. Ces seuils varient donc en fonction du département concerné et sont plus élevés dans le pourtour méditerranéen que dans le Nord-Pas-de-Calais ou encore dans les départements bretons.

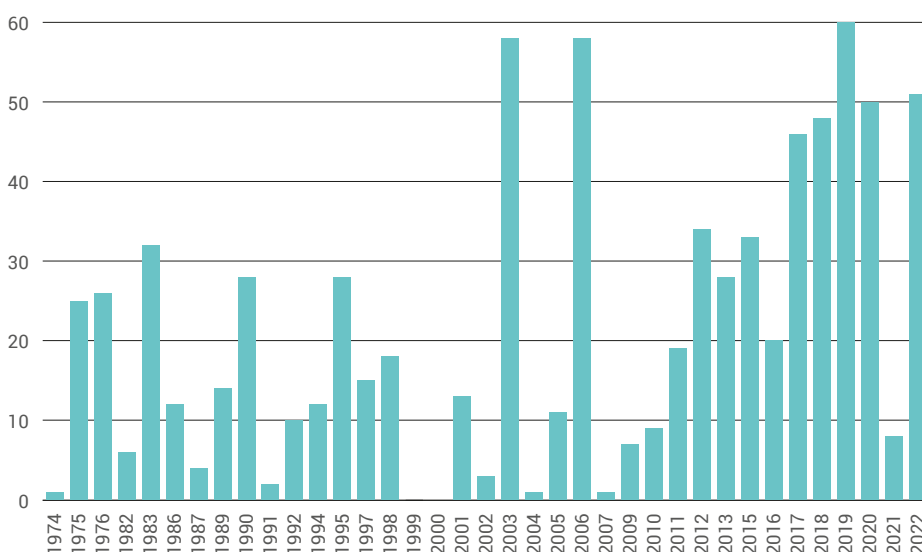
Par exemple, les seuils d'alerte sont de 21°C (nuit) et de 36°C (jour) dans le Vaucluse alors qu'ils sont de 18°C (nuit) et de 34°C (jour) dans les Hautes-Alpes.

L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur, ainsi que l'extension spatiale et temporelle de leur survenue, sont l'une des conséquences les plus perceptibles du changement climatique. Ces vagues de chaleur affectent une partie grandissante de la population. En 2020, 77 % de la population a été exposée au moins un jour à des températures dépassant les seuils d'alerte⁷ et en 2022, plus de 50 millions de personnes

ont été concernées alors que cette proportion oscillait dans la décennie précédente entre 30 et 40 millions, et dans les années 1990, entre 20 et 30 millions de personnes. Ces chiffres se situent à un niveau également très élevé sur l'année 2023 où, sur l'ensemble de l'été, 68 départements ont connu au moins un jour de canicule, soit 73 % de la population résidente⁸.

La hausse des températures moyennes constatée sur le territoire confirme l'installation durable des fortes chaleurs et indique par ailleurs une accentuation du phénomène. Ainsi, selon le bilan climatique de Météo-France, l'année 2022 fut la plus chaude jamais >>>

Population exposée aux canicules (en millions) - France métropolitaine



Source : Santé publique France

>>> enregistrée en France depuis le début du xx^e siècle, et l'année 2023 la seconde plus chaude. L'année 2022 fut notamment marquée par un épisode de chaleur précoce en mars, trois vagues de chaleur caniculaires durant l'été et un épisode de chaleur tardif exceptionnel du 15 au 31 octobre 2022.

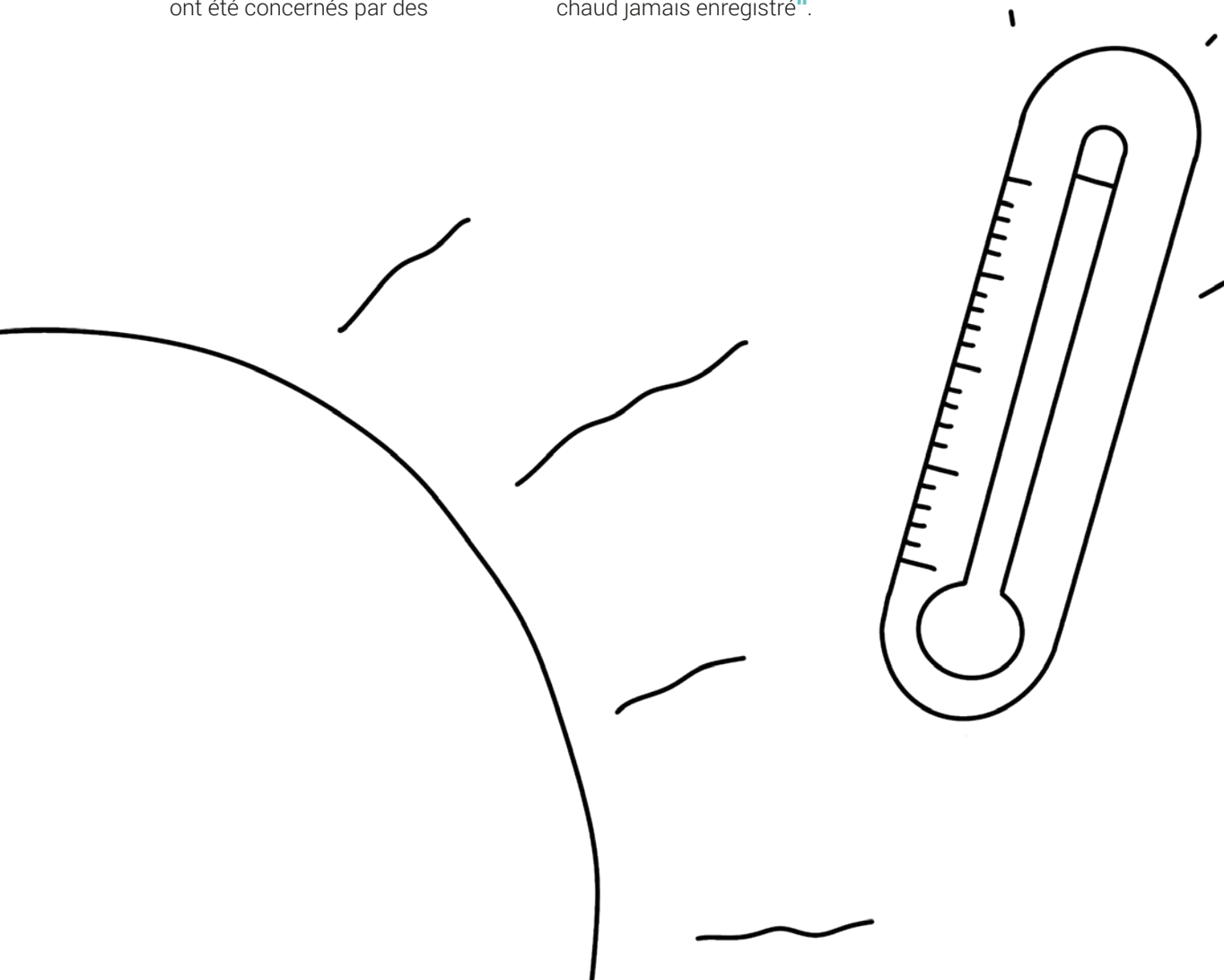
Plus de 1 500 records de chaleur ont été battus dans les territoires cette année-là. En outre, juin 2022 détient le record de la vague de chaleur la plus précoce jamais enregistrée au niveau national ; 93 départements ont été concernés par des

restrictions d'eau et 75 ont été en situation de crise sécheresse⁹. L'année 2023 a été marquée par quatre périodes de canicule

Été 2023, 68 départements ont connu au moins un jour de canicule.

(7 au 13 juillet 2023, du 17 au 26 juillet 2023, du 11 août au 26 août 2023 et du 3 septembre au 11 septembre 2023¹⁰), et de nouveaux records de chaleur ont été battus avec l'automne le plus chaud jamais enregistré¹¹.

Le nombre de décès attribuables à la chaleur sur l'ensemble de la période de surveillance de l'été s'élève à plus de 5 000 décès, représentant plus de 3 % de la mortalité toutes causes observées. Pour les épisodes de canicule, le nombre de décès toutes causes attribuables à la chaleur s'élève à plus de 1 500, représentant plus de 10 % de la mortalité toutes causes observées¹².



Sécheresse : un nouveau record de jours sans pluie

2023 est aussi une année de sécheresse en France métropolitaine, avec un **record de 32 jours consécutifs sans véritable pluie**, du 21 janvier au 21 février 2023.

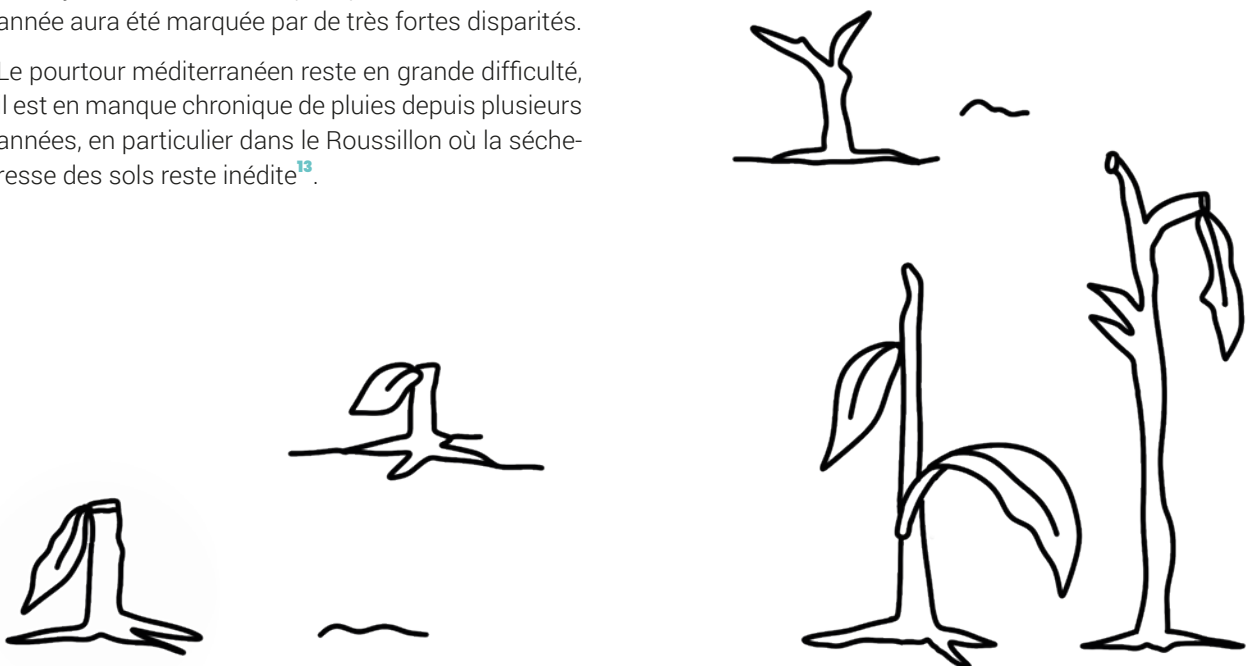
Cet épisode était d'autant plus préoccupant qu'il est survenu en hiver, au moment où les nappes phréatiques se remplissent habituellement. Et qu'il a succédé à une année 2022 particulièrement aride.

En 2022, **35 % des sols du territoire métropolitain ont été en situation de sécheresse, sur une durée de 10 mois**, entre mars et décembre. Il s'agit d'un record de durée depuis l'introduction de la mesure des analyses des sécheresses par Météo-France, en 1959.

En 2023, le retour des pluies à l'automne a rééquilibré la moyenne annuelle des précipitations, mais cette année aura été marquée par de très fortes disparités.

Le pourtour méditerranéen reste en grande difficulté, il est en manque chronique de pluies depuis plusieurs années, en particulier dans le Roussillon où la sécheresse des sols reste inédite¹³.

À Perpignan, le bilan pluviométrique est dans le rouge depuis trois ans désormais : -23 % de précipitations en 2021, -45 % en 2022, -52 % en 2023... « *Les dernières pluies importantes dans les Pyrénées-Orientales, c'est la tempête Gloria, en 2020. Elle avait arrosé le département pendant trois jours avec des quantités considérables. Et depuis, plus rien* », résume Christophe Dedieu, président de l'association Météo Pyrénées. Et la situation est encore plus dramatique pour les territoires ultramarins. De mai à décembre 2023, Mayotte a subi sa pire sécheresse depuis 26 ans.



L'ANALYSE DU CRÉDOC

Des sécheresses plus fréquentes, plus intenses, plus longues

Le changement climatique (hausse des températures, fréquence des canicules, faible pluviométrie) entraîne une accélération des périodes de sécheresse sur le territoire. Outre l'étendue géographique des sécheresses et l'impact géologique sur la composition des sols, le risque majeur est le manque d'eau (eau potable, eaux agricoles). Au mois d'août 2022, 93 départements ont été concernés par des arrêtés de restriction temporaire des usages de l'eau et 75 départements étaient classés en situation de crise sécheresse, dont une bonne partie de l'ouest

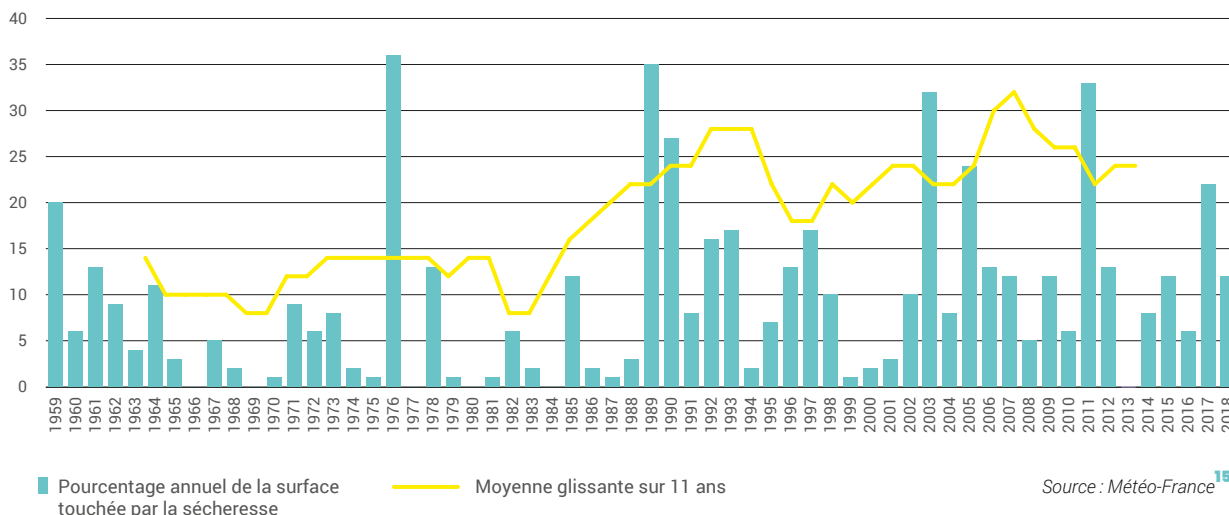
du bassin de la Loire avec l'Indre, la Loire-Atlantique, la Mayenne, la Sarthe, les Deux-Sèvres, la Vendée et la Vienne, mais aussi la Drôme, l'intérieur du Var, le Lot ou le Val-de-Marne.

**En 2022,
35% des sols
du territoire
métropolitain
ont été en
situation de
sécheresse.**

La sécheresse est communément définie comme un épisode durable de manque d'eau conduisant à différents impacts notables et parfois irréversibles sur le sol, la végétation et les aquifères (eaux souterraines et nappes

phréatiques). On peut distinguer la sécheresse météorologique, provoquée par une faible pluviométrie et une quantité d'eau inférieure aux normales saisonnières, de la sécheresse au sol qui se traduit dans un premier temps par un manque d'humidité des sols et une sécheresse hydrologique et, dans un second temps, par un affaiblissement des réserves d'eau dans les nappes, cours d'eau et lacs. Le changement climatique induit des températures plus élevées en moyenne ainsi qu'une baisse des précipitations pendant la période estivale. En 2022, 35 % des sols du territoire métropolitain ont été en situation de sécheresse. Cette sécheresse s'est étalée sur une durée de dix mois, entre mars et décembre. Il s'agit d'un record de durée depuis l'introduction de la mesure des analyses >>>

Surface de la France affectée annuellement par la sécheresse sur la période 1959-2019





VU DE L'INTERNATIONAL

La Croix-Rouge mongole face au *dzud*

Différents risques naturels pèsent sur la Mongolie, parmi lesquels le *dzud* : un phénomène météorologique de sécheresse estivale suivie brutalement d'un hiver rigoureux avec des températures entre -40 et -50 °C.

Ces différentes catastrophes d'origine naturelle frappent plus souvent et plus intensément le pays à mesure que le climat change : alors que les *dzuds* ne se produisaient que deux fois par décennie, ils ont à présent lieu chaque année. Appelé localement la « mort blanche », le *dzud* a des conséquences catastrophiques : d'importantes pertes de bétail et de récoltes, des personnes disparues et décédées, des déplacements des populations rurales vers les villes industrielles où elles ne trouvent pas toujours d'emploi, l'endettement et la pauvreté des populations affectées.

La Croix-Rouge de Mongolie redouble ses efforts afin de renforcer la capacité de résilience de la population face au *dzud*, et de répondre efficacement à la catastrophe : programme de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique, *forecast-based financing* (financement basé sur les prévisions météorologiques), renforcement de la capacité institutionnelle de la Société nationale. En 2022, un peu plus de 100 000 personnes ont bénéficié du soutien de la Croix-Rouge de Mongolie dans le cadre de ses activités de prévention, de réponse et de réhabilitation en cas de catastrophes.

Pour en savoir plus

sur le Disaster Management Program :
<https://redcross.mn/Content/DM>.

>>> des sécheresses par Météo-France, en 1959. L'année 2023 a, en moyenne, bénéficié de pluies plus abondantes ayant contribué à faire reculer la sécheresse des sols dans certaines régions du pays (Ouest et Nord). Elle a cependant été marquée par des extrêmes, de manière territoriale, mais aussi de manière temporelle, avec une alternance de périodes de précipitations conformes à la moyenne et de périodes sans précipitations, au point de battre des records¹⁴.

Depuis le milieu des années 1980, les sécheresses du sol sont devenues plus fréquentes. À partir des années 2010, elles sont également devenues plus intenses. Ainsi, la proportion du territoire hexagonal concerné par ces sécheresses s'est accrue. Si le taux oscillait entre 2 % et 17 % entre 1959 et 1975, il est passé à 27 % durant la vague de sécheresse de 2011 pour atteindre 35 % du territoire hexagonal touché en 2022. Les simulations de Météo-France prévoient une poursuite de l'intensification de la fréquence, de la durée et de l'étendue des sécheresses d'ici 2050.

L'ANALYSE DU CRÉDOC

Un risque émergent pour l'habitat : le retrait-gonflement des argiles

Le retrait-gonflement des argiles (RGA) est un risque géologique qui n'est pas directement dangereux pour l'homme, mais qui est potentiellement très dommageable pour le bâti. À ce titre, il peut être classé comme catastrophe naturelle et ouvre des droits à des indemnisations. Les sols argileux se modifient en fonction des variations d'eau du terrain. Lors des périodes de sécheresse, le manque d'eau entraîne un tassement irrégulier du sol en surface : on parle de retrait. À l'inverse, un nouvel apport d'eau

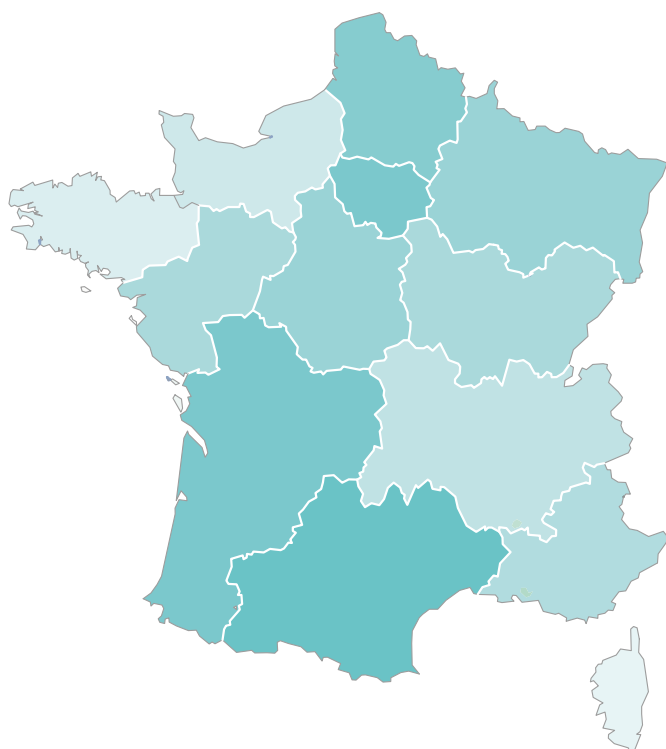
dans ces terrains produit un phénomène de gonflement. Pour des pays au climat tempéré, comme la France, les argiles sont souvent saturées en eau, ce qui limite le gonflement

En 2021, 72% du territoire est concerné par le retrait-gonflement des argiles.

d'un terrain. Or, les périodes de sécheresse constituent un facteur déclenchant une altération des propriétés du sol. Caractérisées par des températures élevées, un déficit pluviométrique et une très forte évapotranspiration, ces périodes

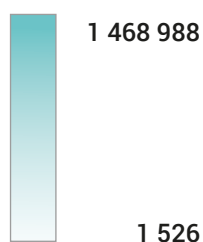
ont pour répercussion immédiate d'assécher les sols. L'alternance sécheresse-réhydratation des sols entraîne une rétraction puis un gonflement des sols et endommage le bâti.

En 2021, 72 % du territoire de la France hexagonale est concerné par l'aléa retrait et gonflement des argiles. Près de la moitié du territoire (48 %) présente un degré d'exposition fort ou moyen, soit 10 millions de maisons individuelles¹⁶. L'Île-de-France se distingue par une forte exposition : 29 % de son territoire présente un aléa fort ou moyen et plus d'un million de maisons individuelles sont concernées ; la région hébergeant un Français sur cinq¹⁷. La Nouvelle-Aquitaine ou encore l'Occitanie sont également des régions >>>



Part de logements exposés à un risque moyen ou fort de retrait-gonflement des argiles

Nombre de logements à risque moyen et fort



Source : BRGM, 2019 ; Fideli, 2017. Traitements : SDES, 2021

>>> comportant une part importante de leur territoire et de nombreux logements exposés à ce risque.

En termes d'impact potentiel sur l'habitat, 4 millions de maisons individuelles sont potentiellement très exposées au retrait-gonflement des argiles et jusqu'à 10 millions de maisons individuelles en prenant en compte un aléa fort et moyen, soit 54,2 % de l'ensemble des maisons individuelles en France

métropolitaine. Le phénomène du retrait-gonflement des argiles représente 20 % des arrêtés de catastrophe naturelle et 36 % des coûts d'indemnisation.

En 2018, 3971 communes ont été concernées par un arrêté « catastrophes naturelles retrait et gonflement des argiles ». La prise en charge de ce risque représente le deuxième poste d'indemnisation (au premier rang figurent les inondations).

Les dommages causés en 2019

– particulièrement prégnants cette année-là en raison d'une sécheresse importante – sont estimés entre 600 et 870 millions d'euros¹⁸. Dans un contexte de multiplication des épisodes de sécheresse et de risques d'inondation, les conséquences des retraits-gonflements des argiles vont de pair avec celui d'une envolée des coûts d'indemnisation.



L'EXPÉRIENCE CROIX-ROUGE

Mayotte : une crise de l'eau sans précédent

De mai à décembre 2023, Mayotte a subi sa **pire sécheresse depuis 26 ans**.

Durant ces longs mois, voir l'eau couler du robinet a presque relevé du miracle. Dès que le réseau était ouvert, les Mahorais s'empressaient de remplir des citernes, des jerricanes, sur leur lieu de travail et à leur domicile. S'adapter, faire des réserves a fait partie du quotidien de la population qui était confrontée à des coupures d'eau qui pouvaient durer jusqu'à trois jours consécutifs.

Mais sur ce territoire qui dépend à 80 % de l'importation, même l'accès à l'eau en bouteille est devenu complexe en raison du

manque d'approvisionnement et du coût particulièrement élevé d'un pack d'eau. L'État a plafonné le prix du pack d'eau en bouteille à 4 euros l'an dernier, mais la pénurie a entraîné un marché parallèle avec des packs à 10 euros, voire 12 euros.

Les actions d'urgence se sont donc intensifiées pour fournir de l'eau potable au plus grand nombre pendant toute la période de restriction. En plus du gel des prix des packs d'eau, l'État a organisé une distribution de bouteilles aux plus vulnérables : 50 000 personnes âgées, à mobilité réduite ou en situation de handicap ont ainsi pu en bénéficier. Voyant la situation

perdurer, l'État a alors élargi cette distribution à l'ensemble de la population.

330 000 litres d'eau ont été distribués chaque jour aux habitants, **soit un litre d'eau par personne et par jour**. Les volontaires de la Croix-Rouge se sont mobilisés, aux côtés des autres associations, des centres communaux d'action sociale, de la sécurité civile, de militaires et de pompiers.

L'EAU, L'HYGIÈNE ET L'ASSAINISSEMENT : UNE EXPERTISE CROIX-ROUGE

Toute l'année, les volontaires du service Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) de >>>

>>> Mayotte s'emploie à améliorer l'accès à l'eau des habitants. Nous gérons 90 bornes-fontaines monétiques qui permettent aux habitants de venir s'approvisionner en eau potable grâce à une carte prépayée. En parallèle, nos équipes sensibilisent la population à la fois sur la nécessité de préserver cette ressource de plus en plus rare, mais aussi sur les gestes à adopter pour lutter contre les maladies d'origine hydrique. Nos volontaires ont mis en place dans certains quartiers des stands de lavage des mains pour les petits et les plus grands.

Nous tentons aussi de **transmettre les bonnes pratiques** en expliquant comment entretenir les installations d'approvisionnement en eau pour prévenir le développement bactérien et la prolifération de moustiques. Une campagne de prévention a aussi été menée contre la malnutrition infantile, car la pénurie d'eau peut favoriser et accentuer l'état de dénutrition des enfants que nous accompagnons.

POUR SUIVRE NOTRE ACCOMPAGNEMENT, MÊME EN TEMPS DE CRISE

Pour poursuivre l'accompagnement des plus vulnérables, même en temps de crise, il a fallu anticiper et faire preuve de résilience. Aucune activité n'a été mise à l'arrêt grâce à la mise en place d'un **plan de continuité d'activités** et l'engagement sans faille des volontaires.

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) qui accompagne les personnes âgées ou en situation de handicap dans 17 communes a réussi à poursuivre son activité. Les aides-soignants et infirmiers se sont organisés pour réaliser leurs soins en utilisant des jerrycans d'eau prépositionnés au domicile de leurs patients. La saison des pluies qui devait débuter en novembre a fait une entrée timide sur le territoire. Les Mahorais ont dû attendre le mois de janvier 2024 pour voir la situation s'améliorer et les coupures d'eau s'alléger.

« Au-delà de notre anticipation, ce qui nous a sans aucun doute permis de poursuivre nos actions, c'est la résilience, la flexibilité et la détermination dont nos volontaires ont fait preuve. Chacun d'entre eux, sans exception, s'est adapté, et leur engagement n'a jamais faibli alors même qu'ils subissaient cette crise chez eux, sur leur lieu de travail, ou encore sur le terrain, face aux personnes que nous accompagnons – et qui étaient elles aussi à la recherche de solutions. Cette expérience a davantage renforcé notre capacité à gérer les crises. Si Mayotte est à nouveau confrontée à une autre période de sécheresse, nous saurons mieux réagir. »

Kadafi Attoumani,
directeur territorial
de la Croix-Rouge française
à Mayotte.

VU DU TERRAIN

**Saïra Mohamadi Boussory**
Habitante de Mayotte

« Avant, l'eau était une ressource que l'on prenait pour acquise, aujourd'hui, elle est devenue un bien précieux et rare. Au plus fort de la crise, nous n'avions l'eau courante que 2 jours par semaine. Nous remplissions alors deux grands bidons de 170 litres, qui allaient être notre seule réserve.

Nous avons dû adapter tous nos gestes du quotidien. Pour la toilette, nous n'utilisons qu'un seul seau d'eau. Pour la cuisine, nous optons pour des recettes peu consommatrices en eau, et nous limitons l'utilisation des ustensiles, pour réduire la vaisselle au minimum. Nous avons aussi abandonné nos activités sportives, nos sorties à la plage... parce que nous ne pouvions pas prendre de douche après, et nous étions limités en eau potable.

Dès qu'il commençait à pleuvoir, nous sortions précipitamment dehors avec divers récipients pour recueillir chaque précieuse goutte de pluie, que nous utilisons ensuite aux WC, pour l'entretien de la maison ou l'arrosage des plantes. Garder la maison propre pour prévenir les maladies liées à une mauvaise hygiène a été un défi constant.

Depuis le mois de mars, même si l'on a de l'eau au robinet un jour sur deux, cela exige toujours une organisation méticuleuse pour éviter de se retrouver sans eau, avec le risque d'une coupure surprise. Ce mode de vie, dicté par la pénurie d'eau, nous a appris à être résilients, inventifs et plus que jamais économes. »

**Ce mode de vie,
dicté par la
pénurie d'eau,
nous a appris à
être résilients,
inventifs et
plus que jamais
économes.**



Des feux de forêt de plus en plus fréquents et de plus en plus étendus

Une conséquence directe de ces périodes de sécheresse récurrentes est l'augmentation du risque de feux de forêt.

Au XXI^e siècle, deux années ont été marquées par l'importance des surfaces boisées ou végétalisées brûlées ainsi que par le nombre de feux. En 2019, plus de 40 000 hectares ont brûlé. **En 2022, année record, le chiffre a grimpé à 60 000 hectares, dont environ la moitié en Gironde.** Et le feu a aussi ravagé 2 000 hectares en Bretagne, dans la région des monts d'Arrée, un incendie d'une ampleur peu commune pour le nord de la France.

En 2050, près de la moitié des landes et forêts métropolitaines pourraient être concernées par un risque élevé d'incendie, contre seulement un tiers en 2010. Les spécialistes redoutent aussi que la saison des incendies s'allonge, passant ainsi de trois mois actuellement à six mois dans un avenir proche.

Les feux hivernaux devraient aussi se multiplier. « **Aujourd'hui, la saison des feux, c'est toute l'année** », selon Grégory Allione, ancien président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.

En France hexagonale, 90 % des feux de forêt sont d'origine humaine. Et la majorité d'entre eux sont accidentels (mégots, étincelles pendant des travaux, feu mal éteint...). D'où l'importance des campagnes d'information vers le grand public pour réduire au maximum les départs de feux.

Incendies en Gironde en 2022

- **30 000 hectares brûlés**
- **Aucune victime**
- **50 000 évacuations préventives**
- **Moins de 1 % de l'ensemble du patrimoine bâti détruit.** Soit une trentaine de bâtiments et cinq campings, sur plus de 4 000 bâtiments menacés (dont près de 600 situés en zone brûlée).
- **3 000 pompiers** mobilisés au plus fort de la crise, dont 1 800 pompiers girondins.
- Côté Croix-Rouge française, plus de **200 bénévoles venant de 20 départements** accompagnés par 8 conseillers techniques nationaux opérationnels ont ouvert 5 centres d'hébergement.

VU DU TERRAIN



Rémy Becuwe

président de la délégation
territoriale du Nord (59),
venu en Gironde en soutien

« Cette crise aura été particulière à plus d'un titre: par son ampleur et sa durée, avec deux feux géants en simultané, par le nombre d'acteurs engagés, par l'évolution permanente de la situation à cause des vents tournants et par la difficulté à anticiper. La Croix-Rouge a été présente du début à la fin, partout. Et nous en avons recueilli les fruits. Nous avons reçu les remerciements de la population que l'on a accueillie, rassurée, informée en permanence, et aidée à patienter. »



L'ANALYSE DU CRÉDOC

Une protection contre les incendies qui résiste à l'aggravation des risques

En France hexagonale, 90 % des feux de forêt et de végétation sont d'origine humaine. L'unique cause naturelle est la foudre. Néanmoins, les périodes estivales, de fortes chaleurs et les sécheresses agricoles peuvent accélérer la propagation des feux de forêt et de végétation.

Au XXI^e siècle, deux années se sont distinguées par l'importance des surfaces boisées ou végétalisées brûlées ainsi que par le nombre de feux : 2019 et 2022. En 2019, plus de 40 000 hectares ont brûlé et en 2022, l'année record, 60 000 hectares, dont environ 30 000 hectares en Gironde, ont été incendiés. Les années 2019 et 2022 ont présenté des conditions climatiques exceptionnelles par rapport aux conditions normales.

L'année 2022 est l'année la plus chaude jamais enregistrée, devant 2003 et 2023¹⁹. Les douze mois de juin 2019 à mai 2020 ont été particulièrement chauds, avec un excédent moyen de 1,8 degré par rapport aux températures normalement attendues²⁰.

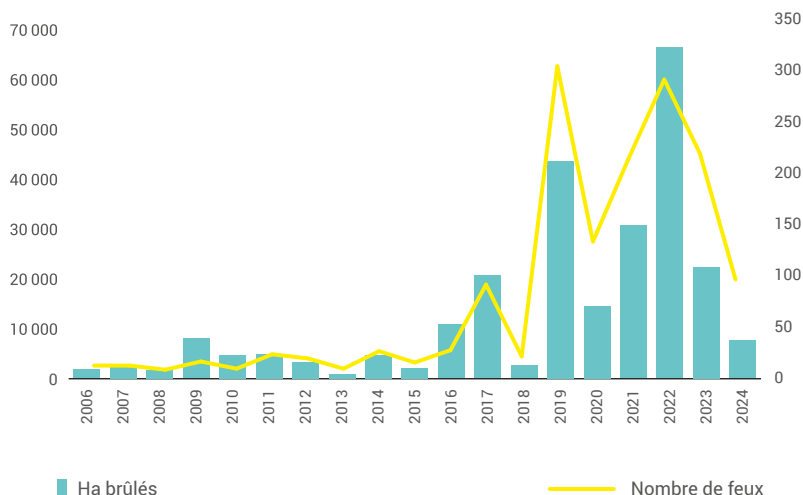
Les départements les plus touchés par les incendies de

**En 2022,
 60 000 ha,
 dont environ
 30 000 ha en
 Gironde, ont
 été incendiés.**

forêt se trouvent dans la moitié sud du pays. Néanmoins, l'été 2019 a exposé la moitié nord de la France à des feux inhabituels. Les incendies engendrent des conséquences sur les personnes, les biens et la biodiversité. Leur répétition peut tout particulièrement mettre en péril les écosystèmes²¹.

Or, avec les effets du changement climatique, les zones exposées aux risques d'incendie devraient s'étendre et remonter vers le nord-ouest en France métropolitaine (Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et Bretagne). Dans les zones déjà touchées, les risques d'incendie pourraient s'étendre à la moyenne montagne. Il est également probable que la saison des incendies de forêt s'allonge dans l'année, passant de trois mois actuellement à six mois dans un avenir proche²² ; on assisterait ainsi à une extension spatiale et temporelle du risque.

Surface de forêts et végétations brûlées et nombre d'incendies en France métropolitaine (feux de plus de 30 ha)



Source : EFFIS, Annual Statistics for France, 2006-2023, traitement Crédoc

Inondations : le principal risque naturel auquel les Français sont exposés

Si l'année 2022 a été marquée par les feux de forêt en Gironde, l'année 2023 a été celle des inondations dans le Pas-de-Calais.

Cet hiver 2023-2024, plus de trois semaines d'inondations dans le Pas-de-Calais ont fait cinq blessés légers et d'importants dégâts, touchant des milliers d'habitations, parfois inondées à plusieurs reprises à quelques jours d'intervalle, mais aussi des exploitations agricoles, commerces et entreprises.

Les deux tiers de la population française, soit près de 44 millions d'habitants, présentent une vulnérabilité face aux inondations et aux mouvements de terrain.

Outre la distribution géographique de ces communes, souvent situées le long de cours d'eau, ou près du littoral, les environnements artificialisés sont plus exposés : les communes urbaines et périurbaines ainsi que des communes rurales proches des villes sont sur-représentées parmi les communes à risques.

**Carte de France
des zones inondables**



Source : Croix-Rouge française

La hausse des températures augmente aussi le risque de précipitations : plus l'air est chaud, plus il contient de vapeur d'eau... qui se transforme potentiellement en averses intenses. Ce phénomène accentue le risque d'inondation déjà élevé sur notre territoire.

Et **l'aménagement du territoire aggrave aussi le risque d'inondation**. Par exemple, l'imperméabilisation des sols, l'assèchement des zones humides, la disparition des haies ou la rectification artificielle du lit des cours d'eau.

Depuis 1982, le nombre total d'inondations s'est accru. L'année 2015 a connu à elle seule autant d'inondations qu'entre 1982 et 1995.

Comparées à d'autres événements climatiques extrêmes, les inondations sont moins meurtrières. Alors qu'elles regroupent près des trois quarts (73 %) des événements survenus en France entre 1900 et 2017 (y compris les mouvements de terrain), elles n'ont causé qu'un peu plus de 4 % des victimes. Cependant, les inondations impliquent d'importants dégâts matériels. Leur impact psychologique est très préoccupant.



VU DU TERRAIN

Marjorie sinistrée des inondations du Pas-de-Calais

« Cela fait plus de dix ans que nous vivons ici, et nous n'avions jamais été inondés. En quelques heures, notre sous-sol s'est rempli d'eau. Nous avons dû partir très vite, et tout laisser derrière nous. Nous avons perdu une chaudière, 2000 litres de fioul, des appareils d'électroménager, nos réserves de courses. Nous avons vécu trois inondations, coup sur coup. Aujourd'hui, on surveille le niveau de l'eau, on vit dans la peur que ça recommence. »

CHIFFRES CLÉS

Inondations du Pas-de-Calais :

- **300 000 habitants** ont été touchés ;
- **10 000 habitations** ont été sinistrées entre novembre 2023 et janvier 2024 ;
- **300 demandes de relogement** déposées à la préfecture.

Côté Croix-Rouge française :

- **+ de 300 bénévoles** engagés venant de 42 départements ;
- mise en place de **5 centres d'hébergement** et de **3 centres d'accueil** des impliqués ;
- point accueil, visite de personnes isolées et mobilisation de véhicules de secours pour l'évacuation puis le retour à domicile de personnes malades.

L'ANALYSE DU CRÉDOC

Une population de plus en plus exposée aux inondations

Les inondations constituent le principal risque naturel en France. La menace que comporte ce risque est protéiforme et concerne la vie humaine, les habitations, les emplois. La crue ou le débordement de cours d'eau, le ruissellement, la submersion marine ou encore la remontée de la nappe phréatique sont des inondations provoquées par des aléas climatiques tandis que la rupture d'ouvrage, plus rare, est considérée comme un risque technologique, car d'origine

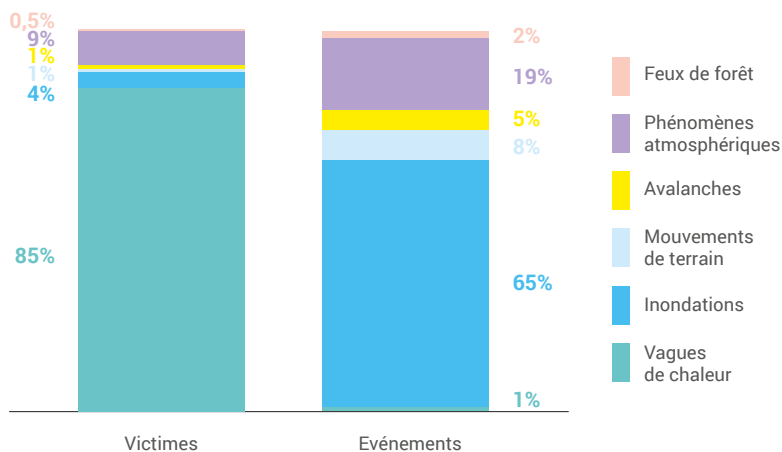
humaine. Ces différents types d'inondations sont très souvent liés entre eux et peuvent avoir des effets d'amplification.

Depuis 1982, le nombre total d'inondations s'est accru, tant en raison de l'aménagement du territoire (constructions en zones inondables, imperméabilisation des sols) que du dérèglement climatique (hausse des températures en lien avec la hausse du risque de précipitations et l'accroissement de leur intensité)²³. L'année 2015 a, à elle seule, connu autant d'inondations qu'entre 1982 et 1995. Les deux tiers de la population française (66 %, soit près de 44 millions d'habitants) présentent une vulnérabilité

face aux inondations et aux mouvements de terrain. Reporté au nombre de communes, le risque d'inondation concerne 17 527 communes²⁴. Outre la distribution géographique de ces communes (le long de cours d'eau, littoraux), il convient de noter que les environnements artificialisés sont plus exposés : les communes urbaines et périurbaines ainsi que des communes rurales proches des villes sont surreprésentées parmi les communes à risques.

Ces territoires comptent environ 1,3 fois plus d'habitants et 1,4 fois plus d'équipements que la moyenne nationale. L'exposition de la population au risque d'inondation progresse d'autant plus que la >>>

Événements climatiques dommageables et victimes en France entre 1900 et 2017



Source : MTE/S/SGP/SGP/SGP et BARPI, BD Gaspar, derniers arrêtés pris en compte, publiés au Journal officiel le 24 septembre 2017 ; AFP ; CCR ; FFSA/GEMA ; Météo-France. Traitements : SDES, 2018, retraitement Crédoc, 2023.

>>> démographie de ces territoires est en hausse et est appelée à s'accroître encore dans les années à venir.

Le risque de submersion marine concerne 1,4 million d'habitants sur les littoraux et les territoires ultramarins. La menace est d'autant plus importante pour la population que 20 % des habitations exposées sont de plain-pied et n'offrent pas la possibilité de se réfugier aux niveaux supérieurs lors d'une montée des eaux.

Comparées à d'autres événements climatiques extrêmes, les inondations sont (toute mesure gardée) moins meurtrières en France. Alors qu'elles regroupent 73 % des événements survenus entre 1900 et 2017 (y compris les mouvements de terrain), elles n'ont causé qu'un peu plus de 4 % des victimes.

Les inondations sont cependant très coûteuses économiquement et impliquent des dégâts matériels importants. 9,8 millions d'emplois sont exposés à un risque de crue, dont 850 000 emplois au risque de submersions marines. Depuis 1982, 53 % des indemnités accordées par le régime des catastrophes naturelles, soit 7,3 milliards d'euros, font suite à des inondations²⁵.

Des cyclones de plus en plus intenses

Le réchauffement climatique est aussi responsable de l'intensification des cyclones et des ouragans. Les experts du GIEC prévoient une augmentation à l'échelle mondiale de « *la proportion de cyclones tropicaux intenses (catégorie 4-5) et les vitesses maximales des vents des cyclones tropicaux les plus intenses*²⁶ ».

Pour quelle raison ? Parce que plus la température de l'eau et le taux d'humidité sont élevés, plus le cyclone peut prendre de l'intensité. Or, ces deux éléments sont en hausse constante du fait du réchauffement climatique. On considère qu'il y a 7 % d'humidité en plus dans l'atmosphère par degré de réchauffement global.

Plus la température de l'eau et le taux d'humidité sont élevés, plus le cyclone peut prendre de l'intensité.

VU DU TERRAIN



Le cyclone Belal à La Réunion : l'anticipation comme levier de résilience

Nos compatriotes ultramarins sont malheureusement régulièrement confrontés aux risques climatiques extrêmes tels que les cyclones. Leur capacité de préparation et de gestion des crises doit pouvoir servir de modèle à l'Hexagone.

À la veille du passage du cyclone Belal, le 15 janvier 2024, La Réunion s'est préparée au pire avec le déclenchement de l'alerte violette, le plus haut niveau de danger, rarement mis en œuvre. Elle implique le confinement total de la population, ce qui a permis de protéger la majorité des citoyens.

Dès les premières prévisions météo, nos bénévoles et salariés ont travaillé de concert sur la préparation et la réponse à cette crise. Notre centre opérationnel national a été activé et, sur place, c'est notre plateforme d'intervention régionale en océan Indien – la PIROI – qui a assuré la coordination des opérations, en lien avec la délégation territoriale, son équipe de secouristes et la direction territoriale qui gère nos établissements.

Nos équipes se forment et se préparent toute l'année, en réalisant notamment des exercices grandeur nature pour répondre à ce type de catastrophes. Une cellule de crise a ainsi été ouverte et un plan de continuité d'activités a immédiatement été mis en place, notamment pour nos dispositifs d'urgence sociale (SIAO, Samu social) qui ont intensifié leurs activités de mise à l'abri avant le confinement, ainsi que pour nos établissements proposant de l'hébergement (EHPAD, Maisons d'enfants à caractère social). Des centres d'hébergement d'urgence, centres de vie et centres d'accueil des impliqués ont été montés

en amont du passage du cyclone. Par ailleurs, une campagne de sensibilisation aux risques avait été menée auprès des habitants au cours des jours précédents. Une centaine de personnes ont été évacuées de chez elles avant l'arrivée du cyclone et 636 mises à l'abri – dont une partie prise en charge par les volontaires, au plus fort de la tempête. Il faut aussi souligner la résilience de la population qui, coutumière des cyclones, connaît bien les gestes à accomplir.

Si l'anticipation des services de l'État, la préparation de la population et les mesures de prévention mises en place ont à coup sûr sauvé de nombreuses vies, trois victimes – toutes trois sans-abri – sont tout de même à déplorer. En cas de catastrophe d'origine naturelle, la mise à l'abri des plus vulnérables est une priorité, mais ce bilan doit nous obliger collectivement à repenser et à renforcer nos dispositifs de prévention et de sensibilisation à destination des personnes isolées.

**Nos équipes
se forment
et se préparent toute
l'année, en réalisant
notamment des
exercices grandeur
nature pour
répondre à ce type
de catastrophes.**

Tempêtes : un risque imprévi- sible et violent

Selon Météo-France, depuis le début des relevés, en 1980, 365 tempêtes ont frappé la France métropolitaine. Certaines années sont plus tempétueuses que d'autres, mais il n'y a pas de hausse significative du nombre de tempêtes sur le territoire métropolitain ces quarante dernières années, rappelle Météo-France. Il n'y a pas de consensus scientifique sur un éventuel impact du changement climatique sur la fréquence des tempêtes ni concernant l'intensité des vents dans l'Hexagone.



VU DU TERRAIN

Damien Dos Santos
président de la délégation
territoriale des Alpes-Maritimes
(06)

Tempête Alex, dans les vallées de la Roya et de la Vésubie, 2020

« Quand on nous a appelés pour organiser un centre d'hébergement d'urgence, à cause d'une menace de tempête, nous étions à Nice, le ciel était bleu et il faisait un temps magnifique. Nous nous sommes préparés sans y croire vraiment. En quelques heures, la météo a complètement changé, et ce fut une catastrophe hors norme, avec coupure des moyens de communication téléphonique, de l'électricité et de l'eau courante pendant une semaine entière. À cause de la montée des eaux, nous avons dû changer l'emplacement de notre centre d'hébergement quatre fois. Du jamais vu. »

La tempête Alex

Le 2 octobre 2020, le département est placé en vigilance rouge, pluies et inondations. Dans l'après-midi et la nuit, les cumuls de pluie ont atteint 500 mm et dévasté les vallées de la Tinée, de la Vésubie, et de la Roya.

- **11 morts**, 8 disparus.
- **13 000 sinistrés**.
- **1 milliard** d'euros de dégâts.
- **470 bâtiments** gravement endommagés ou détruits.
- **25 km de routes** endommagées.
- **20 ponts** détruits.
- **17 stations d'épuration** hors service.

Côté Croix-Rouge française

- **70 bénévoles par jour**, venant des régions PACA, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie.
- **Ouverture de centres d'accueil** des impliqués, de centres d'hébergement d'urgence.
- **Soutien psychologique**, distributions alimentaires.

L'ANALYSE DU CRÉDOC

Une relative stabilité des tempêtes et des cyclones

Depuis le début des années 1980, Météo-France établit des mesures de l'ensemble de ces phénomènes pendant la saison dite tempétueuse qui s'étend sur une année, du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante. Le nombre d'événements varie fortement d'une saison à l'autre. Sur l'ensemble de la période, la légère tendance à la baisse observée n'est pas significative et ne peut être directement mise en perspective du changement climatique²⁷. On note trois phases au sein de cette période : une phase de **forte activité dans les années 1980 à 1990, suivie d'une faible activité dans les années 2000, notamment de 2000 à 2006, puis une reprise de l'activité tempétueuse ces**

dernières années.

Le nombre de tempêtes n'est pas en lien direct avec l'intensité tempétueuse d'une saison. Par exemple, on ne dénombre que sept tempêtes pour la saison 1999/2000 et pourtant on y trouve les deux tempêtes les plus

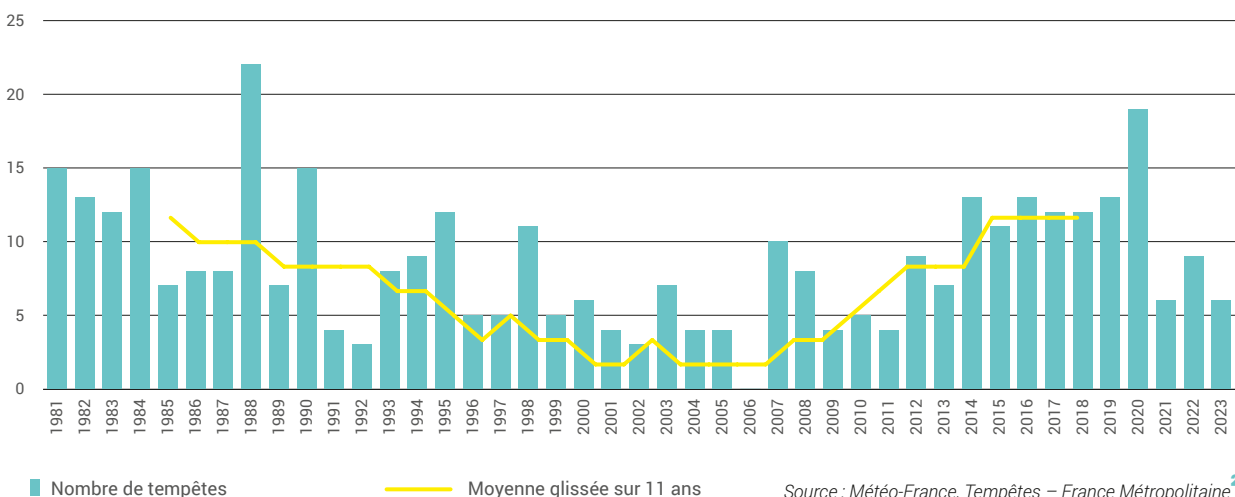
3% de la population française est concernée par le risque d'ouragans.

sévères observées en France : Lothar (nord de la France) et Martin (Bretagne et côte Atlantique). Il en va de même pour la tempête Xynthia en février 2010, qui a pris place lors d'une saison peu active. Les territoires et départements

ultramarins (hors Guyane) se trouvent exposés au risque d'ouragans (cyclones tropicaux). Les communes concernées sont rendues particulièrement vulnérables par la structuration de leur bâti (surfaces jusqu'à sept fois plus artificialisées qu'en moyenne nationale) et par leur forte densité de population (dix fois plus d'habitants dans ces communes que la moyenne nationale²⁸). Au total, 3 % de la population française est concernée par le risque d'ouragans.

L'ensemble des phénomènes atmosphériques a représenté 19 % des événements climatiques dommageables survenus en France entre 1900 et 2017. Malgré les dégâts qu'ils génèrent, ils représentent moins de 1 % des victimes occasionnées par l'ensemble de ces événements.

Répartition saisonnière des tempêtes en France



Source : Météo-France, Tempêtes – France Métropolitaine²⁹

Les vagues de froid extrême se font plus rares

Le changement climatique tend globalement à diminuer la durée et l'intensité des vagues de froid sur le territoire hexagonal.

L'ANALYSE DU CRÉDOC

Des vagues de froid moins fréquentes et moins sévères

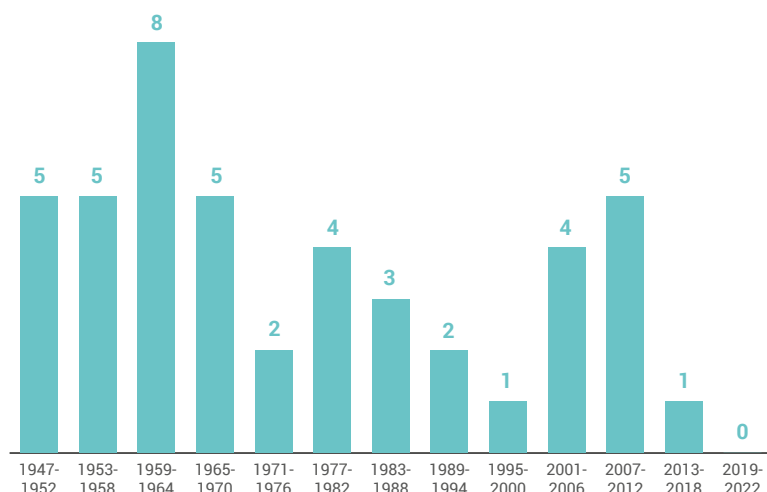
Une vague de froid est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique : pendant au moins deux jours, les températures atteignent des valeurs nettement inférieures (de 5 °C) à une

valeur de référence de la région concernée.

Le changement climatique (réchauffement de l'atmosphère et des températures moyennes plus élevées) tend globalement à diminuer la durée et l'intensité des épisodes froids en métropole. En effet, les vagues de froid recensées depuis 1947 à l'échelle nationale ont été légèrement moins nombreuses sur les trente-quatre dernières

années que sur la période antérieure, et surtout moins intenses. Ainsi, les quatre vagues de froid les plus longues et les plus intenses (février 1956, janvier 1963, janvier 1985 et janvier 1987) ont été observées il y a plus de vingt-cinq ans. Ce type d'événement reste néanmoins bien présent dans notre climat de début du XXI^e siècle comme en témoigne l'épisode de février 2012.

Nombre de vagues de froid de 1947 à 2022



Avalanches : moins fréquentes, mais plus destructrices

Avec le réchauffement climatique, le nombre d'avalanches avec aérosol a reculé au profit des avalanches humides, aussi appelées « de fonte », plus fréquentes en cas de réchauffements importants. Ces avalanches humides présentent des

risques d'un bilan humain et matériel plus élevé. Plus massives et plus lentes que les avalanches avec aérosol, elles charrient également plus de débris. Une trentaine de décès par an à la suite d'avalanches, à 95 % en lien avec la pratique d'une activité de loisirs.

L'ANALYSE DU CRÉDOC

Des avalanches moins fréquentes, qui changent de nature en lien avec le réchauffement

Les avalanches sont des mouvements de masses de neige, de glace, parfois de roches, qui dévalent une pente à une vitesse plus ou moins forte. Le type d'avalanche varie selon les raisons de son déclenchement (spontané, provoqué), mais aussi en fonction du type de neige concerné ou de la forme de la cassure de la plaque de neige³¹. Les avalanches sont susceptibles de causer des victimes humaines (sur les domaines skiabiles,

hors-piste ou dans les habitations), d'endommager les infrastructures et les voies de communication.

En France hexagonale, 2 % des communes (611 communes) sont concernées par ce risque d'avalanches.

En France, on dénombre une trentaine de décès par an à la suite d'avalanches.

Selon le Commissariat général au développement durable (CGDD), 90 % de ces communes à risques présentent en réalité une exposition à des risques

multiples, cumulant le risque d'exposition aux inondations et aux mouvements de terrain et, pour 75 % d'entre elles, aux feux de forêt également. Situées en haute montagne (dans les Alpes et dans les Pyrénées), ces communes rurales présentent en outre le risque supplémentaire d'être éloignées des services³². Or, les avalanches sont susceptibles de couper les voies de communication et donc de compliquer l'intervention des secours, ce qui accentue les conséquences de tels phénomènes.

L'enquête permanente sur les avalanches (EPA) et les données de Météo-France renseignent sur la fréquence des avalanches au cours des dernières décennies³³. Force est de constater >>>

>>> une importante variabilité interannuelle (dépendant du niveau d'enneigement). Malgré ces différences, l'EPA révèle un maximum d'activités autour de l'année 1980. Une autre tendance significative est la diminution nette et régulière de la proportion d'avalanches avec aérosol (poudreuse) au début des années 1970. L'augmentation relative de l'activité avalancheuse sur la période 1960-1980 a coïncidé avec des hivers plus froids et neigeux, alors que le « recul des avalanches » qui s'est produit ensuite coïncide quant à lui avec une période de réchauffement marqué³⁴. En lien avec cette période de réchauffement, le nombre

d'avalanches avec aérosol a reculé au profit des avalanches humides, aussi appelées « de fonte », plus fréquentes en cas de réchauffements importants, sans que ces dernières compensent toutefois la baisse globale du nombre d'avalanches³⁵. Si les avalanches avec aérosol, plus rapides, sèches et instables, peuvent être plus difficiles à prévoir, les avalanches humides présentent des risques d'un bilan humain et matériel plus élevé. Plus massives et plus lentes que les avalanches avec aérosol, elles charrient également plus de débris.

On dénombre en France une trentaine de décès par an à la

suite d'avalanches, à 95 % en lien avec la pratique d'activités de loisirs³⁶. Toutefois, des catastrophes passées ont alerté sur la nécessité d'une politique de prévention et de protection plus importante (avalanche du hameau de Montroc de 1999 ou encore celle de Val-d'Isère en 1970). Depuis 2015, le risque avalanche est intégré au PPRN (plan de prévention des risques naturels) à travers un PPRNA (plan de prévention des risques naturels avalanches) afin de cartographier les zones d'exposition et de définir des mesures de prévention, préparation et protection dans les communes concernées³⁷.



VU DE L'INTERNATIONAL

Une dynamique d'intensification des crises constatée par l'ensemble du Mouvement Croix-Rouge, Croissant-Rouge

Les enseignements du *World Disasters Report 2022* publié par la Fédération internationale des sociétés nationales Croix-Rouge et Croissant-Rouge :

- Les catastrophes climatiques ont été plus fréquentes ces dernières années, dépassant de loin les catastrophes géologiques ou celles causées par les technologies humaines (en 2021, sur 529 catastrophes, seules 7 étaient des épidémies, et 338 étaient d'origine climatique).
- La répartition des catastrophes qui se sont produites en 2020 et 2021 n'est pas homogène partout dans le monde. Dans certains pays, elles ont été considérablement plus nombreuses que dans d'autres : parmi les 10 premiers pays comptant le plus de personnes décédées à la suite de catastrophes climatiques figurent certaines des nations les plus peuplées, telles que l'Inde et la Chine.
- Trois pays européens (France, Royaume-Uni et Belgique) ont été gravement touchés par des vagues de chaleur, mais il est probable que les décès attribuables à cette cause dans de nombreux autres pays soient sous-déclarés.
- Les aléas climatiques ont continué à prendre de l'importance en 2020 et 2021: >>>

>>> durant ces deux années, 90,3% des catastrophes d'origine naturelle enregistrées ont été déclenchées par des aléas climatiques et météorologiques, contre 7,3% pour les aléas géologiques tels que les tremblements de terre et l'activité volcanique. En moyenne, environ 100 millions de personnes sont touchées chaque année par ce type de catastrophes.

- Du fait de la fréquence croissante des flambées de maladies et des catastrophes climatiques et météorologiques, les pays subissent de plus en plus souvent deux catastrophes simultanément, voire plus.
- Ces soixante dernières années, le nombre de pays confrontés à des phénomènes simultanés n'a cessé d'augmenter. L'expression « catastrophes concomitantes » désigne des situations où deux catastrophes se produisent dans le même pays, la deuxième débutant avant la fin de la première. Elles peuvent prendre de nombreuses formes: vents violents lors d'une tempête se combinant à une inondation distincte, ou vague de chaleur en parallèle à un feu de végétation.
- Ce phénomène s'accompagne d'un risque accru d'épidémies, dont le covid-19. La pandémie de covid-19 constitue la plus grande catastrophe depuis 70 ans: plus de 6,5 millions de personnes en sont décédées en moins de trois ans – un ordre de grandeur plus important que tous les tremblements de terre, sécheresses ou ouragans enregistrés.
- Sur les cinq grandes régions du monde, l'Asie-Pacifique est la plus gravement touchée par les catastrophes en 2020 et 2021. Cette conclusion est confirmée par trois mesures différentes: le nombre le plus élevé de catastrophes, le nombre le plus élevé de décès et le nombre le plus élevé de personnes touchées.

L'ÉCLAIRAGE DE
LA FONDATION
CROIX-ROUGE FRANÇAISE



« Il faudrait s'appuyer sur les communautés pour mettre sur pied une planification urbaine efficace. »

Interview de Cheikh Faye

Docteur en géographie et enseignant-chercheur à l'université Assane Seck de Ziguinchor au Sénégal.

Ses recherches portent sur la vulnérabilité et la résilience des populations face aux risques d'inondations au Sénégal.

Pouvez-vous expliquer ce que signifie le terme « résilience » ?

Cheikh Faye : La résilience se définit comme la capacité d'une population à faire face à un risque. Cette capacité repose sur plusieurs facteurs. Tout d'abord, le milieu naturel joue un rôle majeur, avec des niveaux d'exposition différents selon les zones géographiques. Ensuite, les ressources économiques sont cruciales, car une population disposant de moyens financiers importants aura une meilleure capacité à faire face à un choc. Enfin, les connaissances socioculturelles, y compris les savoirs endogènes, constituent des éléments essentiels.

Comment mesurez-vous et quantifiez-vous la résilience dans vos recherches ?

CF : Notre approche repose sur une démarche hypothético-déductive. Par exemple, partons de l'hypothèse selon laquelle les populations dans les quartiers périphériques sont davantage vulnérables aux inondations. Pour vérifier cette hypothèse, >>>

>>> nous avons analysé divers outils, en évaluant les avantages et inconvénients de chacun, avant de choisir une méthode spécifique, fondée sur des *focus groups*, pour évaluer une multitude de facteurs. Par exemple, nous avons souhaité mesurer et évaluer la connaissance du risque au sein des communautés. Pour ce faire, nous organisons des *focus groups* et posons des questions spécifiques aux participants, qui visent à déterminer le niveau de compréhension des risques. En fonction des réponses, nous attribuons des scores qui déterminent le niveau de vulnérabilité de la population.

Est-ce que ces mesures de la résilience peuvent nourrir l'action d'organisations telles que la Croix-Rouge ?

CF : Les résultats de nos études fournissent une compréhension approfondie des dynamiques liées aux risques, ainsi que des informations fondamentales pour la définition de solutions et de stratégies d'adaptation. Dans le cas de la Croix-Rouge ou d'autres organisations confrontées à des problèmes d'exposition au risque et aux catastrophes d'origine naturelle, ces données revêtent une importance cruciale. La Croix-Rouge, en accompagnant les populations confrontées à ces défis, a besoin non seulement d'informations climatiques, mais également d'une évaluation du niveau de vulnérabilité des populations. Ces informations combinées constituent la clé pour définir la solution la plus adéquate et élaborer des réponses appropriées au risque.

Quelles sont les solutions possibles face aux inondations, et comment évaluez-vous leur efficacité ?

CF : Malheureusement, nous constatons souvent une croyance excessive dans les infrastructures, déplaçant simplement le problème vers d'autres zones ou d'autres quartiers. Pour y remédier, nous

explorons désormais des solutions basées sur la nature, comme la préservation des zones humides en milieu urbain. Nous insistons sur l'importance du végétal dans la lutte contre les inondations, surtout dans des contextes où des années de sécheresse ont entraîné une urbanisation croissante, conduisant à l'occupation humaine de zones qui auparavant absorbaient les pluies. Par ailleurs, il est fondamental de s'appuyer sur les connaissances endogènes. En effet, les aménagements mis en place sans consultation préalable des populations échouent, car les populations locales peuvent rejeter des infrastructures qui ne correspondent pas à leurs besoins réels. En fin de compte, ceux qui vivent dans la zone depuis des générations en connaissent mieux les défis et les risques, puisqu'ils y ont déjà été confrontés.

Peut-on mesurer la résilience à l'échelle d'une population nationale ?

CF : Oui, mais il faut prendre en compte la diversité du territoire, de ses activités, et de sa population, y compris les groupes marginalisés. Nous insistons sur la nécessité de préserver une représentativité du territoire, en tenant compte des différences entre les zones urbaines et rurales, ou bien entre le centre et les périphéries à l'échelle d'une ville.

Pour en savoir plus

sur les recherches de Cheikh Faye :

<https://www.fondation-croix-rouge.fr/recherches-soutenues/la-resilience-des-habitants-de-la-ville-de-ziguinchor-face-aux-inondations/>

Les événements climatiques extrêmes impactent directement la santé mentale et le bien-être psychologique

De plus en plus d'études montrent que le changement climatique a des impacts directs sur la santé mentale et le bien-être psychologique, notamment avec l'apparition de stress post-traumatique chez les sinistrés ayant été confrontés à des inondations, des sécheresses ou des tempêtes extrêmes. Ainsi, 20 à 50 % des personnes exposées à une catastrophe naturelle ont un risque de développer des troubles psychologiques³⁸.

Pendant la canicule, les températures élevées provoquent non seulement des troubles du sommeil, mais elles entraînent aussi une irritabilité accrue, une dégradation des relations sociales, des comportements agressifs, de la violence et une **hausse du nombre de suicides**.

Après une inondation, les survivants signalent une **anxiété persistante** lorsque de fortes pluies reviennent, ainsi que des crises de panique, des cauchemars et des difficultés à se concentrer sur les tâches quotidiennes, et ce jusqu'à dix ans plus tard. Le nombre total de personnes en Europe ayant signalé des troubles mentaux à la suite d'inondations entre 1998 et 2018 pourrait atteindre quelque 10 millions de personnes.

Une étude réalisée auprès des victimes de Xynthia, en 2010, a montré qu'il y avait des risques importants de dépression, d'anxiété et de syndrome de **stress**

post-traumatique. Et ce risque peut être aggravé par le sentiment permanent d'insécurité, lié à la répétition des catastrophes³⁹.

Les personnes souffrant déjà de problèmes de santé mentale sont susceptibles d'être plus affectées que celles qui n'en souffrent pas. Les communautés qui dépendent de la terre pour leur subsistance, notamment les agriculteurs et les pêcheurs, subissent un stress important en raison de leur dépendance à l'environnement, ainsi que de leur capacité limitée à pouvoir agir face aux événements climatiques.

Et les sinistrés ne sont pas les seuls à être impactés par les catastrophes climatiques. Le changement climatique génère également de nouveaux problèmes de santé mentale. Comme **l'écoanxiété** qui décrit la perte d'espoir, l'impuissance et la frustration liées aux impacts climatiques redoutés et qui est particulièrement courante chez les jeunes.

Selon les estimations, dans les pays riches, entre 40 et 80 % des enfants et des jeunes adultes souffrent d'incertitude, d'anxiété ou de fortes réactions émotionnelles face au changement climatique comme des sentiments de désespoir⁴⁰.



VU DE L'INTERNATIONAL

Un « plus » unique : appartenance au Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

L'expertise de la Croix-Rouge française repose sur une combinaison d'expériences et de collaborations internationales au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Cette dynamique contribue à la construction d'une approche commune, à l'enrichissement des pratiques nationales, et à la promotion de la santé mentale à l'échelle européenne et mondiale.

La Croix-Rouge française a participé à la création du réseau européen sur la santé mentale et le soutien psychologique de la Fédération internationale de la Croix-Rouge. Cette initiative favorise les échanges avec les Sociétés nationales autour de sujets actuels tels que la résilience face aux crises, le psychotraumatisme, les premiers secours psychologiques ou encore l'inclusion des populations vulnérables dans une approche communautaire. Ces interactions permettent la construction d'une approche commune et l'enrichissement mutuel des pratiques nationales.

Le travail régulier avec le Centre de référence de la Fédération internationale pour le soutien psychosocial, dans le cadre de projets européens ou de formations variées, contribue à la consolidation des compétences. En échangeant sur les grandes orientations stratégiques actuelles des différentes instances internationales (OMS, ONU), la Croix-Rouge française peut travailler à la mise en œuvre d'actions pertinentes au niveau national (approche communautaire, interventions précoces, programmes d'accompagnement à plus long terme, adaptés aux publics spécifiques).

L'ÉCLAIRAGE DE LA FONDATION CROIX-ROUGE FRANÇAISE



« Intégrer les enjeux de santé mentale et climatique en se basant sur le contexte local. »

Interview de Jean-Marc Goudet
Sociologue et médecin, chercheur sur les
enjeux de santé mentale et du changement
climatique.

Quelles sont les conséquences observées des
changements climatiques sur la santé mentale ?
Particulièrement, quel est l'impact des vagues
de chaleur ?

Jean-Marc Goudet : Je poursuis actuellement au Sénégal une recherche ethnographique qui porte sur l'impact des températures extrêmes sur la santé mentale, notamment des mères et des enfants, et qui est cofinancée par la Fondation Croix Rouge. Les vagues de chaleur exercent une pression considérable sur la santé mentale, impactant de manière disproportionnée les groupes vulnérables tels que les femmes enceintes, les mères ou les jeunes enfants. Ces effets ne se limitent pas à l'individu, mais s'inscrivent dans des dynamiques sociales de soin et d'éducation. >>>

>>> Dans de nombreuses situations, les mères, confrontées à l'anxiété et au stress causés par les troubles du sommeil dus aux fortes chaleurs (les leurs et ceux de leurs enfants), sont particulièrement épuisées pendant la saison chaude. Cette situation est exacerbée par leur rôle central dans la gestion du bien-être quotidien de la famille, notamment la ventilation nocturne des chambres des enfants et la prise en charge des enfants durant ces journées difficiles.

On observe une forte augmentation des conflits au sein des foyers, et même entre les professionnels de santé et les patientes.

Les enjeux de santé mentale sont également indirectement liés à l'impact sur le rendement agricole, qui réduit les moyens de subsistance. Cela dégrade la situation économique et ajoute une charge mentale aux mères, qui sont aussi responsables de nourrir les enfants et les conjoints, dans un contexte croissant d'insécurité alimentaire.

Quelles solutions peuvent être développées ou mises en œuvre ?

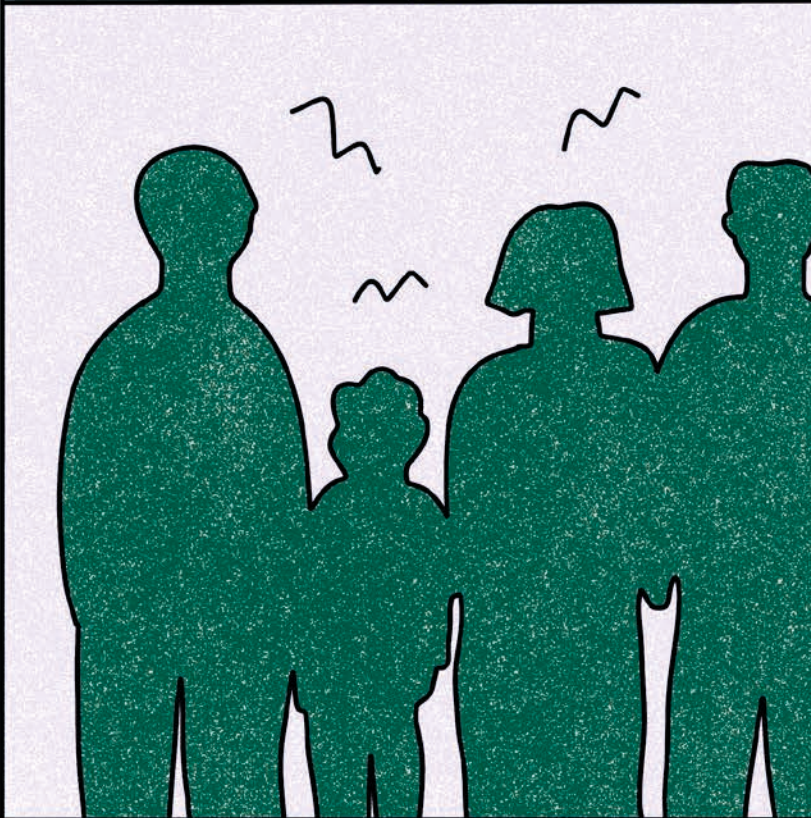
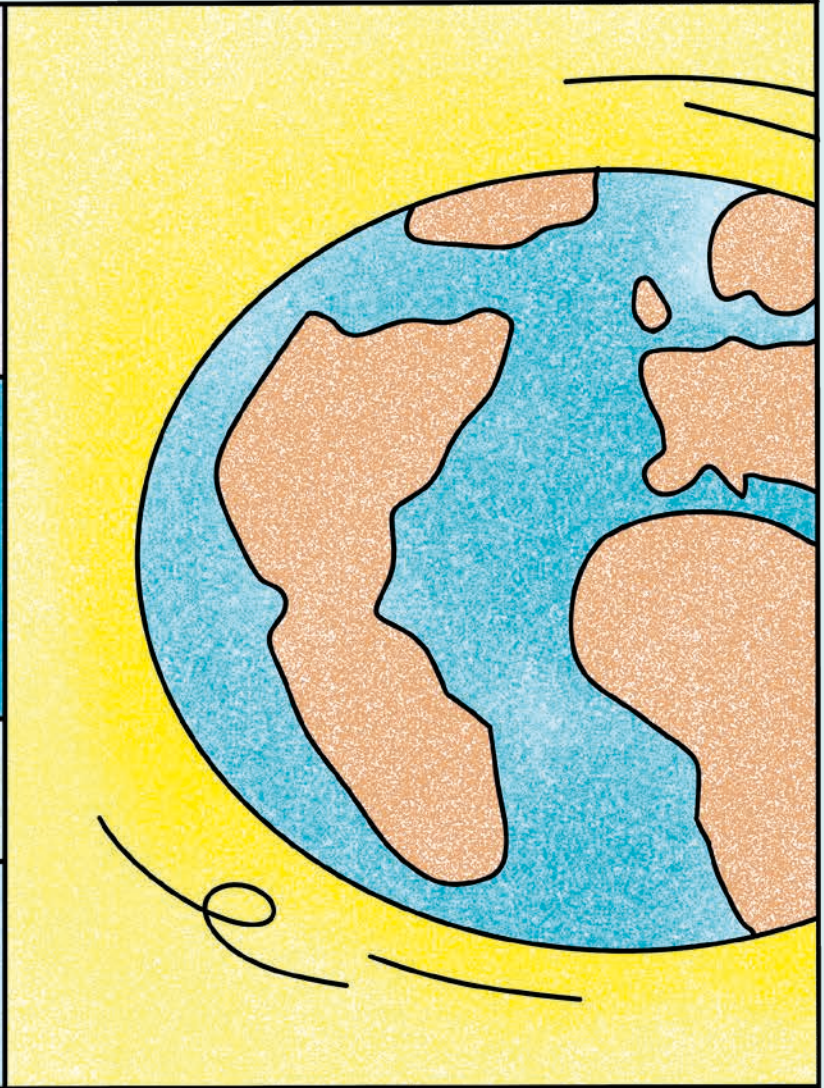
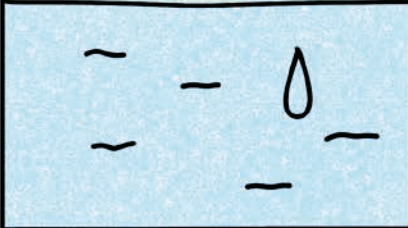
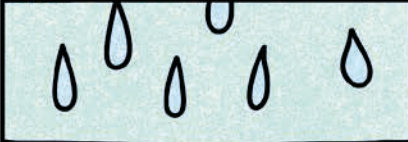
J-M G : L'un des défis consiste à mener des recherches participatives pour construire les interventions en adéquation avec les besoins spécifiques et le contexte local et social, afin de réduire l'impact des chaleurs. Cela implique donc de s'entretenir avec les populations locales pour trouver ensemble des solutions qui répondent aux besoins spécifiques du territoire. Par exemple, à partir de constructions architecturales traditionnelles qui améliorent la ventilation. Un des enjeux des associations de

solidarité pourrait être de contribuer à la formation des professionnels et des agents de santé, qui sont souvent peu formés sur les questions de santé mentale.

Quel apport et quel enseignement peut-on tirer en France des pays du Sud dans l'adaptation aux changements climatiques ?

J-M G : Un des enseignements est la nécessité de reconfigurer les champs professionnels sociaux et médicaux. Dans certains pays du Sud, des ONG locales se mobilisent pour intégrer les enjeux de santé mentale et climatique en se basant sur le contexte local. Elles forment des membres de la population ou des agents de santé et intègrent la santé mentale dans les soins de première ligne. Les résultats, bien que préliminaires, s'avèrent souvent prometteurs.





CONSTAT N° 2

**Les citoyens
ne sont pas prêts
à affronter
les crises
climatiques**

Le sentiment d'exposition aux risques climatiques et l'inquiétude qu'ils induisent ne cessent de croître. Pour autant, les Français ne se sentent pas préparés à les affronter.

Même si les pouvoirs publics et les populations ont désormais conscience de la nécessité d'être formés aux bons comportements et aux gestes qui sauvent, la proportion de citoyens effectivement formée reste insuffisante. La France demeure en bas du classement, avec seulement 40% de ses habitants formés.

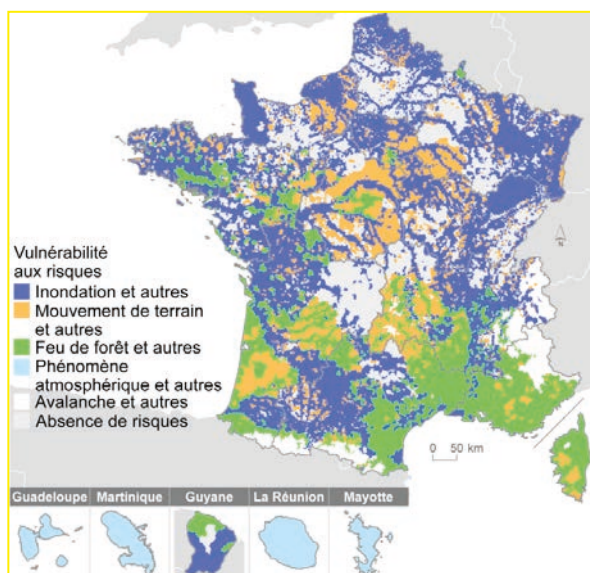
En outre, on observe une vraie méconnaissance des actions les plus basiques pour réagir en cas de catastrophe avec plus de 9 Français sur 10 qui n'ont pas à leur domicile un sac d'urgence déjà prêt en cas d'évacuation.

Lors des inondations dans le Pas-de-Calais, quand l'eau a commencé à monter dans les sous-sols des maisons, ou bien en Gironde, quand les feux de forêt se rapprochaient de plus en plus vite des maisons, les habitants n'ont pas eu beaucoup de temps pour évacuer.

Ils nous ont confié qu'ils avaient dû faire leur valise très vite, et qu'ils ne savaient pas toujours ce qu'il était important d'y glisser, quels gestes réaliser avant de quitter leur maison, quels étaient les bons comportements à adopter.

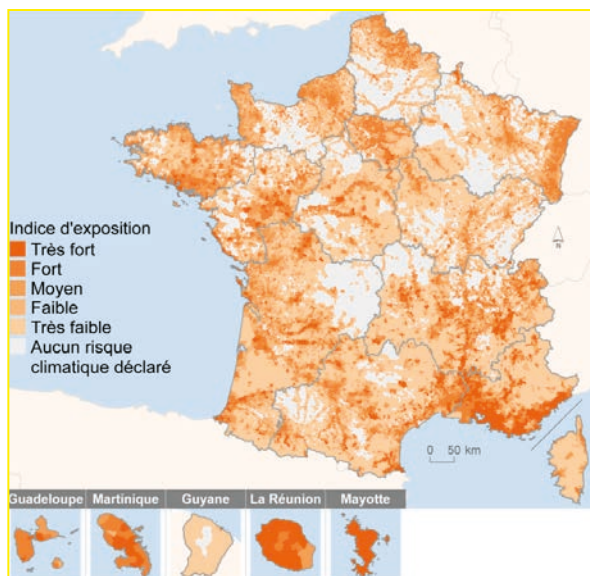
Pourtant, quand nous sommes informés en amont sur les bons comportements à tenir en cas de crise, nous sommes plus efficaces le jour où nous sommes confrontés aux difficultés.

Typologie de la vulnérabilité des territoires aux risques climatiques



Source : MTEs, Gaspar, 2017 – © IGN, BD Carto®, 2016
 Traitement : SDES, 2019. <https://www.notre-environnement.gouv.fr/>

Exposition des populations aux risques climatiques



Source : MTEs, Gaspar, 2017 – Insee, RP, 2014 © IGN, BD Carto®, 2010
 Source : <https://www.notre-environnement.gouv.fr/>

Chiffres clés

Entre 1900 et 2017
 en France

180
 événements naturels
 dommageables

3 100
 décès

sans compter
les canicules

Les Français ne se sentent pas préparés aux catastrophes climatiques

Les Français se sentent de plus en plus exposés aux risques climatiques, mais leur sentiment de préparation face à ces crises augmente lui beaucoup plus lentement.

À la demande de la Croix-Rouge française, l'institut de sondage OpinionWay a établi un état des lieux de la préparation de la population française dans le cas où une catastrophe climatique surviendrait. Une analyse indispensable au regard de la part de plus en plus élevée de la population exposée à ces risques. Un échantillon de 1001 personnes représentatif de la population française a donc été interrogé sur l'état de leur préparation dans le cas où une catastrophe climatique surviendrait.

41 % des personnes interrogées ont déclaré se sentir prêtes à faire face à une vague de chaleur. C'est un chiffre sur lequel nous pouvons collectivement réaliser des progrès, car, en 2023, 73% de la population hexagonale a été exposée aux vagues de chaleur estivales⁴¹.

De même, **moins d'un quart de la population française se déclare préparée à affronter une tempête** ou un cyclone, alors que l'exposition des Français à

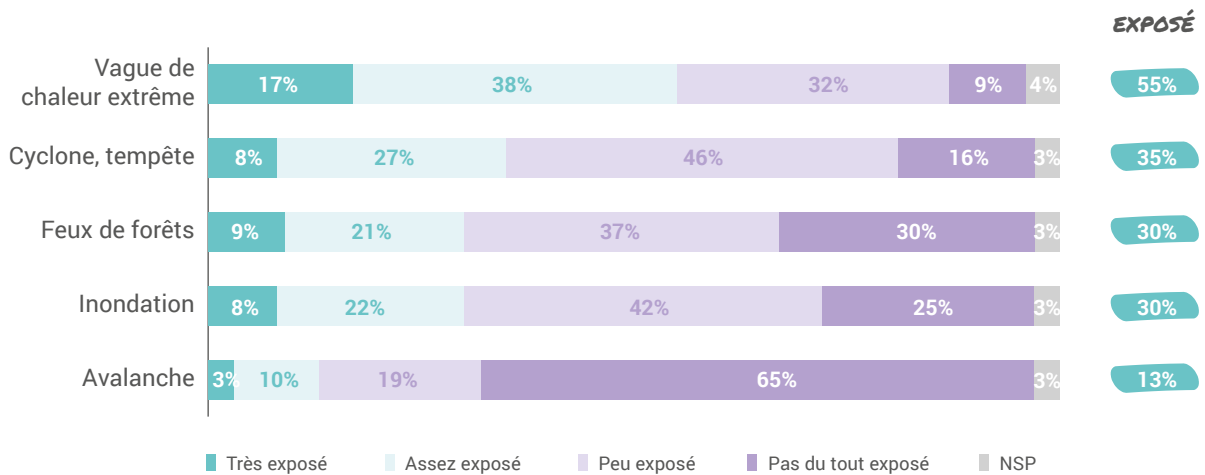
ce risque est en constante augmentation. En 2024, 35% des Français y sont exposés, soit 13 % de plus que deux ans auparavant.

Par ailleurs, on constate un **léger recul de la part des Français qui s'estiment prêts à faire face à une inondation**, passant de 27 % en 2022 à 25 % en 2024 alors même qu'ils se sentent de plus en plus exposés à ce risque (+4 % par rapport à 2022).

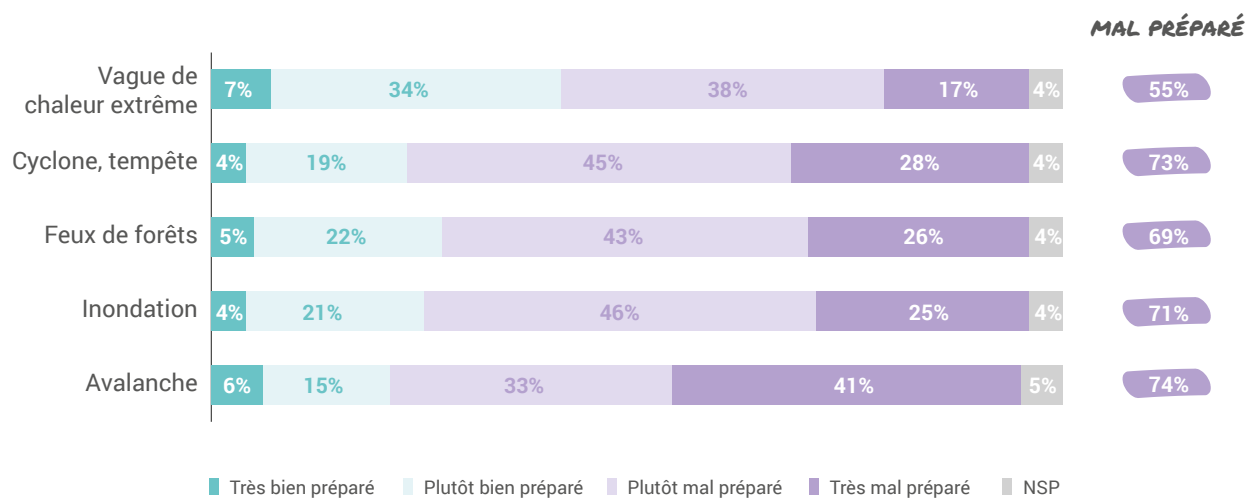
Enfin, concernant les incendies et les feux de forêt, à peine plus d'**un quart des personnes interrogées se sent prêt à y faire face**, soit 2% de plus qu'en 2022 alors que 9% de la population se sent davantage concernée.

Ces résultats le démontrent très clairement : le sentiment de préparation augmente moins vite que le sentiment d'exposition. **Il y a donc urgence à préparer les citoyens.**

SONDAGE Diriez-vous que vous êtes exposé ou pas exposé aux risques suivants ?



SONDAGE Diriez-vous que vous vous sentez bien ou mal préparé pour faire face aux risques extérieurs suivants ?



L'ANALYSE DU CRÉDOC

Une augmentation du nombre de Français estimant avoir été confrontés aux conséquences du changement climatique

La perception précise de l'existence de risques est une condition nécessaire de la résilience de la société face à ces risques. En effet, il est indispensable d'avoir conscience de l'existence de risques futurs afin de pouvoir les prévenir et s'y adapter. La connaissance fine des risques auxquels son

territoire est exposé permet de mieux réagir en cas de crise avérée. Les événements climatiques extrêmes ne font pas exception.

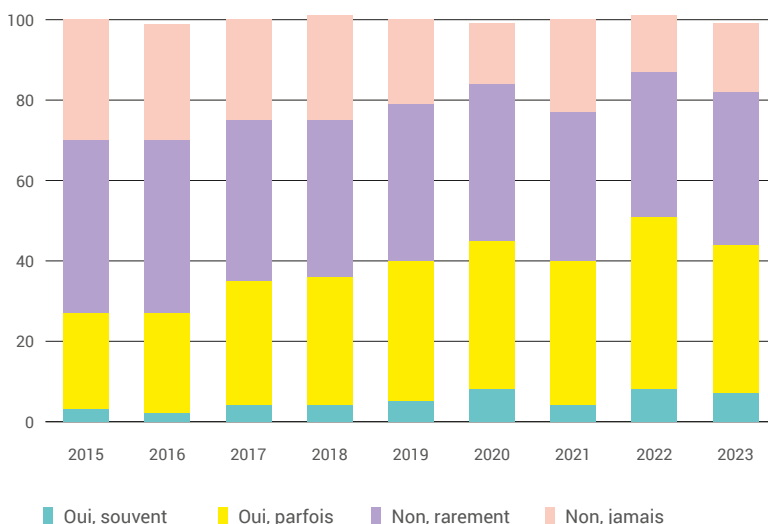
Le sentiment que son territoire sera obligé de prendre des mesures importantes dans les décennies à venir pour s'adapter aux nouvelles conditions climatiques est fortement partagé par la population depuis le début des années 2010 : 84 % des Français adoptent ce point de vue en 2023, soit la même proportion que celle observée en 2014 (83 %). Toutefois, l'expérience personnelle du changement climatique des Français sur la même période

a drastiquement évolué. Or, un facteur central dans la prise de conscience des Français des risques climatiques futurs est le poids des expériences vécues⁴².

En effet, les Français ont davantage tendance à juger très inquiétants les risques futurs pour eux-mêmes lorsqu'ils >>>

**En 2023,
44% des
Français ont
l'impression
d'avoir subi les
conséquences
du changement
climatique.**

Évolution du sentiment d'avoir déjà subi les conséquences du changement climatique sur son lieu de vie



Source : Baromètre Ademe des représentations sociales du changement climatique, 2024

>>> ont déjà été exposés à ces risques. Ce mécanisme s'observe d'ores et déjà dans les données recueillies par l'Ademe dans le cadre de son baromètre du changement climatique⁴³.

Ainsi, en 2023, 44 % des Français ont l'impression d'avoir déjà subi les conséquences du changement climatique là où ils habitent. Si cette proportion est en forte diminution entre 2022 et 2023 (moins 7 points en un an), la tendance de long terme est à l'accroissement du sentiment d'exposition aux conséquences climatiques.

En effet, le sentiment d'exposition personnelle a été multiplié par 1,5 entre 2015 (27 %) et 2023 (44 %). On note que cette augmentation est principalement portée par le recul des personnes déclarant n'avoir jamais été exposées à de telles conséquences : 30 % des Français se déclarent ainsi non concernés en 2015 contre 17 % en 2023.

Une publication du service des données et études statistiques (SDES) du ministère de la

Transition écologique et de la Cohésion des territoires nous renseigne plus précisément sur les types de risques naturels auxquels les Français se sentent tout particulièrement exposés, ainsi que ceux dont ils ont fait l'expérience⁴⁴. 24 % des habitants de l'Hexagone et 35 % des habitants d'Outre-mer se sentent exposés au risque d'inondation ou de submersion marine ainsi que 19 % des métropolitains et 18 % des Ultramarins au risque d'incendies de forêt. 82 % des habitants des Antilles et de La Réunion déclarent en outre être exposés aux risques cycloniques. Et cette conscience du risque s'affine bien en cas de résidence dans un territoire « à risques » : 34 % des métropolitains et 36 % des Ultramarins habitant un territoire à risques d'inondations s'y sentent exposés.

La nature des conséquences du changement climatique personnellement vécues par les Français semble en premier lieu causée par des tempêtes, cyclones et ouragans. 73 % des Ultramarins et 37 % des métropolitains en ont fait

l'expérience personnelle. Ces événements météorologiques sont suivis, en termes d'événements climatiques extrêmes, par les inondations ou submersions marines (31 % des Ultramarins et 27 % des métropolitains en ont vécu) et par les incendies de forêt (9 % des Ultramarins, 21 % des métropolitains). Les avalanches figurent en dernière position des événements climatiques extrêmes vécus, avec 7 % des métropolitains et moins de 1 % des Ultramarins concernés. Signe supplémentaire du lien entre l'expérience personnelle et la meilleure préparation, le fait d'avoir déjà subi les conséquences du changement climatique sur son lieu de vie est en lien avec une meilleure connaissance des mesures déjà prises sur le territoire pour s'adapter et mieux faire face aux conséquences du changement climatique : 79 % des personnes estimant avoir souvent subi des conséquences du changement climatique ont connaissance de ces dispositifs contre 46 % des personnes n'en ayant jamais subi⁴⁵.

L'ANALYSE DU CRÉDOC

Des préoccupations environnementales dépendantes d'un contexte plus global de crises socio-économiques ou géopolitiques

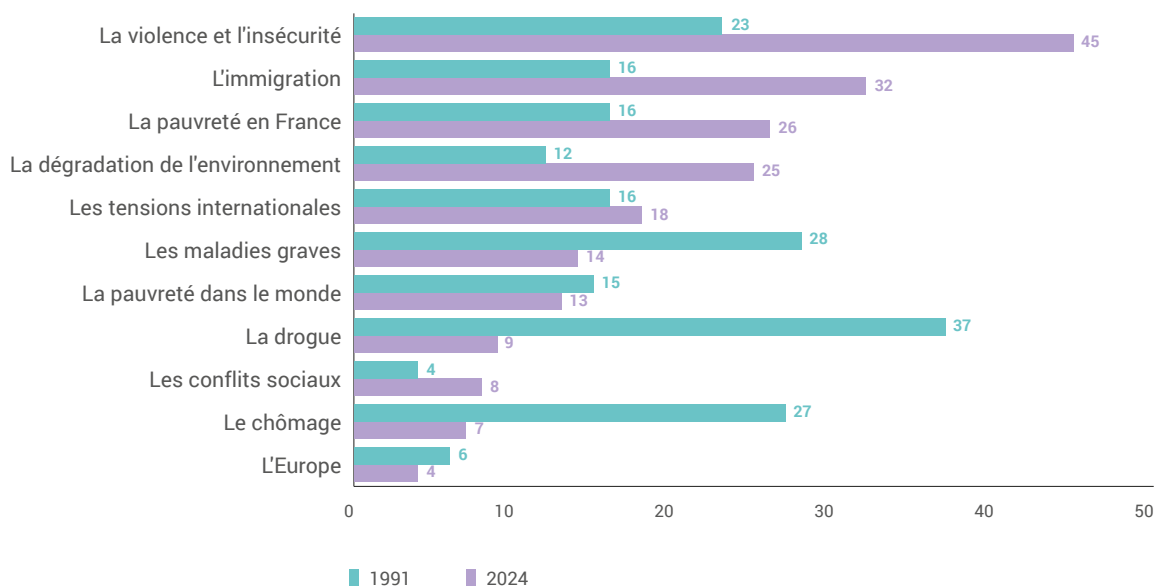
Depuis le début des années 1990, le Crédoc mesure les thématiques qui préoccupent le plus nos concitoyens parmi onze sujets proposés. Les répondants doivent indiquer les deux sujets qui les préoccupent le plus parmi les suivants : le chômage, les maladies graves, la dégradation

de l'environnement, la pauvreté en France, la pauvreté dans le monde, la drogue, la violence et l'insécurité, les tensions internationales, les conflits sociaux, l'immigration, l'Europe.

Les sujets de préoccupation ont largement évolué au fil du temps. En 1991, première date d'interrogation, la drogue (37 %), les maladies graves (28 %) et le chômage (27 %) étaient en tête, devant la violence et l'insécurité (23 %), les tensions internationales (16 %), l'immigration (16 %), la pauvreté en France (16 %) et dans le monde (15 %).

Le chômage a longtemps figuré en tête des inquiétudes, touchant jusqu'à 55 % des Français en 2014. Depuis dix ans, cette préoccupation est passée au second plan et n'est aujourd'hui un sujet d'inquiétude majeur que pour 7 % des Français. Les préoccupations à l'égard de la drogue sont retombées à partir de 2003 et celles à l'égard des maladies graves ont décliné à partir de 2013, sans remontée majeure pendant la période de pandémie. En parallèle, les préoccupations à l'égard de la violence et de l'insécurité ont augmenté, jusqu'à devenir le principal sujet d'inquiétude (45 % de la population >>>

Évolution des préoccupations des Français entre 1991 et 2023



Champ : Ensemble de la population âgée de 18 ans et plus (1991), de 15 ans et plus (2024).
 Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et aspirations.

>>> en 2024). Ce motif de préoccupation, déjà à un niveau élevé en 2023 (38 %), a même encore progressé de 7 points en douze mois.

La dégradation de l'environnement fait partie des thématiques qui ont progressé au fil du temps, passant de 12 % au début des années 1990 à 25 % en 2024. Ce niveau de préoccupation environnementale est cependant mis à mal par la montée en puissance des préoccupations sécuritaires : elle est à son plus bas niveau observé depuis 2018 après un recul de 5 points entre 2023 et 2024.

En 2024, le classement global

des onze préoccupations est ainsi le suivant : la préoccupation pour la violence arrive en tête (45 %), suivie par celles pour l'immigration (32 %) et la pauvreté en France (26 %). Malgré le changement climatique, la préoccupation environnementale ne parvient qu'à la quatrième place des préoccupations des Français. Les préoccupations à l'égard des tensions internationales (18 %), les maladies graves (14 %) et la pauvreté dans le monde sont citées par plus d'un Français sur dix, tandis que celles sur la drogue (9 %), les conflits sociaux (8 %), le chômage (7 %) et surtout l'Europe (4 %) sont les moins citées.

La sensibilité de la population aux questions environnementales est un élément clé de la préparation aux événements climatiques extrêmes. Elle favorise le soutien aux mesures allant dans le sens d'une transition écologique qui vise à anticiper le dérèglement

La préoccupation environnementale ne parvient qu'à la 4^e place des préoccupations des Français.

Évolution des préoccupations relatives à la dégradation de l'environnement



climatique en l'évitant ou en réduisant ses effets, ainsi qu'aux politiques d'adaptation et de protection prises par les pouvoirs publics. Sur le plan individuel, elle encourage les changements de comportements et de modes de vie, eux-mêmes potentiellement réducteurs du changement climatique. La sensibilité à l'égard de l'environnement assure également un rôle en termes de cohésion sociale, notamment dans le positionnement envers les populations et les territoires. Cependant, les préoccupations pour la dégradation de l'environnement entrent en >>>

Champ : Ensemble de la population âgée de 15 ans et plus.
Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et aspirations.

>>> concurrence avec d'autres considérations, notamment économiques, peut-être plus proches du quotidien des Français en l'absence de catastrophes climatiques. Ainsi, les Français se montrent davantage soucieux de l'environnement dans les périodes d'embellie économique, comme au cours de la décennie 2000. La place du sujet dans le débat public contribue également à faire évoluer les préoccupations. En 2008, année du Grenelle de l'environnement, elles atteignent un niveau inédit. Entre 2014 et 2020, alors que la situation économique s'améliore après la crise des *subprimes* et que les épisodes climatiques exceptionnels se multiplient, les alertes émanant des scientifiques rencontrent un écho important dans la population. Les préoccupations environnementales progressent régulièrement, jusqu'à devenir le deuxième sujet qui inquiète le plus les Français, derrière

la violence et l'insécurité. Chaque génération est en outre davantage préoccupée par la dégradation de l'environnement que les précédentes. Autrement dit, au même âge, chaque

30 % des Français estiment que les scientifiques exagèrent les risques du changement climatique.

nouvelle génération est plus attentive à la dégradation de l'environnement que celles lui ayant précédé. À titre d'exemple, 31 % des personnes nées entre 1977 et 1986, actuellement âgées de 43 à 47 ans, s'estiment préoccupées par ce sujet contre 19 % des personnes nées entre 1957 et 1966 ou 11 % des personnes nées entre 1937

et 1946 quand elles avaient le même âge. Mais alors que les effets du changement climatique sont de plus en plus visibles, les crises non climatiques se succèdent (covid, tensions internationales, inflation...) depuis trois ans et éloignent les potentiels effets dévastateurs résultant de la crise climatique de l'esprit des Français : le taux de préoccupation à l'égard de la dégradation de l'environnement cesse de progresser pour se stabiliser autour de 30 %. Si le sujet du dérèglement climatique et de ses conséquences s'est installé durablement dans le débat public, certaines opinions climatosceptiques progressent. Ainsi, 30 % des Français estiment que les scientifiques exagèrent les risques du changement climatique, une opinion qui progresse de 7 points entre 2022 et 2023⁴⁶.



« Faire association, c'est faire le choix du collectif »

Membre du Mouvement associatif, la Croix-Rouge française rappelle qu'il faut mieux reconnaître le rôle et le modèle des associations pour faire face aux crises individuelles et collectives. L'association donne la parole à sa présidente qui représente l'ensemble des composantes du monde associatif, susceptibles de prendre la parole sur les enjeux du changement climatique.

« Mal nommer les choses, c'est ajouter du malheur au monde », comme l'écrivait Albert Camus. Et c'est bien ce dont les associations souffrent ces dernières années. Depuis la loi visant à conforter les principes de la République du mois d'août 2021 et la mise en place d'un contrat d'engagement républicain pour toutes les associations subventionnées ou agréées, l'action des associations – et notamment celle des associations environnementales et de droits et de causes – est régulièrement interrogée, voire menacée.

Alors que le contrat d'association est régi par la loi 1901 qui est l'une des plus grandes lois de notre République, sans doute l'une des plus modernes, qui consacre la liberté de faire ensemble, ces dernières années voient la tendance changer puisque la confiance laisse peu à peu place à la défiance et attestent d'une incompréhension très forte du rôle des associations, qui, rappelons-le, ne sont pas là pour faire plaisir aux pouvoirs publics. En plus d'être grave, c'est très dangereux. Limiter la liberté associative, c'est limiter l'initiative

citoyenne collective, c'est prendre le risque de voir les individus se censurer et donc des combats ne pas être menés et donc des victoires ne pas être obtenues.

Lorsqu'un ministre de la République interroge les subventions versées à une association ou menace de supprimer une subvention en raison des propos tenus par la structure ; lorsque la désobéissance civile est présentée comme une nouvelle forme de séparatisme ou que les mots « éco » et « terrorisme » sont associés ; lorsque des associations dans le Finistère voient la préfecture rejeter leur demande de financement FDVA (malgré l'avis de la commission), « car un certain nombre d'informations qui m'ont été communiquées par mes services démontraient que certains aspects du fonctionnement de votre association étaient incompatibles avec le contrat d'engagement républicain que vous avez pourtant signé par ailleurs⁴⁷ », sans précisions supplémentaires empêchant ainsi l'association de se défendre, c'est grave, voire dangereux.

Faire association, ce n'est pas s'inscrire dans une zone de non-droit, faire association, c'est faire le choix du collectif pour défendre des idées ou des envies, pour porter des causes ou des projets. Faire association, c'est permettre l'expression d'intérêts collectifs absolument indispensables au bon fonctionnement de notre société qui a besoin d'aspérités, de contre-pouvoirs et de nuances. Le Mouvement associatif, en tant qu'organisation représentative du monde associatif, se mobilise pour défendre la liberté associative et dénoncer les effets du contrat d'engagement républicain qui a ouvert une boîte de Pandore qu'il nous faut impérativement refermer.

Des progrès restent à réaliser sur la réaction face à un événement climatique extrême

Dans le cas d'un événement climatique extrême imminent, **plus de la moitié des personnes interrogées (56%) estiment devoir se déplacer** pour aller chercher leurs proches ou pour rentrer chez elles. Or, ceci n'est pas la bonne réaction, car elle expose directement les populations à la catastrophe, en plus de créer des afflux sur les réseaux routiers, ralentissant les secours. Seuls **37% des Français ont le bon réflexe en se mettant en sécurité** et en écoutant les informations.

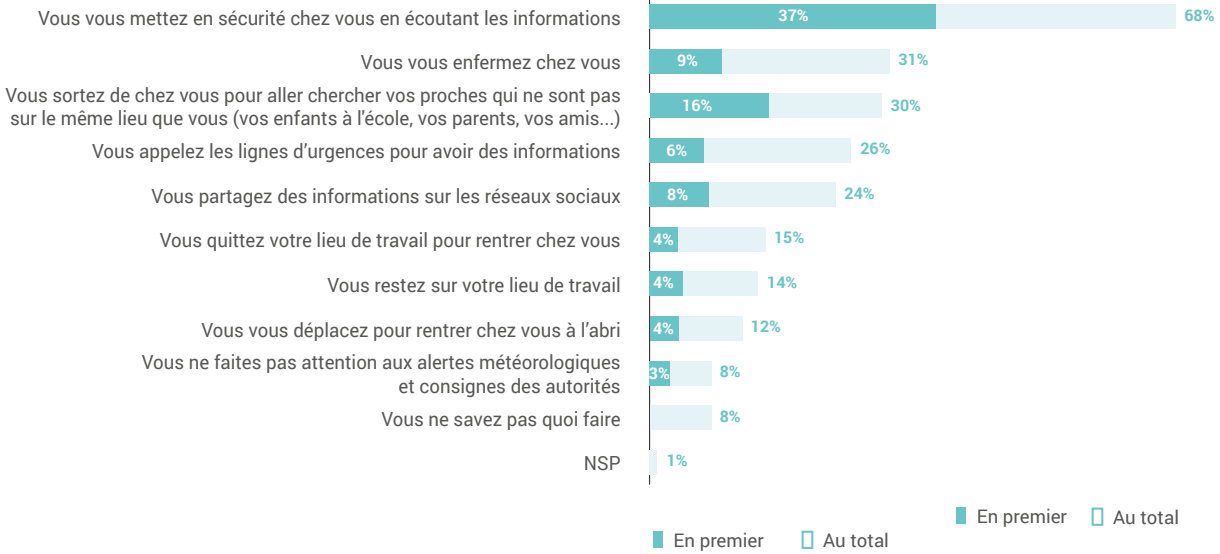
Dans l'intérêt des secours, les mouvements de personnes sont donc à proscrire, et il en va de même pour leur sollicitation pour obtenir des informations. En effet, la saturation des lignes téléphoniques est

susceptible de ralentir leur action et de faire passer des appels urgents en second lieu. Nous notons que **24% de la population déclare justement vouloir appeler les lignes d'urgence** pour obtenir des informations sur la crise, ce qui ne va pas dans le sens des recommandations.

3 personnes sur 10 déclarent vouloir s'enfermer chez elles, sans assurer une possibilité d'accès, comme laisser le portail ouvert, risquant de bloquer l'intervention des secours si nécessaire.

Enfin, **8% des Français déclarent ne pas savoir quoi faire** et 8% annoncent ne pas faire attention ni aux alertes météorologiques ni aux consignes de sécurité.

SONDAGE Quelles sont vos premières réactions ?



EN PLUS DU DISPOSITIF FR-ALERT, IL EXISTE AUSSI LES DIFFÉRENTES SIRÈNES.

Nous entendons le test chaque premier mercredi du mois vers midi. En cas de réelle menace sur la population, elle se déclenche sur trois cycles de 1 minute et 41 secondes, avant d'émettre un signal continu de 30 secondes. Dans ce cas, il faut se mettre à l'abri et tenter de s'informer grâce à son téléphone ou sa radio. Selon un sondage IFOP, seuls 20% des Français⁴⁸ savent reconnaître ces alarmes, et les comportements à tenir lors de leur déclenchement.





Les bons comportements en cas de catastrophe climatique

Face à toutes les catastrophes :

- Prévenir les voisins, en priorité les plus fragiles.
- Recharger son téléphone et sa batterie de secours.
- Se faire connaître auprès des services de secours lorsqu'on est en situation de dépendance.
- Suivre les consignes des autorités via la radio ou la télévision.

Avant de quitter sa maison :

- Préparer son sac d'urgence.
- Couper le gaz et l'électricité.
- Fermer les portes et les fenêtres.

Faire face à une inondation

Pour se protéger :

- gagner un point en hauteur pour se mettre à l'abri de l'eau (par exemple, monter à l'étage) ;
- ne pas se déplacer sauf si les autorités le demandent ;
- en cas d'obligation de déplacement, signaler son départ ainsi que sa destination à ses proches ;
- ne jamais traverser une zone inondée ni à pied ni en voiture et ne pas s'approcher des fils électriques tombés à terre ;
- ne pas attendre le dernier moment pour évacuer si l'ordre a été donné ;
- s'assurer que l'eau est potable avant de la boire.

Pour protéger ses biens :

- surélever le plus possible de choses dans les étages ou en hauteur ;
- fermer la baignoire : mettre le bouchon et du poids dessus pour le maintenir, pour éviter que la boue ne ressorte par là ;
- ne rien stocker au sous-sol, dans l'idéal le condamner ;
- boucher au mieux toutes les ouvertures du domicile avec du linge ou du ruban adhésif (pourtour des fenêtres, encadrement de la porte) ;
- vider le congélateur et le frigo avant de quitter la maison.

En cas de canicule

- Prendre régulièrement des douches ou des bains frais sans se sécher.
- Boire régulièrement, au moins un litre et demi par jour.
- Baisser les stores ou fermer les volets.
- Fermer les fenêtres dès que la température extérieure est supérieure à celle de l'intérieur.
- Si possible, ventiler ou climatiser au moins une pièce.
- Créer des courants d'air quand la température extérieure est plus fraîche.
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes, entre 11 heures et 18 heures.
- Éviter l'activité physique.
- Ne pas consommer d'alcool, de café ou de boissons très sucrées.
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches: rester en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragiles (proches, amis, voisins) et vérifier qu'elles ne souffrent pas de la chaleur.
- Être particulièrement vigilants en présence de personnes âgées, de nourrissons ou de jeunes enfants: un coup de chaleur peut arriver très rapidement.
- S'il n'y a pas de possibilité de se rafraîchir chez soi, passer au moins deux heures par jour dans un endroit frais comme un lieu public climatisé.

Une personne fait un malaise à cause de la canicule. Comment réagir ?

- Alerter les secours et suivre les consignes données ☎15, 18 ou 112.
- Transporter la victime dans un endroit frais.
- Déshabiller la victime ou desserrer ses vêtements.
- Arroser la victime ou la recouvrir avec

un linge humide en incluant la tête et la nuque pour faire baisser sa température.

- Si la victime est consciente, lui proposer de boire de l'eau.
- Si elle est inconsciente et qu'elle respire normalement, la mettre en position latérale de sécurité en attendant les secours.

En cas d'incendie

Si l'on est témoin d'un départ de feu.

Que faire ?

- Tenter d'éteindre le feu, s'il n'est pas trop important, avec un extincteur ou une couverture mouillée.
- Appeler les pompiers au plus vite ☎18.
- Ouvrir le portail pour faciliter l'accès des secours.
- Arroser les abords de sa maison et les parties en bois tant que le feu n'est pas là.
- Couper le gaz et fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur pour éviter une explosion.
- S'enfermer chez soi en attendant les consignes.
- Écouter la radio ou la télévision pour être informé.
- Fermer les volets, portes et fenêtres pour éviter de provoquer des appels d'air.
- Boucher les entrées d'air avec des chiffons mouillés.
- Arroser les portes et fenêtres de l'intérieur afin qu'elles résistent mieux aux flammes.
- Évacuer uniquement sur décision des pompiers.

Des ressources utiles :

Toutes les infos pour se préparer :

<https://www.georisques.gouv.fr/>.

Le module RéSo de la Croix-Rouge :

<https://view.genial.ly/64c7b172b414db0011d22710>.

Les risques de crues :

<https://www.vigicrues.gouv.fr/>.



L'EXPÉRIENCE CROIX-ROUGE

Des dispositifs pour se préparer aux catastrophes

INOND'ACTION

C'est une expérience de réalité virtuelle conçue par la Croix-Rouge française, avec la participation de VR Connection et d'Aviva France. Son objectif est de sensibiliser le grand public aux risques d'inondation, à l'importance de la préparation, et de donner envie aux citoyens de se former.

Ce scénario de réalité virtuelle dure une dizaine de minutes et se déroule en six étapes. D'abord, une introduction technique, une introduction thématique sur l'importance du risque d'inondation, le lien avec le changement climatique et la nécessité de la préparation. Ensuite, une séquence « Catakit » où l'on doit constituer un sac d'urgence en sélectionnant les bons objets autour de soi. Enfin, une séquence où la personne se retrouve à l'intérieur d'une maison, confrontée à l'eau qui arrive et qui monte, la personne doit alors en quelques minutes effectuer certaines actions utiles.

Pour aller plus loin, l'expérience de réalité virtuelle est toujours suivie d'une discussion avec les animateurs. Elle peut également être complétée par une des formations proposées par la Croix-Rouge française : initiation à la réduction des risques, sensibilisation à l'urgence sociale, prévention des accidents de la vie courante, initiation aux premiers secours.

Pour en savoir plus



« RÉSO » : UN NOUVEAU MODULE POUR SE PRÉPARER À TOUTES LES CATASTROPHES

En France, l'implication des populations dans la gestion des risques de catastrophes reste faible en milieu urbain, et souvent limitée en milieu rural, ne favorisant pas le développement de solidarité en amont pour faire face à des situations de catastrophes ; et ceci malgré

des réseaux de voisinage régulièrement actifs. Face à ce constat, la Croix-Rouge française a mis en place « RéSo », un module découverte à destination de l'ensemble des volontaires, bénévoles et salariés, de l'association, ainsi que du grand public. Cet outil interactif présente les risques majeurs auxquels la population française est susceptible de faire face, et indique comment s'y préparer efficacement, individuellement et collectivement. Des modules d'initiation et d'approfondissement seront également conçus et expérimentés en 2024.

Pour en savoir plus





VU DE L'INTERNATIONAL

En Norvège, la formation aux premiers secours est obligatoire à l'école, pour passer son permis de conduire, et parfois même pour obtenir un emploi. Résultat : ils sont formés à 95 % !

Chiffre clé

+20 %
de personnes
formées au PSC1
par la Croix-Rouge
française
en 2023



VU DU TERRAIN

Julie

42 ans, mère de 2 enfants

« Ça fait des années que je souhaite faire la formation aux premiers secours. Comme mon budget ne me permettait pas de la financer, je la réclamais régulièrement au service formation de mon entreprise, et ça y est ! J'ai enfin une place pour le mois prochain !

Malgré ma forte motivation, je n'avais jamais sauté le pas auparavant, car je suis une mère de famille débordée qui travaille à plein temps, avec des fins de mois un peu justes.

Comme c'est pris en charge par mon entreprise et réalisé sur mon temps de travail, je me suis précipitée dès l'ouverture des inscriptions. Depuis que j'ai des enfants, je me rends compte que je ne sais pas comment agir en cas de crise, et je me suis déjà retrouvée démunie, comme lorsque l'un d'entre eux a failli s'étouffer. »

« Depuis que j'ai des enfants, je me rends compte que je ne sais pas comment agir en cas de crise. »



Notre proposition

Formons 80% de la population aux gestes et aux comportements qui sauvent

À la Croix-Rouge, nous souhaitons que tous les citoyens apprennent à se protéger et à protéger les autres. Nous sommes convaincus que si les individus sont informés et formés, l'impact des événements climatiques extrêmes sur les populations sera moindre, et les dégâts matériels réduits.

Loin de se substituer aux services professionnels de secours, le citoyen peut constituer le premier maillon de la « chaîne de secours » en repérant les premiers signes, en prévenant les secours et en prodiguant les premiers soins.

Il est donc impératif de mettre en place des mesures pour faciliter l'accès à l'information pour tous, et diffuser très largement les bons comportements et la formation aux gestes qui sauvent. Face à l'accumulation des événements climatiques extrêmes, il faut poursuivre et accélérer notre dynamique de préparation.

L'objectif de 80% de la population formée aux gestes qui sauvent est maintenant partagé et des progrès sont identifiés. En 2018, le président de la République fixait cet objectif pour fin 2022. Cet objectif a été réitéré dans le cadre de la loi n° 2023-22 du 24 janvier 2023 d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur, précisant dans son rapport annexé que « tous les jeunes et tous les actifs devront être formés aux gestes de premiers secours en dix ans, avec une formation continue tout au long de la vie pour conserver les bons réflexes ».

Dans les faits, le taux de formation de la population française est parmi les plus bas en Europe et on estime aujourd'hui à seulement 40% le nombre de Français ayant récemment suivi une formation aux gestes qui sauvent, validée par la délivrance d'un certificat de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1). Contre 95% en Norvège, 80% en Allemagne et en Autriche, ou encore 75% en Islande. Même si ce n'est pas encore suffisant, nous voyons toutefois une progression, car nous sommes passés en vingt ans de 10% à 40% de la population formée. Ces progrès concernent notamment les jeunes grâce aux efforts entrepris à l'école. D'ailleurs, en 2022, 65% des moins de 25 ans indiquent connaître « très bien ou assez bien » les gestes qui sauvent, contre 38% parmi les 65 ans et plus.

De plus, depuis près de dix ans, le délai moyen d'intervention des secours augmente régulièrement (passant de 12 min 30 s en 2014 à 14 min 49 s en 2021). D'où l'importance pour un citoyen de connaître les bons gestes.

Chiffre clé

Seul 1 Français sur 10 estime très bien connaître les gestes qui sauvent.

Pour faciliter l'accès à la formation, la Croix-Rouge française a digitalisé ses formations.

Elle propose depuis 2021 un format hybride de formation PSC1 en deux parties : d'abord une phase de formation à distance, composée de modules à réaliser en ligne sur une plateforme d'e-learning, puis une phase de formation en présentiel afin de pratiquer les gestes et de s'exercer grâce à des simulations. Avec une augmentation de 20 % du nombre de personnes formées au PSC1 par la Croix-Rouge française en 2023, nous tirons les premiers bénéfices de cette nouvelle formule.

En plus des gestes qui sauvent, il faut compléter cette formation par la maîtrise des comportements qui sauvent.

→ **Il faut maintenir cet objectif et passer à la formation aux gestes et aux comportements qui sauvent.**

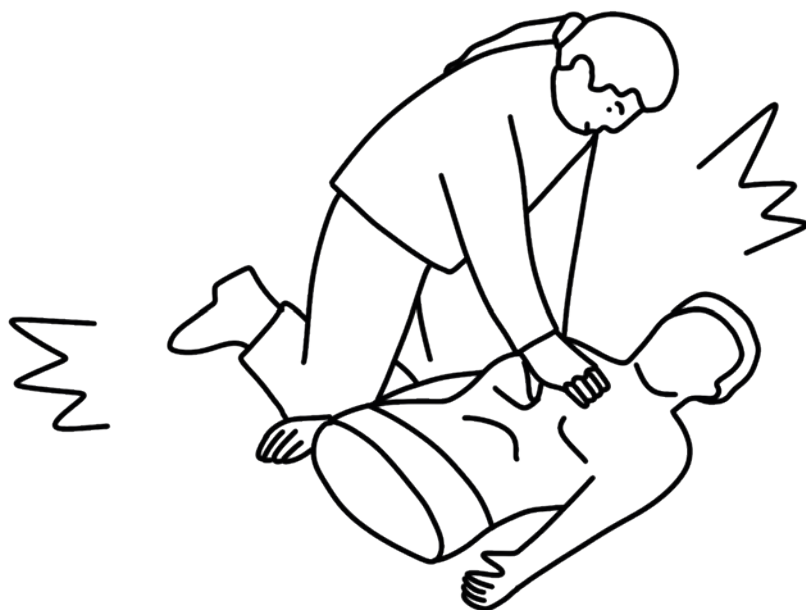
C'est ce que fait la Croix-Rouge française avec son module d'initiation à la réduction des risques qui permet de développer une attitude responsable en envisageant les actions concrètes à réaliser pour se préparer le plus efficacement à faire face à une catastrophe individuelle ou collective (ex. : connaissance des sirènes, des vigilances météo, sensibilisation à FR-Alert, les bons réflexes face aux crises, etc.).

→ **Il faut intégrer au compte personnel de formation la possibilité de se former au PSC1.**

Pourquoi ne peut-on toujours pas financer sa formation aux gestes qui sauvent avec son compte personnel de formation ? Cela permettrait de la rendre accessible au plus grand nombre, d'accentuer également la visibilité de ces formations sur la plateforme www.moncompteformation.gouv.fr et formerait ainsi une nouvelle avancée vis-à-vis de l'ambition affichée en 2018. Et cela permettrait aux personnes formées de valoriser ces compétences et de reconnaître leur importance dans le monde du travail.

→ **Il faut inciter la formation des employés aux événements climatiques extrêmes sur leur lieu professionnel**

Dans une démarche de responsabilité, les entreprises et administrations publiques ont aussi un rôle à jouer dans la préparation de leurs salariés. C'est d'ailleurs ce qui a été mis en place dans les territoires ultramarins suite au décret n° 2023-333 du 3 mai 2023 relatif à la sensibilisation des travailleurs aux risques naturels majeurs en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Mayotte, à La Réunion, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Wallis-et-Futuna. Avec l'émergence des risques liés aux changements climatiques, il serait nécessaire d'élargir ces dispositions à l'ensemble du territoire.



POUR SE FORMER



LES PREMIERS SECOURS À L'ÉCOLE

Suite à l'adoption de la loi de modernisation de la sécurité civile en 2004 et de la loi citoyen-sauveteur de juillet 2020, le Code de l'éducation rend obligatoires la sensibilisation à la prévention des risques, l'information sur la mission des services de secours et la formation aux premiers secours dans les établissements d'enseignement publics et privés sous contrat des premier et second degrés. L'instruction interministérielle du 24 août 2016 définit les enjeux de cette sensibilisation et de cette formation aux premiers secours et gestes qui sauvent :

- donner une information sur l'organisation et les missions des services de secours pour que chacun puisse alerter de la manière la plus appropriée ;

- garantir l'apprentissage des gestes élémentaires de survie à pratiquer en attendant l'arrivée des secours organisés ;
- développer des comportements civiques et solidaires, le sens de la responsabilité individuelle et collective.

La formation des élèves aux premiers secours a connu une nette progression passant de 30 % d'élèves formés en 2014 à près de 70 % avant la crise sanitaire.

En 2018-2019, 68 % des élèves sortant de 3^e avaient été formés aux GQS + PSC 1.

La crise sanitaire a provoqué une forte baisse du nombre d'élèves formés ces deux dernières années. Durant l'année scolaire 2021-2022, 16% des élèves étaient formés aux « gestes qui sauvent » (GQS) et 26% ont obtenu le PSC1. Un rebond est observé pour 2022-2023 (statistiques en cours de consolidation).



Notre proposition

Préparons tous notre sac d'urgence pour faire face à une crise

Face aux événements climatiques extrêmes comme une inondation ou un feu de forêt, il n'y a souvent qu'une seule solution : évacuer. Et lorsque nous sommes en pleine crise, il est difficile d'avoir le recul et la capacité d'analyse nécessaire pour ne rien oublier d'important en partant.

Lors des inondations dans le Pas-de-Calais, quand l'eau est brutalement montée dans les sous-sols des maisons, ou bien en Gironde, quand les feux de forêt ont encerclé les habitations, les habitants se sont retrouvés bien démunis. Ils nous ont confié qu'ils ont dû faire leur valise très vite, et qu'ils ne savaient pas toujours ce qu'il est important d'y glisser, les gestes à réaliser avant de quitter sa maison et les bons comportements à adopter.

Selon notre sondage OpinionWay pour la Croix-Rouge française, seuls 11% des Français disposent d'un sac d'urgence prêt, et moins de la moitié des Français connaît les objets indispensables qu'il faut y glisser.

Dans le souci de mieux préparer les populations à l'hypothèse de la survenue d'une catastrophe, la Croix-Rouge française encourage chaque foyer à préparer un sac d'urgence. Sa composition doit couvrir les

cinq besoins vitaux d'une personne en cas de crise, à savoir s'hydrater, se nourrir, se soigner, se protéger et se signaler, pendant une durée de 24 à 48 heures dans l'attente de l'arrivée des secours. La composition de ce sac d'urgence est à adapter à la situation de chaque famille pour répondre à ses besoins spécifiques.

Lorsqu'un événement climatique arrive brutalement, les moyens de communication habituels sont mis à l'épreuve. Les coupures de courant entraînent l'interruption des programmes télévisés et la connexion Internet, et imposent même le silence à notre poste de radio traditionnel, si nous n'avons pas eu la bonne idée de prévoir des piles de secours.

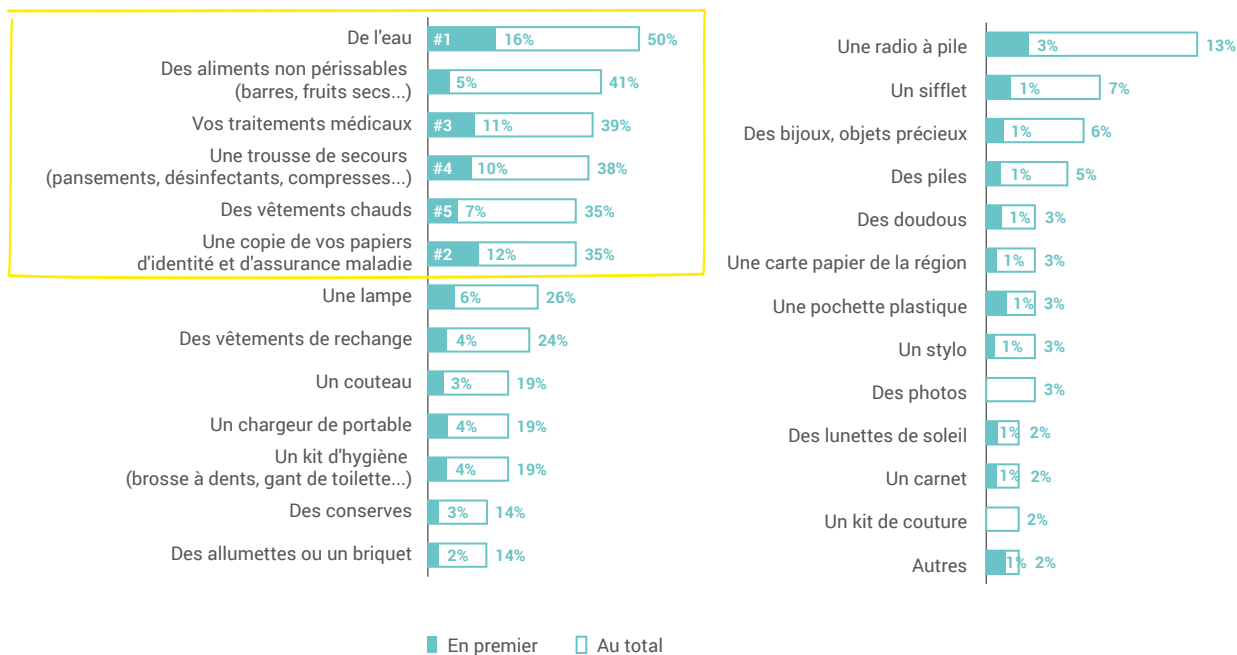
Lors de la tempête Ciaran, en novembre dernier, plus de 1,5 million de Français ont été privés d'Internet et de téléphone. Les réseaux fixes et mobiles ont été touchés par des pannes à cause des fortes rafales qui ont secoué l'ouest de la France. L'enjeu est alors crucial d'avoir tous la capacité de communiquer, pour recevoir les consignes, appeler à l'aide et contacter ses proches. C'est pour cette raison que le poste de radio avec ses piles neuves est un élément clé du sac d'urgence, un outil essentiel lorsque les communications sont interrompues.

Chiffre clé

89%

des personnes interrogées disent ne pas disposer d'un sac d'urgence pour faire face à un événement climatique extrême.

SONDAGE En cas d'événement climatique extrême, quels sont les cinq objets que vous prenez dans un sac d'urgence parmi les suivants ?





RADIO À PILES + PILES DE RECHANGE

afin de suivre les consignes des autorités



MÉDICAMENTS ET TRAITEMENTS



TROUSSE DE PREMIERS SECOURS

alcool, pansements, compresses...



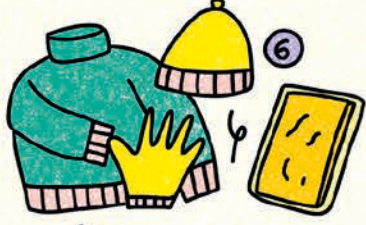
OUTILS DE BASE

couteau multifonction, cutter, couverts, sacs poubelle...

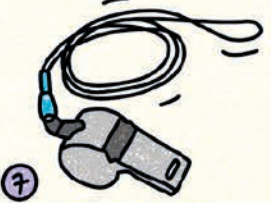


NOURRITURE NON PÉRISSABLE, NE NÉCESSITANT PAS DE CUISSON

conserves, petits pots bébé, nourriture pour animaux...



VÊTEMENTS CHAUDS + COUVERTURE DE SURVIE



OUTILS POUR SE SIGNALER

sifflet pour appeler à l'aide, bâtons lumineux...



LAMPE DE POCHE

avec piles de rechange + bougies, briquet et allumettes



KIT D'HYGIÈNE

brosse à dents, dentifrice, rasoir, protections périodiques, gel douche/shampooing, préservatifs, brosse à cheveux, mouchoirs, crème à raser...



EAU POTABLE EN QUANTITÉ

gourde, bouteille, cachets purifiants...



POCHETTE ÉTANCHE

avec copie des documents d'identité, argent liquide, chargeur de téléphone, lunettes de vue, clés...



BLOC-NOTES + CRAYONS

- 1 -
PLACEZ LE SAC DANS UN ENDROIT FACILE D'ACCÈS

- 2 -
UNE FOIS PAR AN, VÉRIFIEZ LE CONTENU DU KIT.
(en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées + remplacer les piles)

- 3 -
EN CAS D'UTILISATION, N'OUBLIEZ PAS DE LE RÉAPPROVISIONNER!

Les jeunes : très préoccupés par les enjeux environnementaux et prêts à s'engager

Si la préoccupation environnementale des Français se stabilise autour de 30 %, on remarque des écarts entre les générations, les jeunes générations sont plus mobilisées que leurs aînés sur ce sujet.

L'Ademe a mené une enquête en janvier 2023 auprès des 15-25 ans. Premier constat : **les jeunes sont très préoccupés par les enjeux environnementaux**. 69 % se déclarent bien informés, et avoir été sensibilisés à l'environnement au sein de leur famille ou au cours de leur scolarité. Ils expriment la même confiance dans le discours scientifique que les 55-75 ans, soit près de 80 %.

Les jeunes s'estiment majoritairement plus engagés que les générations précédentes. Et ils le sont ! Si la pandémie a pu tempérer les velléités d'engagement entre 2019 et 2022, amenant un léger recul sur cette période, près d'un tiers des jeunes donnent de son temps bénévolement⁴⁹. Nous le constatons d'ailleurs dans nos équipes. Avec près de **19 000 bénévoles de moins de 30 ans, soit un quart de nos bénévoles** au 1er janvier 2024, notre association n'a pas de difficulté pour attirer de jeunes volontaires.

Conscients de l'urgence climatique, ils apprécient les contenus qui donnent des perspectives positives sur la façon de lutter contre le changement climatique. Selon Laelia Benoit⁵⁰, pédopsychiatre et chercheuse sur l'impact du changement climatique sur la santé des enfants et des ados, **il faut passer à l'acte pour calmer l'écoanxiété**. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'on se met à trier ses déchets, à faire du vélo : *« Les actions individuelles représentent la première étape, mais c'est quand les gens passent à l'action collective qu'ils se sentent mieux. Que ce soit dans leur école, dans leur quartier, ou une association. »*

Le nombre de collégiens ayant obtenu leur certificat PSC1 a fortement baissé en raison de la crise sanitaire. Durant l'année scolaire 2021-2022, 16 % des élèves étaient formés aux gestes qui sauvent (GQS) et 26 % ont obtenu le PSC1. Un rebond est observé pour 2022-2023⁵¹.

Il est donc primordial de former dès le plus jeune âge aux risques climatiques, et surtout d'offrir des possibilités de se former et de participer à l'effort collectif pour diffuser les bons comportements.

L'ANALYSE DU CRÉDOC

Une forte progression des établissements scolaires intégrant le changement climatique au cœur de leurs projets éducatifs

L'éducation à la nature, aujourd'hui appelée éducation au développement durable, existe depuis 1977. Il s'agit d'un dispositif mis en place par le ministère de l'Éducation nationale en vue d'intégrer le thème du développement durable dans les programmes d'enseignement de l'école jusqu'au lycée, à travers notamment des formations

spécialisées du personnel d'enseignement⁵².

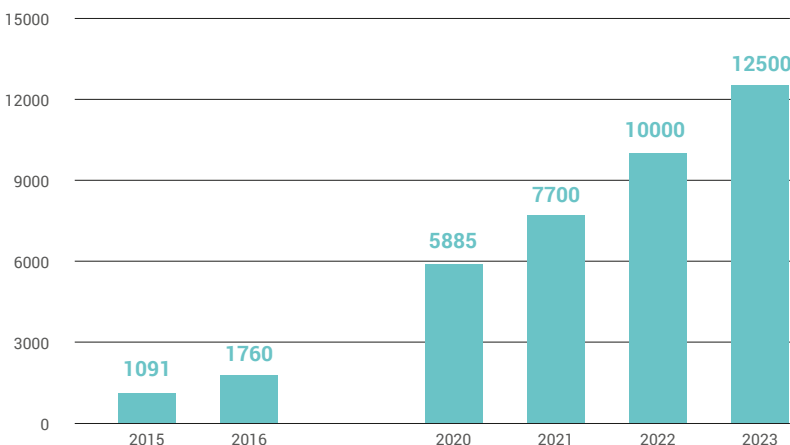
En 2013, le ministère de l'Éducation nationale a lancé officiellement la démarche « E3D » (école ou établissement en démarche globale de développement durable). Une labellisation a été développée en 2019 pour reconnaître les établissements scolaires s'étant engagés dans une démarche de développement durable et rendre compte de la qualité de leur démarche. La mise en place de mesures pédagogiques et d'éducation des plus jeunes est un facteur important dans la résilience actuelle et future de la société face aux changements climatiques. Plusieurs études ont en effet montré l'importance

de l'éducation et des processus d'apprentissage pour faire face à des environnements changeant rapidement⁵³. Les établissements « E3D » vont cependant au-delà de la simple mise à disposition de ressources pédagogiques en encourageant les expérimentations, la mobilisation des élèves, mais aussi les partenariats externes, en particulier avec la collectivité territoriale de rattachement de l'établissement.

Bien que le label ne soit pas directement centré sur les événements climatiques extrêmes, il peut contribuer à préparer les élèves à ces risques. L'éducation et la sensibilisation aux changements climatiques s'accompagnent en effet d'un panorama de leurs conséquences, au rang desquelles figurent les catastrophes naturelles. Des études de cas peuvent ainsi contribuer à préparer les élèves à la survenue de ce type d'événements.

En outre, le fonctionnement des établissements labellisés en partenariat étroit avec les acteurs locaux contribue également à une meilleure connaissance des actions mises en place sur le territoire, mais aussi des risques auxquels il est exposé. La promotion de pratiques durables auprès >>>

Nombre d'écoles et d'établissements scolaires engagés dans une démarche globale de développement durable (label E3D)



Source : Insee, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

>>> des jeunes générations peut contribuer à la préparation aux événements climatiques extrêmes, et sur le plus long terme, à la réduction de leur fréquence et de leur intensité.

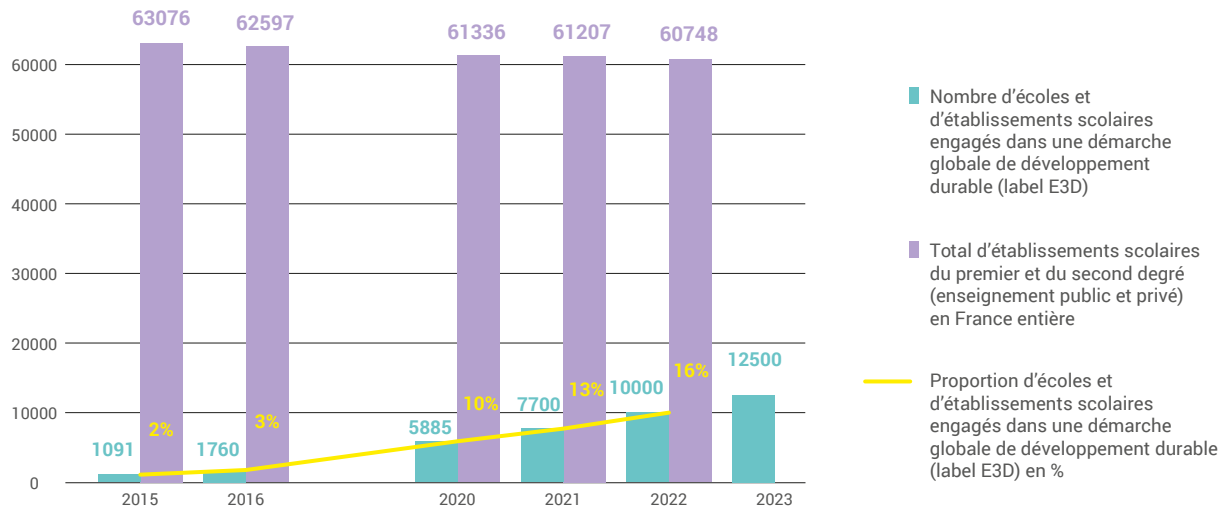
Le nombre d'écoles ou d'établissements scolaires engagés dans cette démarche E3D a été multiplié par dix en l'espace de sept ans :

1 091 étaient en effet concernés en 2015 contre 10 000 en 2022.

En 2022, 16 % de l'ensemble des établissements scolaires français (premier degré, second degré, enseignement public et privé en France entière) sont ainsi engagés dans cette démarche. La progression entre 2020 et 2022 a été particulièrement rapide et témoigne de l'ambition d'une meilleure prise en compte du changement climatique et de ses conséquences dans l'enseignement des générations

futures. À ce titre, le label E3D a été retenu par la France comme un indicateur de l'objectif 4 « Éducation de qualité » de la feuille de route de la transition vers un développement durable des Nations Unies⁵⁴. Et le nombre d'établissements labellisés progresse encore entre 2022 et 2023 avec 2 500 nouveaux établissements en l'espace d'un an, soit une augmentation de 25 %.

Proportion des écoles et établissements scolaires labellisés E3D



Source : Insee, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse



L'EXPÉRIENCE CROIX-ROUGE

**Depuis treize ans,
la ville de Landerneau
organise avec la Croix-Rouge
des sessions de formation
aux gestes de secours
pour les élèves de CM2.
180 jeunes ont ainsi
été formés cette année.**

C'est une initiation aux gestes de premiers secours (IPS). Les élèves apprennent à se protéger en cas de danger, à donner l'alerte et à réagir face à une victime inconsciente, à la mettre en position latérale de sécurité, à réaliser des compressions thoraciques et même à utiliser un défibrillateur. Un diplôme officiel est remis à chaque enfant à l'issue de cette formation.

Cette formation est devenue un rite initiatique pour tous les élèves de CM2 de la ville, avant de rentrer au collège. Cela les responsabilise en les faisant devenir citoyen sauveteur. Les enfants et les parents sont ravis de cette initiative. D'ailleurs, les enfants sensibilisent ensuite souvent leurs parents. En treize ans, ce sont plus de 2000 enfants qui ont pu être formés et sensibilisés grâce à ce dispositif.

L'EXPÉRIENCE CROIX-ROUGE

**Le programme ALERTE
en Nouvelle-Calédonie**

Ce programme vise à sensibiliser la population calédonienne, et particulièrement les plus jeunes, aux risques naturels auxquels est exposé leur territoire : séisme, tsunami, inondation, feu de végétation, mouvement de terrain et cyclone.

L'équipe de la Croix-Rouge française intervient principalement en milieu scolaire, auprès d'élèves de 9 à 11 ans. À travers des activités ludiques, l'objectif est d'apprendre à toutes et à tous comment anticiper, réagir et secourir en cas de catastrophe naturelle. Les enfants vont ainsi découvrir les éléments déclencheurs d'un tsunami, les comportements à adopter pour se mettre à l'abri face à un cyclone, ou encore la façon de prévenir le déclenchement d'un feu de brousse. En complément



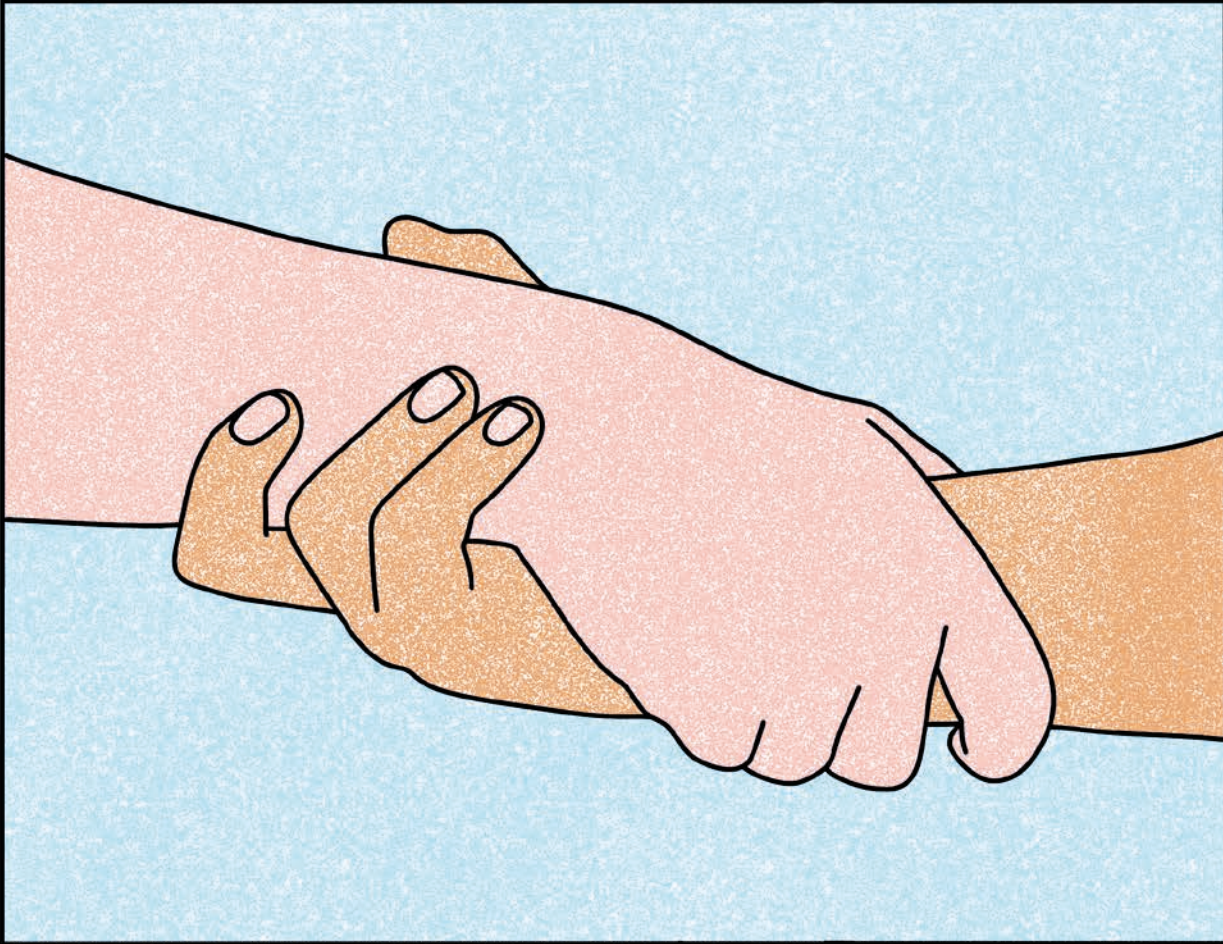
VU DU TERRAIN

**Les gestes qui sauvent
dès la maternelle !**

On peut commencer à enseigner les gestes qui sauvent dès l'école maternelle. Les plus petits ont droit eux aussi à leur séance de sensibilisation aux risques des accidents de la vie courante. À l'aide de jeux enrichis d'images et de pictogrammes, comme *Les aventures de Rafi* ou *Sauve ton doudou*, les enfants apprennent, l'air de rien, à appréhender différents dangers et à acquérir les bons réflexes : appeler le 15, se mettre à l'abri, éviter les brûlures ou les coups de soleil, etc. Confrontés à différentes situations qui leur parlent, ils réagissent en racontant des anecdotes ou des choses vécues. Pour Camille, mère de Marius, 3 ans, cette sensibilisation dès le plus jeune âge est importante. « *Je veux lui apprendre les gestes de premiers secours le plus tôt possible. C'est indispensable !* »

de ces activités, les élèves bénéficient d'une initiation aux gestes de premiers secours : reconnaître une situation de danger, appeler les secours ou encore mettre quelqu'un en position latérale de sécurité. Des gestes nécessaires à connaître pour secourir un camarade ou un adulte.

Depuis 2019, plus de 7 500 enfants ont été sensibilisés en milieu scolaire. Et depuis 2022, des actions de sensibilisation à destination du grand public sont également organisées, dans le cadre d'événements spécifiques. L'équipe a ainsi participé à une quinzaine d'événements sur tout le territoire.



CONSTAT N° 3

**Le soutien
aux populations
est trop souvent
le grand oublié
de la réponse
aux crises**

Les événements climatiques ne deviennent des catastrophes que lorsqu'ils impactent les populations, au niveau humain et matériel.

Pour y faire face, **les pouvoirs publics multiplient les plans de préparation**. Les chiffres sont encourageants. Par exemple, le nombre de régions dotées d'un observatoire du changement climatique et de communes concernées par un plan communal de sauvegarde a doublé ces dernières années.

Mais cette multiplication des plans ne suffit pas.

Plusieurs rapports sur la gestion des risques et des crises l'ont du reste souligné. La mission sur la transparence, l'information et la participation de tous à la gestion des risques majeurs, technologiques ou naturels⁵⁵ de juin 2021 met en garde : « ***Ce foisonnement d'informations, de documents réglementaires [...] est certes louable, mais paradoxalement, contribue aussi à rendre l'information complexe, technique et diffuse*** », et regrette que les citoyens soient « ***sous-représentés dans les instances locales d'information*** ». De même, la mission sur la modernisation de la sécurité civile et la protection contre les risques majeurs de juin 2023⁵⁶ préconise de « ***diminuer le nombre de documents opérationnels, par fusion ou intégration*** », de « ***renforcer la coordination des acteurs*** » et ainsi « ***faire du risque l'affaire de tous*** ».

Malgré la multiplication de ces plans, on observe que la réponse en urgence à la crise a malheureusement tendance à **ne pas prendre suffisamment en compte les besoins réels des populations**. En témoigne par exemple la baisse de 10 % des crédits alloués par l'État entre 2022 et 2023 aux associations de sécurité civile dont c'est précisément le rôle. Résultat : en 2024, seuls 250 000 euros sont prévus au budget, à répartir entre 17 associations...

Pour la Croix-Rouge française, cela représente environ 20 000 euros par an, soit moins de 30 centimes par bénévole.

Or, tendre la main, apporter un soutien matériel avec des biens de première nécessité et assurer un soutien psychologique aux populations sont autant de missions essentielles pour atténuer le choc des catastrophes climatiques.

Qui plus est, pour faire face à cette multiplication des catastrophes d'origine naturelle, les associations de sécurité civile doivent aussi effectuer d'**importants investissements indispensables** à la réalisation des missions de soutien aux populations : renouvellement des véhicules de premiers secours, constitution de stocks de première nécessité, formation des bénévoles... Alors que leur modèle économique est de plus en plus fragilisé par l'inflation. Les revenus tirés des actions de formation du grand public et des dispositifs de secours mis en place sur les événements (comme c'est le cas à la Croix-Rouge) ne suffisent plus à financer l'activité de soutien aux populations, qui augmente sans cesse depuis dix ans.

Sur le terrain, nos bénévoles sont surmobilisés par des crises plus intenses et plus longues. Nous risquons clairement de manquer de volontaires pour faire face à l'ampleur des dégâts des crises à venir, malgré l'élan d'engagement qui ne faiblit pas. 7 personnes sur 10 se déclarent prêtes à proposer leurs services aux associations engagées dans l'accompagnement des sinistrés. Ce désir d'engagement des citoyens est indispensable, mais seul, il ne suffira pas.

Les pouvoirs publics ont progressé sur le volet planification face aux risques

Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics ont lancé une grande campagne de planification face aux risques.

À l'échelon communal, le nombre de communes devant se doter d'un plan communal de sauvegarde (PCS) a doublé. Aujourd'hui, seule la moitié des communes s'est déjà organisée dans ce sens, mais ce chiffre ne cesse d'augmenter. Rédigé sous la responsabilité du maire, il a pour objectif d'organiser l'information et la protection de la population en cas de survenue d'un événement dit de « sécurité civile⁵⁷ ».

Au niveau régional, entre 2020 et 2021, le nombre d'observatoires du changement climatique a doublé, passant de trois à six. Et le nombre de groupes d'experts régionaux traitant des impacts du changement climatique est passé de dix-sept à vingt-sept durant cette même période. Ce sont des organes essentiels pour collecter des données locales spécifiques, mais aussi évaluer les zones les plus vulnérables et les risques auxquels les populations sont exposées.

Et au niveau national, le nombre de projections climatiques sur le portail DRIAS, accessibles au grand public, a été aussi multiplié par deux. La préparation

au changement climatique ne peut en effet s'affranchir d'études prospectives et scientifiques sur ses conséquences potentielles sur les populations et les territoires. L'anticipation de vagues de sécheresse ou de chaleur, d'inondations ou de tempêtes violentes, et l'identification claire des périmètres concernés sont susceptibles de réduire les pertes humaines et matérielles.

**La préparation
au changement
climatique ne
peut en effet
s'affranchir d'études
prospectives et
scientifiques sur
ses conséquences
potentielles.**

L'ANALYSE DU CRÉDOC

Un doublement du nombre de communes et d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) concernés par un plan communal de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde (PCS), créé par la loi de modernisation de sécurité civile de 2004, prévoit la mobilisation des différents acteurs communaux face à des événements majeurs naturels et climatiques, technologiques ou sanitaires. Rédigé sous la responsabilité du maire, il a pour objectif d'organiser l'information et la protection de la population en cas de survenue d'un événement dit de « sécurité civile ». La formation des acteurs, la mise en place de modes d'organisation et d'outils techniques doivent permettre de faire face à ces situations sans basculer dans une crise⁵⁸.

Inondations, mouvements de terrain, feux de forêt, canicules, orages, tempêtes, cyclones et tornades, fortes chutes de neige et verglas, tsunamis et submersions marines font partie des événements climatiques qui doivent être anticipés dans un PCS. Le document doit recenser

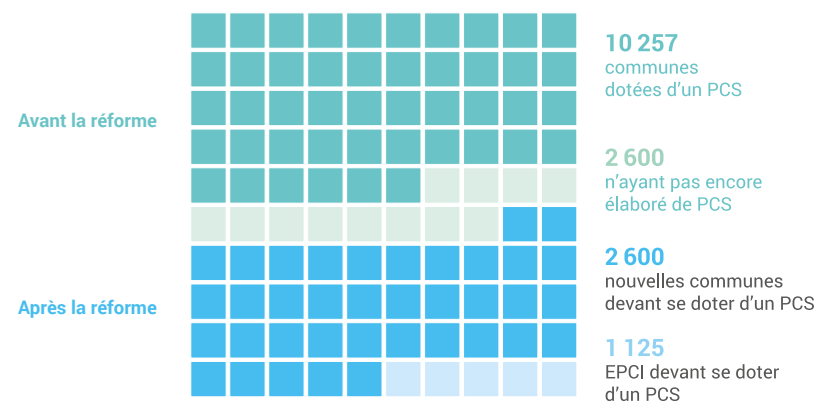
les risques connus et les moyens matériels et humains disponibles pour y faire face, proposer des mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, décrire l'organisation permettant la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité et détailler les modalités de mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population, notamment les plus vulnérables.

Concrètement, il prévoit par exemple la détermination d'une zone de danger et de son périmètre de sécurité, l'information de la population par tous les moyens possibles (haut-parleurs, automates d'appels téléphoniques, panneaux lumineux...), l'évacuation d'une partie de la population, l'identification de sites d'accueil

ou d'hébergement d'urgence, le ravitaillement de première urgence...

Jusqu'en 2021, seules les communes dotées d'un PPRN (plan de prévention des risques naturels) et les communes situées à proximité d'une installation dangereuse (situées dans le champ d'un plan particulier d'intervention) étaient soumises à l'obligation de se doter d'un PCS. Plus d'un tiers des communes françaises (12 558) étaient alors couvertes par un PPRN, dont une très grande partie (10 961) intégrant un risque d'inondation. La loi Matras du 25 novembre 2021 prévoit l'extension du champ des communes soumises à cette obligation. Elle concerne désormais également les communes soumises à un >>>

Nombre de plans communaux et intercommunaux de sauvegarde réalisés et à réaliser



Source : Association des maires de France, 2022

>>> risque important d'inondation, au risque sismique, volcanique ou cyclonique, ainsi que celles dont le territoire comprend une forêt soumise au risque d'incendie. Ces communes doivent se doter d'un

plan dans un délai de deux ans à partir de la notification du préfet. La réforme prévoit également que les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), dont au moins une commune est concernée par un

PCS, devront se doter d'un plan intercommunal de sauvegarde (PICS) d'ici novembre 2026, signe d'efforts accrus pour mieux préparer le territoire aux événements extrêmes.

L'ANALYSE DU CRÉDOC

Un enjeu de résilience aux événements climatiques extrêmes par l'anticipation : nombre de projets territoriaux d'adaptation au changement climatique fondés sur la nature

Pour le Haut Conseil pour le climat, l'un des défis centraux de la résilience climatique est de dépasser la simple réponse réactive et isolée aux risques pour tendre à l'anticipation ou à l'évitement des risques. En ce sens, il convient de se préparer aux changements, et notamment aux événements climatiques extrêmes, de les

anticiper au maximum de manière systémique, mais aussi de chercher à les éviter.

Ces projets sont susceptibles d'atténuer les conséquences humaines et matérielles des événements climatiques extrêmes.

Les projets territoriaux d'adaptation au changement climatique fondés sur la nature ont justement pour but de renforcer la résilience d'un territoire face aux effets du changement climatique en se basant sur le fonctionnement de la nature : imitation de processus naturels existants, protection et restauration des écosystèmes,

adoption de pratiques durables, etc.

Ces projets sont donc susceptibles d'atténuer les conséquences humaines et matérielles des événements climatiques extrêmes, mais également d'en prévenir certains. Ainsi, en restaurant les zones humides et en reboisant les bassins versants, la fréquence et l'intensité des inondations peuvent, pour partie, être diminuées. Les effets des sécheresses et des vagues de chaleur peuvent également être atténués par une gestion plus durable des cultures ou la végétalisation des zones artificialisées et donc la réduction des îlots de chaleur urbains⁵⁹.

En France, le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) a pour objectif affiché de « mieux protéger les Français face >>>

>>> aux événements climatiques extrêmes, mais aussi de construire la résilience des principaux secteurs de l'économie face aux changements climatiques⁶⁰. Le plan national s'est fixé pour objectif de décliner des projets d'adaptation au changement climatique fondés sur la nature, sur l'ensemble du territoire français, hexagonal comme ultramarin. Quatorze projets exemples ont déjà été identifiés par le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature en 2018. À mi-parcours du deuxième PNACC, en 2020, 28 projets territoriaux d'adaptation au changement climatique

fondés sur la nature avaient été développés⁶¹. De manière plus générale, le recours à des solutions fondées sur la nature apparaît de plus en plus fréquent dans les documents de planification, bien que la terminologie « fondé sur la nature » ne soit pas toujours employée. Ainsi, chacun des 12 schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) de quatrième génération, approuvés pour la période 2022-2027, comporte des solutions fondées sur la nature sans les référencer tels quels⁶².

Ces solutions sont amenées à se généraliser encore davantage sous l'impulsion du projet Life intégré ARTISAN⁶³, financé par

l'Union européenne et piloté par l'Office français de la biodiversité (OFB). Ce projet, aligné sur le PNACC2, a pour objet d'accélérer le déploiement des solutions fondées sur la nature d'ici à 2027.

Chiffres clés

14
projets en 2018

28
projets en 2020

L'ANALYSE DU CRÉDOC

Une meilleure identification des risques naturels grâce à la mise à disposition d'un nombre croissant de projections climatiques

Le portail Internet « Drias, les futurs du climat »⁶⁴ a été conçu en 2012 pour fournir des informations climatiques à un niveau géographique très

fin, permettant de mettre en œuvre des mesures d'adaptation appropriées aux besoins et risques locaux⁶⁵.

Il est le fruit d'un partenariat entre les services climatiques et de climatologie de Météo-France, de grands producteurs de modélisation climatiques français (CNRM, IPSL, CERFACS) et d'un comité d'utilisateurs rassemblant des collectivités territoriales, des associations, des bureaux d'études, des entreprises, tous utilisateurs potentiels des informations mises à disposition.

Le Drias se base sur trois scénarios d'évolution climatique proposés par le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC)⁶⁶ pour proposer des projections du futur du climat. Le portail offre donc la possibilité de simuler des évolutions à différents horizons temporels (de 2050 à 2100), sur différents thèmes (atmosphère, agriculture, etc.), sur différentes variables (écarts de température, de précipitations, d'humidité, de vent, etc.), mais aussi sur différents territoires. Les projections réalisées sont >>>

>>> en effet déclinées au niveau régional. Garder ce portail à jour est un objectif essentiel à l'anticipation des grandes évolutions susceptibles d'affecter le territoire français. Les risques naturels font à ce titre partie des thèmes traités en priorité, avec la santé, les sols, la biodiversité, les risques naturels ou encore le bâtiment.

Un grand nombre de projections offre la possibilité d'une plus grande préparation aux conséquences du changement climatique.

Le nombre de nouvelles projections climatiques mises à disposition du grand public s'est accru au cours du temps. Le jeu DRIAS-2020 remplace un

précédent jeu de projections, DRIAS-2014, également composé de simulations régionalisées, mais qui en comportait dix-huit contre trente pour le jeu DRIAS-2020. Ce nombre de projections plus élevé s'explique par la prise en compte d'un scénario supplémentaire, dit d'atténuation, en complément des deux scénarios déjà pris en compte pour 2014. Outre ce nombre accru, le jeu DRIAS-2020 a également bénéficié d'un temps de développement plus long (six années supplémentaires) et de la correction d'anomalies détectées sur le jeu 2014⁶⁷.

Un grand nombre de projections offre la possibilité d'une plus grande préparation aux conséquences du changement climatique. La préparation au changement climatique ne peut en effet s'affranchir d'une étude prospective, scientifique, de ses conséquences potentielles sur les populations et les territoires. L'existence même de la

plateforme, son actualisation et son amélioration au fil du temps ainsi que la communication publique des données témoignent de la structuration d'un système de gouvernance et de veille scientifique autour des enjeux climatiques ; et cela constitue également un signe de résilience.

Chiffre clé

Nombre de nouvelles projections climatiques intégrées au portail DRIAS :

18
en 2014

30
en 2020

L'ANALYSE DU CRÉDOC

Un accroissement du nombre de régions pourvues d'un observatoire sur le changement climatique

La mise en place d'observatoires régionaux sur le changement climatique est une étape nécessaire pour une société résiliente et préparée aux défis futurs. Pilotée par le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère de la Transition écologique, la structuration d'un réseau national des observatoires régionaux du climat a été particulièrement souhaitée par les acteurs territoriaux. Dans l'optique d'avoir accès aux données les plus représentatives possibles, les observatoires sur le changement climatique sont en étroite collaboration avec les régions, les collectivités territoriales, les universités ou encore les associations locales⁶⁸. Les observatoires opèrent ainsi dans une logique de réseau, favorisant le partage d'expériences et promouvant une gestion anticipative et inclusive des conflits d'usage des ressources naturelles.

Plusieurs de ces observatoires et groupes d'experts ont déjà vu le jour, sous des formes variées.

Par exemple, des observatoires transversaux qui fournissent des indicateurs des effets du changement climatique et des données sur l'énergie comme les OREC⁶⁹, des groupes d'experts sur le changement climatique, ou encore des observatoires qui fournissent spécifiquement des indicateurs sur l'agriculture, les ORACLE, ont vu le jour dans plusieurs régions françaises⁷⁰.

Entre 2020 et 2021, le nombre de régions dotées d'un observatoire du changement climatique a doublé.

Entre 2020 et 2021, le nombre de régions dotées d'un observatoire du changement climatique a doublé, passant de trois à six. Le nombre d'observatoires et de groupes d'experts régionaux traitant des impacts du changement climatique est passé de dix-sept à vingt-sept durant cette même période.

Disposer de données actualisées et locales, adaptées au contexte environnemental, social et économique d'un territoire est indispensable à l'anticipation et

à la préparation face aux enjeux climatiques, de court et moyen terme.

À ce titre, les observatoires sur le changement climatique constituent des organes essentiels pour collecter des données locales spécifiques, mais aussi pour évaluer les zones les plus vulnérables et les risques auxquels les populations sont exposées. L'anticipation de vagues de sécheresse ou de chaleur, d'inondations ou de tempêtes violentes, et l'identification claire des périmètres concernés sont susceptibles de réduire les pertes humaines et matérielles. Au-delà de leur dimension scientifique, les observatoires assurent en effet une mission de coordination, de partage d'expérience et d'informations entre régions. Ils permettent l'évaluation des politiques d'adaptation et l'élaboration de stratégies régionales tenant compte des spécificités territoriales⁷¹. Par la communication de leurs travaux, ils participent également de manière diffuse à la préparation des individus et des collectivités aux événements climatiques extrêmes.

L'ÉCLAIRAGE DU GROUPE URD



« L'approche sociale de la gestion des risques mérite d'être soutenue. »

Interview de Véronique de Geoffroy
directrice générale de l'URD.

L'URD est un think tank indépendant spécialisé dans l'analyse des pratiques et le développement de politiques pour l'action humanitaire et la gestion des fragilités.

Peut-on mieux préparer les populations aux événements climatiques extrêmes ?

Véronique de Geoffroy : Dans son rapport de juin 2023, Hubert Falco témoigne du sentiment partagé par nombre d'élus et d'acteurs de la sécurité civile d'être aujourd'hui au bout d'un système, face à la multiplication par cinq des catastrophes naturelles sur les quinze dernières années en France. Les acteurs de l'aide et de la société civile partagent aussi ce sentiment et si une prise de conscience et des changements commencent à avoir lieu depuis la période covid-19, nous devons mieux nous organiser collectivement, réfléchir à une interface, pour

organiser en amont des crises, permettant d'être en lien avec les populations et d'associer toutes les parties prenantes (décideurs publics, associations, quartiers, etc.) dans la préparation, la gestion et la réponse aux crises.

Cette approche communautaire de la gestion des crises, beaucoup plus développée dans les pays où l'État est moins fort et qui ont une longue expérience des catastrophes, présente divers effets positifs qui seraient utiles à développer en France métropolitaine. Elle permettrait par ailleurs de rendre le citoyen plus actif et de lutter ainsi contre l'écoanxiété qui est en lien direct avec le sentiment d'impuissance et l'inaction politique face au changement climatique.

Comment adopter une approche territoriale et intégrée (par opposition à une approche sectorielle ou thématique) ?

VG : La crise survient sur un territoire où vivent et cohabitent de multiples acteurs, issus de la société civile et des institutions publiques locales. Ce sont toujours ces acteurs qui sont les premiers à se mobiliser en réponse à un choc. Contrairement à l'idée dominante que « l'homme est un loup pour l'homme », en période de crise, de nombreux comportements prosociaux sont constatés et l'entraide est plus souvent la norme que l'exception. Ainsi, penser la réponse aux crises sur un modèle vertical depuis l'extérieur (comme la plupart des modèles d'intervention nationaux et internationaux) sans réfléchir à l'interface et au soutien de ce niveau de réponse locale et horizontale >>>

>>> ne répond que partiellement aux besoins immédiats. Les aléas climatiques ne deviennent des catastrophes que parce qu'ils impactent des sociétés et des environnements vulnérables, révélant ainsi les fragilités préexistantes. Pourtant, la prévention des risques est encore trop souvent une question technique gérée par des ingénieurs avec une approche et des outils issus des sciences dures. L'approche sociale de la gestion des risques mérite d'être soutenue afin qu'une approche multisectorielle et intégrée, adaptée à chaque territoire, puisse répondre aux risques à venir. Les représentants des collectivités territoriales ont ici une responsabilité essentielle.

Pourquoi faut-il faire participer les populations dans la construction de leur propre résilience suite à un événement climatique extrême ?

VG: L'entraide spontanée est essentielle dans les situations de crise, car elle permet une réponse immédiate. Dans la plupart des situations, les secours extérieurs mettent du temps à arriver ou peuvent être débordés. Face à cette carence, les populations sont en première ligne pour apporter les premières réponses, en interface avec les acteurs locaux. Dans un monde à +2 °C ou +4 °C, il faudra de plus en plus considérer les populations comme un élément de la réponse. Ça n'est pas suffisamment le cas aujourd'hui alors que nous avons beaucoup à apprendre de l'expérience des personnes qui ont vécu ces crises pour nous améliorer.

Bien sûr, il faudra savoir soutenir cet élan de mobilisation pour transformer ce potentiel en aide

humanitaire concrète et efficace. Et au-delà de cette aide d'urgence, considérer et reconnaître ce rôle essentiel des populations touchées par une crise permettra le relèvement individuel et collectif de ceux qui, de victimes, sont devenus acteurs de la réponse.

Pour en savoir plus

Ces réflexions préliminaires sont issues des travaux de recherche opérationnelle du Groupe URD.

L'entraide en situation de crise et de catastrophe - Groupe URD.

Sans coordination avec les associations, la planification est insuffisante pour protéger les populations

Si la planification est évidemment nécessaire, elle n'est pas pour autant suffisante. Elle ne devient efficace qu'avec une bonne coordination.

Or, une coordination s'anticipe avant la catastrophe. Plusieurs rapports sur la gestion des risques et des crises l'ont du reste souligné : la mission sur la modernisation de la sécurité civile et la protection contre les risques majeurs de juin 2023⁷² préconise ainsi de « **diminuer le nombre de documents opérationnels, par fusion ou intégration** », de « **renforcer la coordination des acteurs** » et ainsi « **faire du risque l'affaire de tous** ».

Ces constats ne sont pas nouveaux. En témoignent également les conclusions du rapport sur le renforcement du bénévolat et du volontariat de sécurité civile de 2016 : « **Aucun lieu de coordination n'est prévu entre l'État, les dispositifs municipaux et les associations avec lesquelles les relations demeurent épisodiques.** » Les auteurs du rapport mettent en avant l'organisation des secours en Italie : « *L'exemple italien est révélateur de l'intérêt d'une coordination des moyens [...]. Il a su accommoder esprit associatif et tutelle publique. Il s'est construit dans la durée et dans un esprit de coopération entre État et associations de sécurité civile, esprit qui reste encore à promouvoir en France.* »

La Croix-Rouge française est convaincue de l'intérêt de cette coopération, quel que soit le type de ca-

tastrophe. Nous avons pu l'expérimenter sur la crise ukrainienne : notre association a été étroitement associée à la cellule de crise organisée par l'État. Auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire, la Croix-Rouge française a ainsi entretenu un dialogue privilégié avec la « cellule interministérielle de crise Ukraine » afin de partager les besoins des personnes fuyant le conflit. Ces travaux communs ont permis à la Croix-Rouge française de proposer des dispositifs les mieux adaptés possibles aux besoins spécifiques des personnes (parcours d'hébergement, chèques d'accompagnement personnalisés...). On le voit, c'est cette coordination associant pouvoirs publics et associations qui a permis de garder le lien direct avec les réels besoins des populations.

Enfin, **la coordination doit aller jusqu'au dernier kilomètre, celui du citoyen**. C'est ce que nous rappelle le secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale qui met en œuvre la stratégie nationale de résilience. Il rappelle que « *renforcer la résilience nationale conduit nécessairement à associer progressivement l'ensemble des acteurs clés de la nation : services de l'État, collectivités territoriales, opérateurs économiques, la société civile et plus généralement la population, qui in fine demeure le maillon essentiel de la résilience collective* ».



L'EXPÉRIENCE CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Projet RED ROSES : Pour sensibiliser la population à la coopération à la frontière franco-italienne

La survenance d'événements climatiques extrêmes au niveau de la frontière franco-italienne – tels que la tempête Alex dans la vallée de la Roya en octobre 2020 ou, plus récemment, les inondations et glissements de terrain à Bardonecchia – interroge les capacités des autorités et acteurs de protection civile à prévenir, préparer, surveiller et réagir à ces catastrophes de part et d'autre de la frontière. Elle rend compte de la difficulté à partager des informations dans un contexte transfrontalier.

Le projet RED ROSES, porté par un consortium franco-italien coordonné par la Croix-Rouge française, au sein duquel figurent la Croix-Rouge italienne, le Conseil national de la recherche italienne, le Bureau de recherches géologiques et minières et l'université Paris-Dauphine, vise ainsi à développer, tester et déployer un outil de partage de données et d'informations à destination des autorités et acteurs de protection civile transfrontaliers, pour faire face aux risques d'inondations, de glissements de terrain et de feux de forêt.

À terme, le projet ambitionne d'accroître la sensibilisation et la perception des risques au sein de la population, d'améliorer la résilience des communautés, et de réduire les effets des événements imprévus dans le domaine des risques de catastrophes.

Le projet REsponsive Data ecosystem for Resilient and Operational SEcurity Strategies (ou RED ROSES) est cofinancé par la Commission européenne dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'Union. Il s'inscrit dans les cinq objectifs définis par l'Union européenne en matière de prévention et de préparation : anticiper, en améliorant l'évaluation et l'anticipation des risques ; préparer, en renforçant la sensibilisation et la préparation des populations aux risques ; alerter, en renforçant l'alerte rapide ; réagir, en renforçant les capacités de réaction du mécanisme de l'Union ; protéger, en se dotant d'un système de protection civile solide.

Depuis mars 2023, et jusqu'en février 2025, la Croix-Rouge française coordonne les partenaires du projet en

associant les autorités chargées de la protection civile et les parties prenantes concernées. Cet outil permettra de répertorier et de visualiser les risques naturels persistants dans cette zone transfrontalière avec un géoportail, et également d'aider les autorités compétentes dans leur prise de décision face aux risques de catastrophes via un système d'aide à la décision. Les autorités et acteurs de protection civile, dont la Croix-Rouge, seront impliqués tout au long du projet RED ROSES.

Des exercices de simulation transfrontaliers sont prévus aux alentours de la Journée nationale de la résilience, le 13 octobre 2024, et seront conjointement organisés par la Croix-Rouge française, la Croix-Rouge italienne ainsi que la Croix-Rouge monégasque. Ils permettront de rendre compte de la faisabilité et de la facilité d'utilisation des outils du point de vue des utilisateurs finaux.

Pour en savoir plus





Notre proposition

Désignons un chef de file pour coordonner tous les acteurs

Le soutien aux populations est trop souvent l'oublié de la réponse aux crises. Tendre la main et apporter un soutien matériel avec des biens de première nécessité et un soutien psychologique aux populations affectées par les crises sont autant de missions essentielles pendant les crises. Il faut mieux intégrer les associations de secours aux plans de crise en amont et pendant la crise. C'est notamment le rôle que devrait jouer ce coordinateur.

Nous devons mieux prévoir les étapes de préparation et de réponse aux crises pour sortir d'une gestion parfois trop « dans l'urgence » et intégrer en amont le soutien aux populations. C'est hélas souvent le maillon faible de la chaîne de secours.

Nous proposons donc la désignation d'un coordonnateur national chargé de préparer l'ensemble des acteurs à mieux gérer les crises.

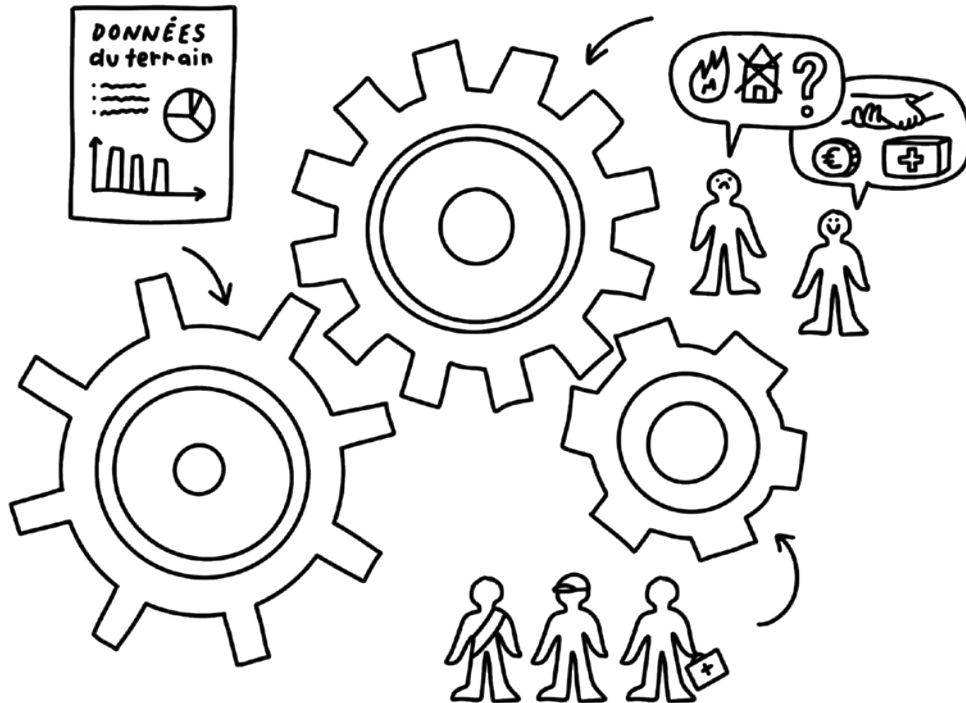
Cela permettrait :

- de mieux coordonner les rôles et responsabilités de l'ensemble des acteurs de la chaîne du secours ;

- d'identifier des missions complémentaires qui pourraient être confiées aux associations agréées de sécurité civile comme l'accompagnement des entreprises et des collectivités dans la conception de plans de continuité d'activités ou le pilotage de dispositifs préhospitaliers ;
- de clarifier l'organisation à mettre en place au niveau territorial avec la constitution de cellules prêtes à être déclenchées.

Cette proposition a déjà été portée par le rapport Courant⁷³ qui préconise une structure nationale multirisque qui viendrait :

- coordonner l'action de l'État et encourager les actions décentralisées mises en œuvre par les acteurs locaux ;
- évaluer ces actions et exercer une réflexion prospective ;
- préparer les comités interministériels des risques majeurs et veiller à l'exécution de la feuille de route.



Nos recommandations sur la méthode

SUR LA PARTICIPATION DES PERSONNES

Dans une logique d'inclusion et de reconnaissance du pouvoir d'agir des personnes fragiles, il faut mieux prendre en compte leurs expériences, savoirs et compétences. Cela nécessite d'impliquer systématiquement les personnes accompagnées dans les travaux concernant la gestion de crise; mais aussi les personnes victimes de catastrophe pour réduire les conséquences des prochaines crises.

SUR L'IDENTIFICATION DES BESOINS DES PERSONNES IMPACTÉES PAR UN ÉVÉNEMENT CLIMATIQUE EXTRÊME

Toute la problématique en cas de crise est d'identifier précisément les besoins des personnes impactées. Pour cela, il faut améliorer la collecte et la remontée des données du terrain afin de mieux dimensionner le secours. Tous les acteurs ont des informations sur les dégâts et leur impact (dommages matériels, corporels, psychologiques, rupture des services de base): la coordination est la clé pour les partager même, et surtout, dans des conditions extrêmes.





L'EXPÉRIENCE CROIX-ROUGE

La Journée nationale d'exercice

Face à l'augmentation des événements climatiques extrêmes, la Croix-Rouge française teste les capacités d'adaptation et de réponse de ses équipes salariées et bénévoles face aux crises.

La 1^{ère} édition de la Journée nationale d'exercice a eu lieu le samedi 25 novembre 2023. Cette action de la Croix-Rouge française avait notamment pour but de **tester la mobilisation des bénévoles et des salariés de la Croix-Rouge en cas de catastrophe** à travers des formats les plus immersifs et réalistes possibles. L'ensemble des volontaires étaient concernés.

Plusieurs scénarios ont ainsi été proposés à différents niveaux de territoire : une tempête sur l'ensemble du territoire métropolitain, un épisode caniculaire en Île-de-France, un ouragan ou un cyclone en Guyane, à La Réunion, en Martinique. Les salariés du siège

de la Croix-Rouge française ont par exemple travaillé à la réponse à une violente tempête, impactant à la fois le réseau bénévole et les établissements. Des acteurs intervenants pendant la journée, une vidéo de mise en situation et un faux fil d'actualités sur les réseaux sociaux ont permis de mettre les

« Il est important de renforcer collectivement notre culture de la gestion de crise. »

salariés du siège en situation. En parallèle, les bénévoles de 50 délégations territoriales, réparties dans toute la France, ont participé à des exercices adaptés aux spécificités de leur territoire. Les participants se sont ensuite entraînés à répondre à ces

catastrophes fictives, en région, mettant en place l'ensemble des structures socles de la réponse Croix-Rouge française (une cellule arrière départementale, un centre d'accueil des impliqués, un centre d'hébergement d'urgence), en portant secours aux sinistrés, et au niveau national, en organisant une cellule de crise, ou encore en lançant un appel à dons et en répondant aux demandes des médias.

Cette première édition a montré l'importance de développer les capacités de préparation et de résilience de chacun. Qu'il s'agisse des bénévoles et des salariés, du secteur de l'urgence ou du grand public, les événements climatiques concernent toute la population. Face à ce constat, la Croix-Rouge française étendra la JNEX à un public plus large, et ce, sur une base annuelle.



VU DU TERRAIN

Alain Risetto

président de la commission
Mobilisation face aux crises

Florent Vallée

directeur de l'urgence
et des opérations

Yannick Larroche

chef des opérations

« On n'est jamais assez prêts. Dans l'urgence, il y a toujours des inconnues, aucune crise ne ressemble à une autre. Alors, nous devons apprendre à être surpris, et à savoir comment réagir. »

Le samedi 25 novembre 2023, nous avons organisé une journée d'exercice nationale. Sur plus de 50 départements, les équipes de la Croix-Rouge ont répondu à l'appel et ont été mises à l'épreuve: certaines ont essuyé une tempête digne de celle de 1999, d'autres un épisode caniculaire en Île-de-France, ou encore un ouragan en Guyane, à La Réunion, en Martinique...

Des scénarios d'entraînement plus vrais que nature.

Gérer plusieurs crises simultanées représente un vrai challenge en termes d'organisation, de pilotage des opérations et de coordination entre tous les acteurs impliqués. D'où l'importance de s'entraîner, de se former, d'apprendre à se connaître pour mieux travailler ensemble quand la crise survient.

On regarde ce qui marche et ce qui a besoin d'être amélioré. On en profite aussi pour faire monter en compétences des volontaires, car tous n'ont pas le même niveau d'expérience ou de connaissances. C'est aussi l'intérêt de l'exercice.»



VU DU TERRAIN

Corentin Ory

Chef d'intervention Croix-Rouge
pour la délégation territoriale
de Dordogne (24)

« En 2022, lors des incendies en Gironde, c'était une collaboration entre tous les services et les associations. Sécurité civile, pompiers, préfecture, on bossait tous ensemble pour aider les gens. Les mairies se chargeaient d'apporter les repas. On était là pour écouter, rassurer, proposer un endroit où dormir et se nourrir. On s'occupait aussi de transporter les personnes à mobilité réduite. »

« C'était une collaboration entre tous les services et les associations. »

L'ÉCLAIRAGE DE
L'ASSOCIATION
DES MAIRES
DE FRANCE (AMF)



« **Il est important que les élus locaux travaillent de concert avec l'ensemble des acteurs compétents dans le domaine de la gestion de crise** »

Interview de Éric Ménassi
Maire de Trèbes et Sébastien Leroy,
maire de Mandelieu-la-Napoule,
coprésidents du groupe de travail risques
et crises de l'AMF.

Comme maires et présidents du groupe de travail de l'AMF sur les risques et la gestion de crise, quel est votre regard sur les événements climatiques extrêmes ?

Éric Ménassi : Le territoire français est exposé à de multiples risques naturels dont l'intensité et la puissance vont s'amplifier. C'est inéluctable. Plus aucune commune n'est épargnée. Les évolutions climatiques ont déjà des conséquences considérables sur l'intensité et la fréquence de certains aléas naturels (pluies extrêmes entraînant des inondations, vague de chaleur générant canicule, sécheresse et feux de forêt, tempête pouvant déclencher des phénomènes de submersion marine...), sur un territoire français déjà très exposé (un habitant sur quatre est d'ores et déjà exposé au risque inondation).

Dans ce contexte, quel peut être le rôle du maire face à ces crises ?

ÉM : Face aux risques, le maire, au titre de ses pouvoirs de police, est en première ligne. Il représente l'autorité sur le terrain et c'est tout naturellement qu'il est le premier interlocuteur vers lequel les habitants vont se tourner en cas de crise.

Pourquoi et comment améliorer la coordination entre les acteurs du territoire ?

ÉM : Les élus locaux peuvent rencontrer des difficultés à anticiper les risques, prendre la mesure de l'événement, transmettre les bonnes consignes de mise en sécurité, mettre en œuvre les mesures de sauvegarde des personnes et des biens, communiquer dans un contexte de gestion de crise, faciliter un rapide retour à la normale... C'est la raison pour laquelle il est important que les élus locaux travaillent de concert avec l'ensemble des acteurs compétents dans le domaine de la gestion de crise comme les services de l'État, les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), mais aussi les associations de protection civile. Afin de pouvoir assumer ses responsabilités, le maire, avec son équipe municipale, doit donc se préparer en amont de la crise. Tel est l'objectif de la mission lancée en juillet 2022 par l'AMF, que nous avons le plaisir de présider, tendant à sensibiliser les élus sur leurs responsabilités, à comprendre l'exposition de leur commune aux risques et à se préparer à gérer des crises.

Pour en savoir plus :

Guide Croix-Rouge française à l'attention des maires et collectivités *Faire face aux crises* :





Notre proposition

Pour que la coordination aille jusqu'au citoyen, impliquons-nous tous dans la Journée nationale annuelle d'exercice le 13 octobre 2024

La Croix-Rouge française avait proposé en mars 2022 qu'une journée nationale d'exercice et de préparation aux crises soit organisée pour associer tous les acteurs concernés (État, collectivités, associations, populations, etc.). Et pour cause, nous sommes convaincus que c'est en expérimentant, par une mobilisation concrète et l'action sur le terrain, que nous nous préparons tous à faire face aux catastrophes. C'est le meilleur moyen d'apporter une réponse collective et globale (depuis l'intervention de secours jusqu'au relèvement) dans un esprit de société apprenante. Loin d'ajouter à l'anxiété collective, une telle journée est de nature à rassurer, en nous rappelant régulièrement que nous sommes prêts. Elle permet de compléter la logique de plans (plans communaux de sauvegarde ou de prévention des risques) par la réalisation d'exercices concrets de préparation aux crises.

La Croix-Rouge française se félicite que l'organisation d'une « journée nationale » dédiée aux risques majeurs et aux gestes qui sauvent soit désormais prévue dans la loi d'orientation du ministère de l'Intérieur.

Nous avons pris l'initiative dès 2023 en organisant une première journée nationale d'exercice de crise mobilisant nos volontaires dans 50 départements le 25 novembre 2023. Forts de cette expérience et de cette mobilisation, nous participerons cette année aux exercices de la journée « Tous résilients face aux risques », organisée par les pouvoirs publics le 13 octobre 2024, Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes de l'Organisation des Nations unies.

Il faut systématiser cet exercice qui doit rassembler tous les acteurs en associant les associations de secours aux populations pour en faire un exercice citoyen. La sécurité civile devant être au cœur du dispositif.



Pour porter secours aux populations, les bénévoles sont de plus en plus sollicités

Le soutien aux populations est le rôle naturel des associations de sécurité civile. Seulement avec des crises de plus en plus intenses, leurs effectifs risquent la surchauffe.

À titre d'exemple, à la Croix-Rouge française, depuis dix ans, la mobilisation des bénévoles liés aux activités d'urgence augmente régulièrement, car les crises sont plus fréquentes et plus intenses, et nous imposent donc d'être aux côtés des sinistrés sur des périodes plus longues.

Nous constatons ainsi une augmentation de plus de 55 % du cumul annuel des heures d'intervention. Et cela, sans compter les mobilisations exceptionnelles, lors de la crise covid et pour l'accueil des personnes fuyant la guerre en Ukraine.

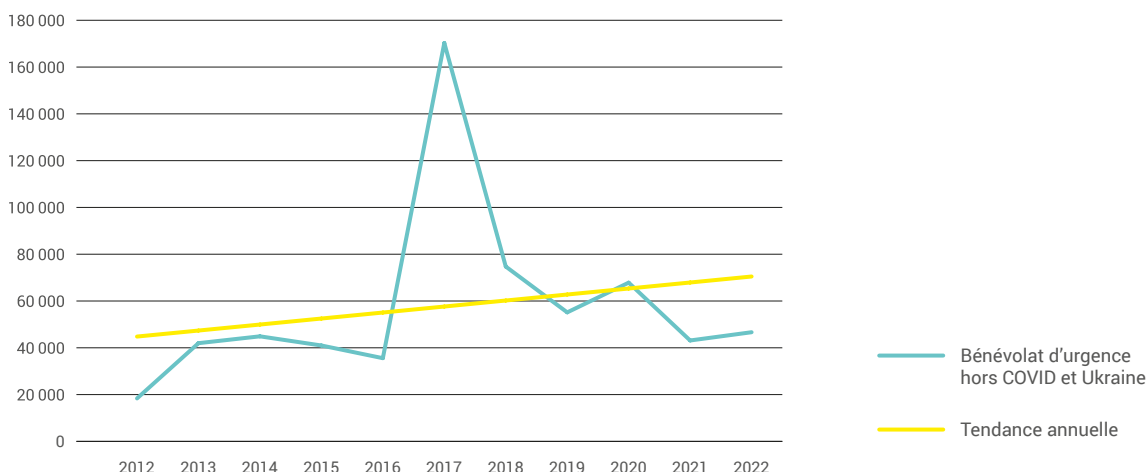
Si cette mobilisation renforcée s'explique par l'augmentation du nombre de crises, nous observons

également une intensification de ces catastrophes climatiques, qui implique une durée de présence de nos bénévoles auprès des populations deux fois plus longue.

En 2012, une opération d'urgence entraînait une mobilisation pendant 94 heures. Depuis, la durée d'intervention est bien supérieure, et dépasse même les 200 heures en 2021. Témoin de l'intensification de ces crises, la tempête Irma, dans les Antilles, a entraîné à elle seule plus de 170 000 heures d'activités bénévoles en 2017 et 2018.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des heures de mobilisation d'urgence des bénévoles de la Croix-Rouge française (hors mobilisation exceptionnelle liée à la crise covid et à l'accueil des personnes fuyant l'Ukraine).

Évolution des heures de bénévolat d'urgence des bénévoles de la Croix-Rouge française de 2012 à 2022 (hors mobilisation crise covid et crise ukrainienne)



Chiffre clé

Près de
5 000
nouveaux bénévoles
à la Croix-Rouge
en 2023.



VU DU TERRAIN

Fabienne Berquier
Présidente de la délégation
territoriale du Pas-de-Calais

« Nos volontaires ont une énergie extraordinaire ! Lors des dernières inondations dans le Pas-de-Calais, certains sont venus de loin – de Savoie, de Nantes, de Colmar, du Doubs... – pour apporter leur soutien à nos équipes locales. Les secouristes se mêlent aux bénévoles de l'action sociale, tout le monde s'y met avec beaucoup d'entrain. Ensemble, nous avons une force incroyable à la Croix-Rouge ! »

DES VOLONTAIRES QUI S'ENGAGENT MASSIVEMENT À LA CROIX-ROUGE

Entre la crise du covid, l'accueil des réfugiés ukrainiens et les événements climatiques extrêmes, nos volontaires ont été particulièrement mobilisés ces dernières années. Ce qui peut entraîner des situations d'épuisement, de saturation et de désengagement.

Pour éviter cette situation, nous avons dû renforcer nos effectifs et former les nouveaux venus, tout en prenant soin de nos volontaires actuels. Nous avons pu observer que l'intérêt à rejoindre la Croix-Rouge française en tant que bénévole progresse.

En 2023, la Croix-Rouge française a recruté 17 828 nouveaux bénévoles qui, en prenant en compte les départs, ont élargi les effectifs de 4 977 bénévoles.

Empreinte d'une culture de la préparation aux risques, la Croix-Rouge française dispose de nombreux bénévoles formés aux situations d'urgence, capables d'intervenir partout sur le territoire français. Par exemple, l'association forme des conseillers techniques nationaux

opérationnels (CTNO) pour assurer le soutien opérationnel national lors d'une opération d'urgence. La Croix-Rouge française dispose également d'un réseau de 8 000 secouristes formés prêts à intervenir et à accompagner les personnes impactées par les crises, sans oublier plusieurs milliers de bénévoles engagés dans les actions sociales.

Pour répondre à la multiplication et à l'intensification des crises, il est nécessaire de tout mettre en œuvre pour maintenir et développer des capacités d'intervention opérationnelles satisfaisantes. La plupart de ces volontaires ont des responsabilités professionnelles. Ils n'ont donc pas toujours les disponibilités suffisantes pour assurer une réponse immédiate et sur la durée. L'enjeu pour la Croix-Rouge française est donc aujourd'hui de convertir cette belle dynamique d'engagement en rendant possible la mobilisation des volontaires lorsqu'un événement climatique extrême se manifeste.



L'EXPÉRIENCE CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Les jeunes s'engagent !

Avec un quart de nos bénévoles qui ont moins de 30 ans (18 949 bénévoles, dont 2 258 bénévoles de moins de 18 ans sur un total de 75 214 recensés au 1^{er} janvier 2024), notre association n'a pas de difficulté pour attirer de nouveaux

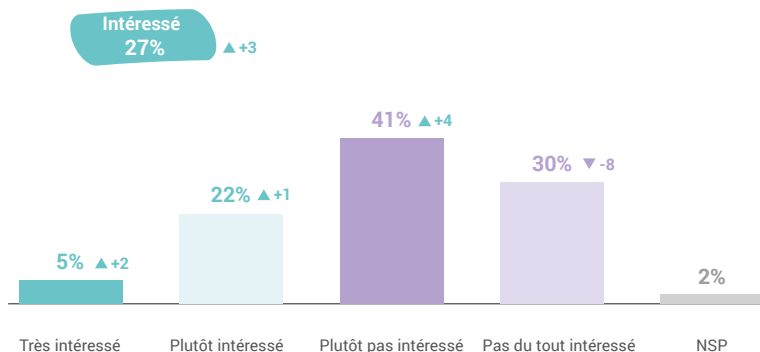
volontaires, particulièrement chez les jeunes.

La grande campagne qui a été lancée en avril 2023 pour inciter les jeunes à s'engager pour devenir secouriste a permis de recruter 5 000 jeunes bénévoles supplémentaires.

Pour en savoir plus



SONDAGE Seriez-vous intéressé ou pas intéressé pour rejoindre la Croix-Rouge française en tant que bénévole ?



Chiffre clé

27%

des personnes interrogées
se déclarent intéressées pour rejoindre la Croix-rouge française.

LOCALEMENT, LA SOLIDARITÉ EST SPONTANÉE

Pour les Français interrogés, le souci de la famille et des proches est une préoccupation majeure. Pour cause, **92% d'entre eux déclarent vouloir prendre des nouvelles de leurs proches** lors d'une crise liée au climat, ce qui est un excellent réflexe.

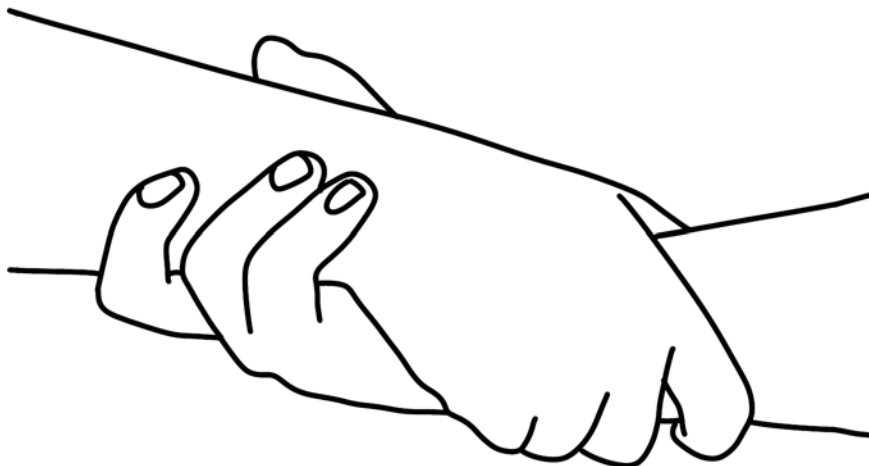
Une part importante de la population semble mesurer le rôle majeur des associations dans ces contextes de crise. Précisément, **81% se déclarent prêts à faire un don matériel aux associations** qui prennent en charge les sinistrés, et **58% affirment vouloir faire un don financier** à celles-ci ; il reste donc à veiller à ce que les dons répondent bien aux besoins.

Sept personnes sur dix se déclarent prêtes à proposer leurs services aux associations engagées dans l'accompagnement des sinistrés. Cet afflux de soutien aux associations engagées dans la gestion de la crise est primordial, mais il faut veiller à ce que l'aide apportée reste organisée et réponde bien aux besoins des sinistrés.

En outre, une part majoritaire de la population semble avoir conscience du rôle des proches dans la gestion de la crise. La nécessité d'une réponse locale est prise en compte par les personnes interrogées : près de **neuf personnes sur dix affirment être enclines à rendre visite à leurs voisins** et à leur apporter leur aide si besoin. Et 84% sont prêts à mettre à disposition des sinistrés des couvertures, de la nourriture et d'autres biens matériels.

Plus de trois quarts des Français s'estiment prêts à participer aux opérations de nettoyage une fois la catastrophe passée. Enfin, **73% des personnes interrogées se déclarent prêtes à transporter ou à héberger des sinistrés** en cas de besoin.

L'élan de solidarité demeure important en période de crise où l'ensemble des moyens publics et privés sont fortement sollicités, avec une large majorité de personnes prêtes à venir en aide aux personnes victimes de la catastrophe.





VU DU TERRAIN

Christine, sinistrée des inondations du Pas-de-Calais

« Des amis sont d'abord venus m'aider, puis ce sont les bénévoles de la Croix-Rouge qui m'ont donné un coup de main très efficace ! Ils étaient nombreux, six en même temps. Je vis seule, je n'aurais jamais réussi à vider ma cave, mon garage... Ils se sont occupés du déblayage et du nettoyage, et tout ça dans la bonne humeur, avec le sourire, ça m'a fait beaucoup de bien durant cette période difficile. Grâce à eux, j'ai pu faire Noël chez moi, avec mes enfants, et recevoir mon fils qui venait de Savoie. »

Damien Dos Santos, président de la délégation territoriale des Alpes-Maritimes

TEMPÊTE ALEX DANS LA VALLÉE DE LA ROYA

« Sur place, beaucoup d'habitants se sont présentés à nous pour nous aider, pour participer à la prise en charge des sinistrés. Il y a eu un grand élan de solidarité. Il est important de pouvoir former les bénévoles en amont des crises, pour éviter d'avoir des personnes en situation de fragilité sur le terrain. Nous avons dû évacuer l'un de nos volontaires par hélicoptère, qui n'a pas supporté les difficultés de la situation. »



L'EXPÉRIENCE CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Coup de main, coup de cœur

« L'aller vers » et le soutien des personnes en situation de détresse sont au cœur des activités de la Croix-Rouge française. À l'heure où la France est de plus en plus confrontée aux événements climatiques extrêmes et à leurs conséquences, l'engagement des volontaires pour relever les populations impactées par ces catastrophes est essentiel. Les opérations Coup de main,

coup de cœur constituent un exemple de cet engagement. Après la survenue d'une catastrophe d'origine naturelle, les bénévoles se rendent sur les lieux pour prêter main-forte aux habitants. La dernière opération majeure Coup de main, coup de cœur a eu lieu en novembre 2023, après le passage des tempêtes Ciaran et Domingos dans le Nord et le Pas-de-Calais, et

les crues qui s'en sont suivies. Deux cents bénévoles, venus de toute la France, se sont relayés pour aider les habitants à déménager leurs meubles, évacuer l'eau ou encore réaliser un premier nettoyage des sols de leur maison. Cette opération a été suivie par une aide psychologique proposée aux victimes avec la coopération du réseau France victimes.



L'EXPÉRIENCE CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Création d'un village solidaire Croix-Rouge à Bihucourt

En octobre 2022, une puissante tornade traversait Bihucourt, un village de 350 habitants dans le Pas-de-Calais. Les dégâts sont considérables : on déplore la destruction totale ou partielle de centaines d'habitations et des dizaines de personnes sont à reloger. À la suite de la catastrophe, les bénévoles de la délégation territoriale du Pas-de-Calais ont mis en place un véritable village d'assistance solidaire pour proposer des produits de première nécessité,

des vêtements... provenant de dons des unités locales de la Croix-Rouge. Une trentaine de bénévoles de l'association, originaires de l'ensemble de la région, se sont ensuite relayés chaque jour pour soutenir la population affectée.

Au sein du village solidaire, chaque tente propose un type de produit différent : on trouve ainsi une tente « vestiboutique », une tente « restauration », une tente « produits de première nécessité ». La présence de ces

espaces a permis d'apporter du réconfort matériel, mais aussi moral, tout en recréant du lien grâce à l'organisation de moments conviviaux et d'animations pour les adultes comme les enfants.

Pour en savoir plus



LE REGARD DE LA BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

INTÉGRER LES CITOYENS DANS LA CHAÎNE
DES SECOURS

Un des fondements de la résilience d'un territoire est l'implication de sa population. La résilience se met en marche au quotidien comme lors de situations exceptionnelles, mais elle doit être pour cela préparée en amont. La brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) œuvre en ce sens et axe ses efforts à la fois sur sa capacité à réagir, anticiper et éduquer.

Suite aux attentats de 2015, des séances de sensibilisation aux gestes qui sauvent (GQS) ont vu le jour. Celles-ci comportent un module « Aller vers » qui incite les personnes à faire le premier pas lors de situations exceptionnelles. En complément, la BSPP a développé un partenariat avec les services Bon Samaritain et Géocœur, permettant aux personnes formées d'intégrer la

communauté des citoyens sauveteurs. En 2023, la BSPP a sensibilisé plus de 1000 personnes et tend à multiplier ce nombre dans les années à venir.

En 2018, le projet Vivre ensemble a été initié afin de mieux intégrer les citoyens et partenaires de la BSPP (services sociaux, ARS, Samu social, CRF, etc.) dans la chaîne des secours. Il intègre notamment un programme de détection de situations à caractère social lors d'interventions (isolement, perte d'autonomie, habitat indigne, etc.), transmises par la suite aux services compétents qui pourront mettre en place des solutions adaptées. Ce dispositif, unique en France, vise à réduire les tensions sur le système de santé. En 2023, plus de 10 000 situations à caractère social ont été transmises.

Convaincue que l'implication de la population est un levier fondamental de la résilience territoriale, la BSPP œuvre continuellement pour faire du territoire qu'elle défend un espace plus autonome et solidaire.



Notre proposition

Constituons un corps de volontaires prêts à être déployés

La Croix-Rouge française dispose d'un réseau de **75 000 bénévoles prêts à intervenir** et à accompagner les personnes impactées par les crises, dont **8 000 intervenants secouristes**. Mais **leur mobilisation nécessite une mise à disposition de leur employeur**.

En Argentine, la loi sur la Croix-Rouge prévoit qu'en cas d'urgence dans laquelle les ressources de la Croix-Rouge argentine sont mobilisées, leurs volontaires sont considérés comme étant « mobilisés » et leur statut d'emploi est une « charge publique » pour leurs employeurs. Cette période ne peut excéder 10 jours par année civile. L'intérêt pratique de cette disposition est que les volontaires peuvent participer aux activités d'intervention d'urgence de la Croix-Rouge argentine sans subir de baisse de salaire. Les volontaires peuvent également participer à 5 jours supplémentaires de formation par an.

Suite à la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile, plusieurs dispositions ont été prises

pour favoriser la mise à disposition, par son employeur, d'un salarié pour qu'il effectue une mission opérationnelle de sécurité civile sur son temps de travail (voir par exemple la circulaire du 13 février 2007). De plus, la loi dite « Matras » de 2021 a renforcé certains points. Les articles L. 725-7 et L. 725-8 du Code de la sécurité intérieure prévoient notamment la participation d'un salarié ou d'un fonctionnaire à des missions de secours d'urgence et d'accompagnement des populations victimes de catastrophes. Néanmoins, les conventions encadrant cette activité et signées entre l'employé, l'employeur et la Croix-Rouge française ne semblent pas suffisamment utilisées.

Il faut donc **créer un cadre juridique plus incitatif** pour les employeurs. On peut notamment s'inspirer des mesures mises en place par la loi Matras pour le volontariat des sapeurs-pompiers avec l'extension des autorisations d'absence. C'est une bonne source d'inspiration pour inciter le bénévolat dans les associations de secours aux populations.

Le soutien psychologique des sinistrés : indispensable et pourtant négligé

Le soutien psychologique est à la santé mentale ce que le secourisme est à la santé physique. Grâce à l'expérience de terrain de ses bénévoles, la Croix-Rouge française a vite constaté les besoins importants de prise en charge psychologique des sinistrés lors d'une catastrophe climatique.

On estime qu'entre 20% à 50% des personnes exposées à une catastrophe naturelle ont un risque de développer des troubles psychologiques⁷⁴. Par exemple, après une inondation, les sinistrés témoignent d'une anxiété persistante lors de fortes pluies, ainsi que des crises de panique, des cauchemars et des difficultés à se concentrer sur les tâches quotidiennes, et ce, jusqu'à dix ans plus tard.

Des études⁷⁵ sur l'impact psychologique des catastrophes (au sens large) ont permis de constater que lors d'événements graves, 10 % des sinistrés ne parviennent pas à revenir à un équilibre et ont besoin de soins psychiatriques, et pour 40 % d'entre eux, il est essentiel de se sentir entourés durant cette phase difficile.

Pour les plus bouleversés, ce sont des professionnels de la santé mentale qui interviennent, à l'instar des cellules d'urgence médico-psychologiques.

En complément de ce dispositif, d'autres formes d'interventions moins médicalisées sont développées. L'assistance aux victimes peut passer par des voies plus simples, moins institutionnelles et plus disponibles dans un cadre organisé de recours à des

bénévoles ou à des volontaires. Il s'agit de proposer un soutien et une présence physique pour réintégrer les victimes – qui ont tendance à s'isoler – au sein de leur communauté de vie (voisins, collègues, amis, etc.).

« Je constate qu'en France, le travail de soutien psychosocial et d'encadrement psychologique, avec une approche pluridisciplinaire, demeure assez difficile. Les relations entre les cinq principales disciplines - le repérage et le sauvetage des victimes, l'aide médicale et le secours sanitaire, les forces de l'ordre, la logistique et l'implication de l'armée, l'information du public - ne sont pas toujours bonnes⁷⁶. »

Érik de Soir,

psychologue et membre de l'Association européenne de psychologie sapeur-pompier



L'EXPÉRIENCE CROIX-ROUGE

Former nos bénévoles au soutien psychologique

Lorsque l'on intervient en situation d'urgence, secourir et traiter la souffrance physique est bien évidemment essentiel, mais il faut traiter la souffrance psychologique dans un même temps. Celle-ci est hélas invisible, mais si elle n'est pas traitée rapidement, l'impact peut être colossal.

C'est pourquoi nous nous sommes engagés à la Croix-Rouge à renforcer notre expertise dans le domaine du soutien psychologique et de l'accompagnement psychosocial, tant dans les situations de la

vie quotidienne que lors de catastrophes ou de crises majeures.

Raison pour laquelle nous développons des formations en soutien psychologique, premiers secours psychologiques, gestion du stress des équipes, ou bien-être des bénévoles. Nous déployons aussi des modules de formation aux premiers secours psychologiques à destination des volontaires – en priorité ceux qui interviennent en situation d'urgence sociale (maraude) ou de secours.

La formation la plus récente est une **initiation aux premiers secours psychologiques**. Elle s'adresse à tous les bénévoles susceptibles d'intervenir en situation d'exception, pour être mieux outillés sur les principes d'action (observer, écouter, mettre en lien) de soutien psychologique des personnes impliquées, comme après une inondation ou un attentat par exemple.

Chiffre clé

En 2023,
plus de

1200

**bénévoles de la
Croix-Rouge française
ont été initiés
aux premiers secours
psychologiques.**

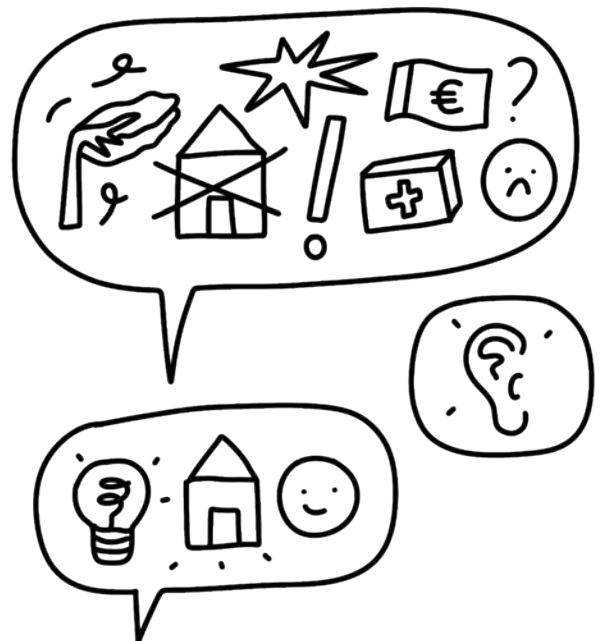
VU DUTERRAIN



Abdel Khalfi,
bénévole ayant suivi
la formation aux premiers secours
psychologiques de la Croix-Rouge
(IPSP)

« Spontanément, lorsque quelqu'un subit un événement violent et potentiellement traumatisant, on se met en connivence avec elle, on souhaite la rassurer au maximum en dédramatisant la situation. Or, la personne n'est pas prête à l'entendre. Elle a tout perdu soudainement. C'est un drame. Ses pensées sont désordonnées. Sa vie est brusquement troublée. Elle sort brutalement de sa zone de confort. Il est important de respecter sa temporalité. Et la formation IPSP nous apprend à mettre en œuvre l'écoute active et d'autres méthodes qui ne sont pas innées: telles que reformuler ses pensées et répéter ce qu'elle nous dit. Ceci va aider la victime à mettre de l'ordre dans ses pensées, à se sentir écoutée et prise en charge. Bien souvent, plutôt que de trouver des solutions toutes faites et non adaptées, on se rend compte qu'en écoutant attentivement et activement la personne, elle trouve elle-même les ressources pour résoudre son problème et trouver la marche à suivre. »

« **La formation IPSP nous apprend à mettre en œuvre l'écoute active et d'autres méthodes qui ne sont pas innées.** »





Notre proposition

Proposons un soutien psychologique pendant et après les crises

Le changement climatique a des impacts sur la santé mentale, notamment le stress post-traumatique provoqué par les inondations, les sécheresses et les tempêtes extrêmes. **Il est donc essentiel de fournir les premiers soins psychologiques aux survivants de catastrophes** afin de les écouter, de répondre à leurs préoccupations et de leur offrir un soutien émotionnel. Pour cela, les acteurs du secours doivent impérativement renforcer leurs compétences en termes de services de santé mentale.

Le soutien psychologique peut également passer par une assistance à la compréhension et à la réalisation des démarches consécutives à la survenance de catastrophes (déclaration de sinistre,

reconstitution de pièces d'identité, recherche d'archives, formalités administratives diverses...).

Pour avoir la capacité de proposer un soutien psychologique pendant et après les crises, il faut former les volontaires au soutien psychologique immédiat sur les lieux de catastrophe et à l'orientation vers des programmes de suivi psychologique à long terme en cas de besoin.

Et d'autres solutions peuvent être développées en fonction des besoins :

- mettre en place des lignes téléphoniques d'écoute dédiées pour offrir un soutien émotionnel aux victimes ;
- ouvrir des centres de soutien dédiés offrant des espaces sécurisés pour partager son expérience, recevoir un soutien professionnel ou échanger avec des pairs ayant vécu des expériences similaires.

Enfin, parce qu'accompagner les populations dans des situations de catastrophe peut être éprouvant sur le plan émotionnel, il est aussi essentiel de prendre soin du bien-être psychologique des volontaires.



Sans matériel prépositionné, on ne peut pas répondre dans l'urgence aux besoins des populations

Face à un événement climatique extrême, la clé est d'avoir facilement et rapidement accès à des stocks de matériel pour répondre aux besoins essentiels de la population impactée.

Depuis 1991, les pouvoirs publics ont créé quatre établissements de soutien opérationnel et logistique – dans les Bouches-du-Rhône, le Val-d'Oise, la Charente et la Meurthe-et-Moselle – pour rétablir des infrastructures prioritaires en cas de crise. On y retrouve notamment des groupes électrogènes, du matériel de déblaiement, des lots de tronçonnage ou encore des combinaisons de protection.

Ce matériel technique, aussi indispensable qu'il soit, ne suffit pas aux besoins essentiels de la population : boire, se réchauffer, se laver et dormir. Par exemple, l'année dernière, face à l'ampleur des inondations dans le Pas-de-Calais, la Croix-Rouge française a dû mobiliser dans l'urgence ses équipes pour monter des centres d'hébergement d'urgence et acheminer plus de 400 lits et duvets. En l'absence de stocks à proximité, il a fallu faire venir du matériel de plusieurs territoires voisins et nationaux, les stocks locaux étant largement insuffisants au regard de la crise exceptionnelle qui a touché près de 350 communes. Cela a été un véritable défi logistique. Or, en cas de catastrophe, chaque heure compte et chaque minute passée à apporter du matériel sur une longue distance est une minute perdue pour répondre aux besoins des sinistrés.

Les territoires ultramarins sont touchés depuis longtemps par les événements climatiques extrêmes et contraints de s'y préparer pour limiter leur impact. Pour protéger les populations et faire face à ces risques spécifiques, la Croix-Rouge, avec le soutien des pouvoirs publics, a créé, il y a plus de vingt ans, des plateformes d'intervention régionales dans l'océan Indien et aux Caraïbes. Leur capacité de stockage est importante avec pas moins de 11 entrepôts pour la seule plateforme de l'océan Indien. Cette réserve immédiate de matériel permet à ce jour de couvrir les besoins prioritaires de 45 000 personnes en cas de catastrophe : accéder à l'eau, s'abriter, avoir des conditions d'hygiène satisfaisantes. Consciente de l'importance de disposer de matériel pour faire face immédiatement aux crises, la plateforme Caraïbes poursuit le développement de ses capacités de stockage. Elle a entrepris en 2023 la construction d'un nouvel entrepôt d'une surface de 790 m² en Guadeloupe pour prépositionner du matériel humanitaire d'urgence pour plus de 4 000 familles.

L'utilité de ces plateformes a été reconnue dans la stratégie humanitaire de la France 2023-2027.

VU DU TERRAIN



Fabienne Berquier,
présidente de la délégation
territoriale du Pas-de-Calais

« Dans le décompte du matériel disponible dans nos locaux, on a rapidement constaté qu'il n'y avait pas assez de lits, pas assez de duvets, que c'était une situation de crise. »



VU DE L'INTERNATIONAL

Le programme 3 Océans ou comment se coordonner efficacement

Les catastrophes naturelles constituent l'un des principaux facteurs de vulnérabilité pour les populations dans ces trois régions : **les bassins du sud-ouest de l'océan Indien, des Caraïbes et du Pacifique Sud.**

Dans la zone du sud-ouest de l'océan Indien par exemple, plus de dix millions de personnes ont été affectées par des catastrophes naturelles au cours des dix dernières années. Ces crises compromettent l'accès à la santé, à l'éducation et à la sécurité alimentaire dans la majorité des pays de la région.

Les îles du Pacifique Sud sont aussi surexposées à des risques multiples comme les cyclones, les inondations, les éruptions volcaniques, les tremblements de terre, les tsunamis. Quatre des dix pays identifiés comme les plus à risques au monde se trouvent dans les bassins du Pacifique Sud (Vanuatu, les îles Salomon, les îles Tonga et la Papouasie-Nouvelle-Guinée).

Face à ces risques partagés par les populations de ces trois régions, la Croix-Rouge a développé avec l'AFD le programme 3 Océans qui vise à réduire l'impact des catastrophes, des crises sanitaires et des effets du changement climatique sur les populations. Le programme est soutenu par les trois plateformes d'intervention régionales de la Croix-Rouge française et couvre **les 11 îles du Pacifique Sud** avec la PIROPS, **les 9 îles des Caraïbes** avec la PIRAC, **les 6 îles de l'océan Indien** avec la PIROI ainsi que 2 pays du continent africain : **la Tanzanie et le Mozambique**. Il permet de consolider les mécanismes de coordination nationaux et régionaux entre les acteurs de secours (réseau des sociétés nationales de la Croix-Rouge, état-major de zone et de protection civile, autorité préfectorale, sécurité civile...), de renforcer les savoir-faire locaux des communautés, de sensibiliser les populations sur les risques et de les impliquer directement dans les réponses d'urgence.

En 2024, dans la zone Caraïbes, la PIRAC va consolider la coordination avec les acteurs de la gestion des risques et des catastrophes. Les petites entreprises, source d'emplois et de revenus des communautés, insuffisamment préparées à résister aux chocs divers, seront accompagnées.

PIROI : Plateforme d'intervention régionale de l'Océan Indien (Vanuatu, Salomon, Fidji, Tuvalu, Tonga, Samoa, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie, Micronésie, îles Marshall, Kiribati)

PIRAC : Plateforme d'intervention régionale des Amériques-Caraïbes (Antigua & Barbuda, Dominique, St Lucie, St Vincent & Les Grenadines, Guadeloupe, Martinique, Guyana, Guyane, Suriname)

PIROPS : Plateforme d'intervention régionale océan Pacifique Sud (La Réunion, Mayotte, Madagascar, Comores, Seychelles, Maurice et Rodrigue)

Pour en savoir plus





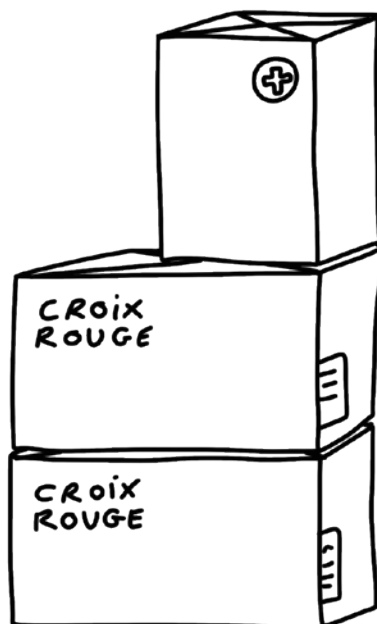
VU DE L'INTERNATIONAL

De l'e-learning pour sensibiliser et former à la gestion des risques de catastrophes

L'accentuation de l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes est un frein aux efforts de développement des pays. Pour apporter des informations clés sur la gestion des risques de catastrophes aux citoyens et aux acteurs humanitaires, la plateforme d'intervention régionale océan Indien de la Croix-Rouge française a développé une série de modules en ligne, le « e-mini learning ».

À la clé, des formations, un bilan des catastrophes dans le monde en 2022, une exploration virtuelle d'une opération de réponse humanitaire ou encore les documents du Cadre de Sendai⁷⁷ pour découvrir les engagements internationaux en matière de réduction des risques de catastrophes.

Pour en savoir plus



VU DU TERRAIN



Jérémy Sibéoni, chef de délégation régionale Amériques Caraïbes

« On a des stocks à distribuer, il faut que les acteurs se rencontrent avant la crise, pour bien se connaître, prennent le temps d'échanger pour mettre en place rapidement une collaboration efficace en cas de crise. »





Notre proposition

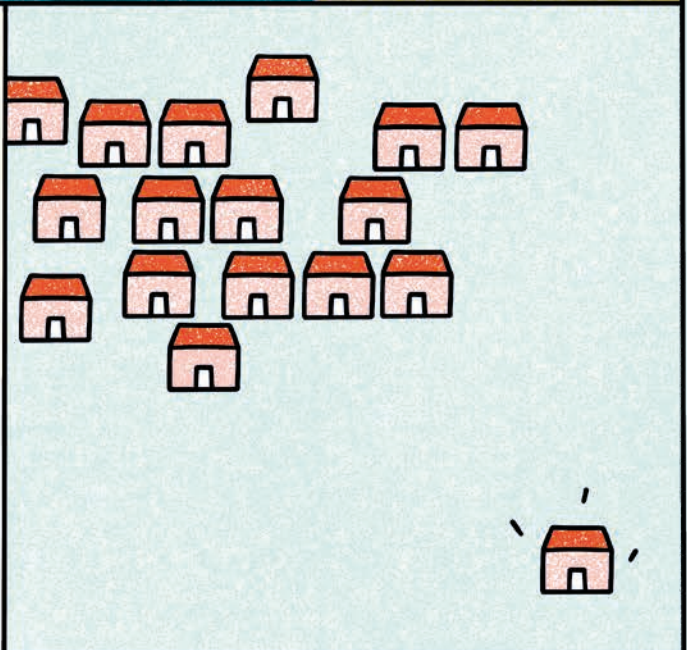
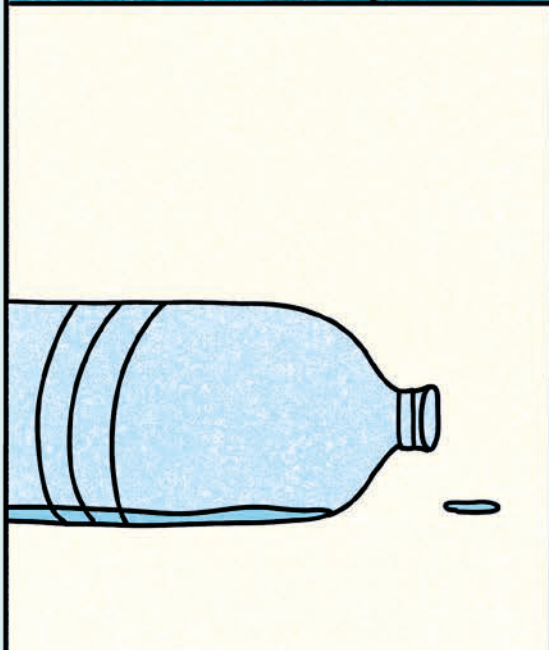
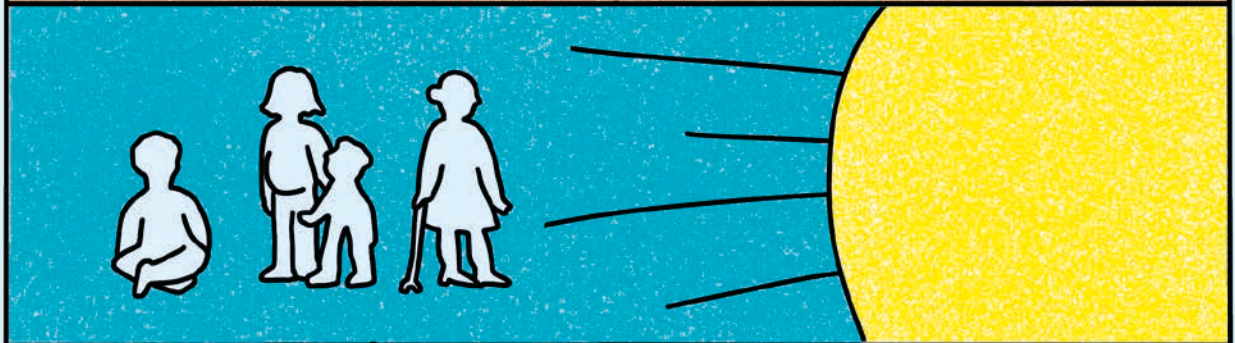
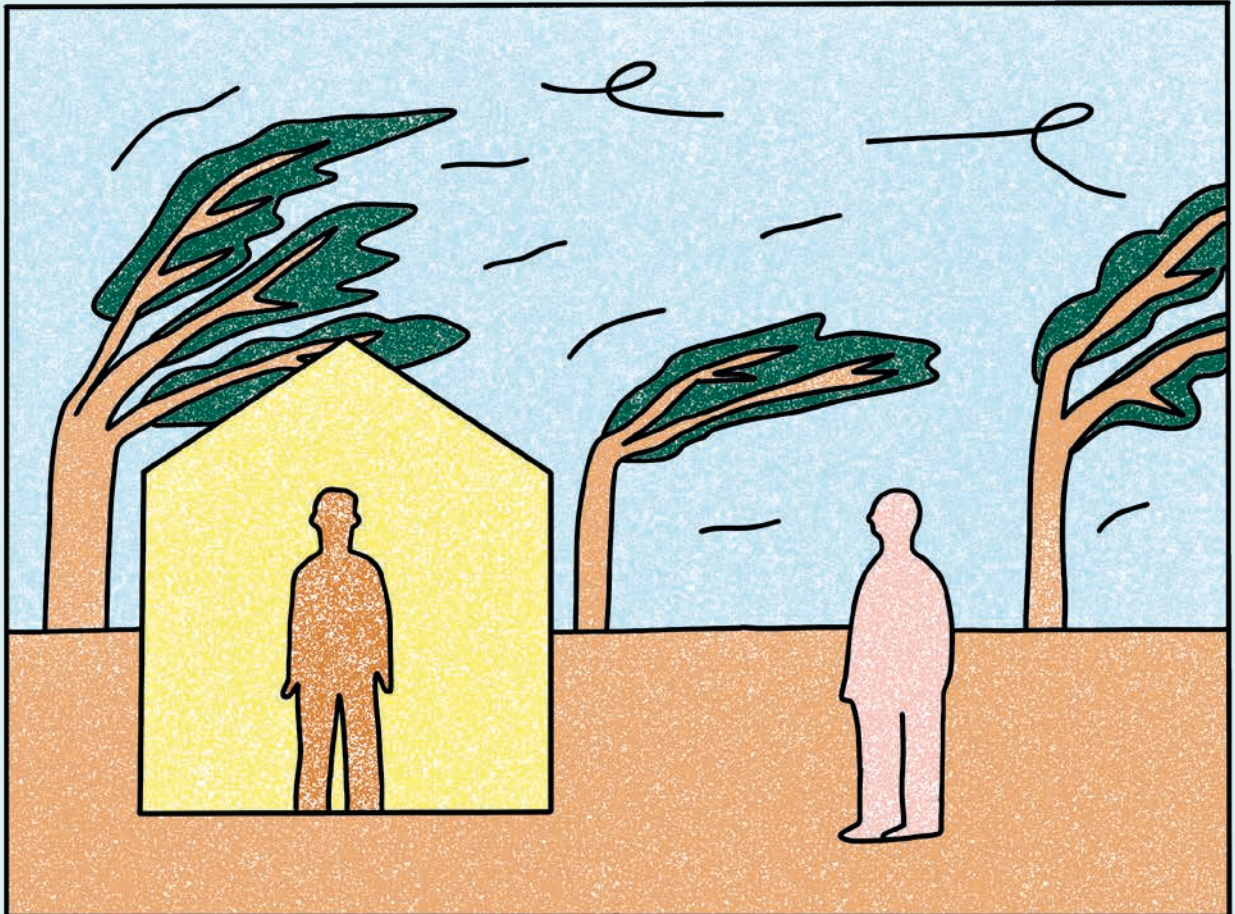
Prépositionnons des stocks de matériel et des moyens logistiques

Depuis plus de vingt ans, la Croix-Rouge française a mis en place des plateformes d'intervention régionales avec le soutien des pouvoirs publics dans l'océan Indien, l'océan Pacifique et aux Caraïbes. Ces structures d'intervention et de réponses à l'urgence permettent une meilleure réactivité et facilitent le déploiement de moyens au service des populations.

Sur ce modèle, nous souhaitons aujourd'hui mailler le territoire français avec des « plateformes » centralisant des moyens logistiques prêts à être déployés localement. À savoir des véhicules, des

moyens de communication (ex. : radios) et du matériel de secours ; mais aussi des stocks de matériel pour le soutien des populations : rations, kits d'hygiène, couvertures, lits Picot pour monter des centres d'hébergement et porter secours aux sinistrés.

Ces plateformes pourraient également servir de lieu de formation et de sensibilisation pour les bénévoles, les entreprises et les citoyens, ainsi que de lieu de coopération pour imaginer ensemble des solutions face aux crises.



CONSTAT N° 4**Les catastrophes
climatiques :
un accélérateur
de vulnérabilité**

Lorsque la catastrophe climatique survient, elle touche bien évidemment toutes les catégories sociales, et nous subissons tous les effets du dérèglement climatique.

Mais **nous ne sommes pas égaux face à ses impacts**, car nous ne disposons pas tous des mêmes ressources et des mêmes moyens pour les affronter. **Ce sont hélas les plus fragiles qui paient le prix fort.** À cela, plusieurs causes : une absence de logement ou un habitat précaire qui ne leur permet pas de se mettre à l'abri, un isolement social qui exclut des messages de prévention et peut même empêcher d'être repéré par les autorités en cas de catastrophe.

Et pour ces personnes vulnérables, c'est la **double peine** : après avoir subi de plein fouet les catastrophes climatiques, elles se retrouvent ensuite dans une situation encore plus précaire, avec une dégradation de leurs conditions de vie. Les événements climatiques extrêmes agissent alors comme un **accélérateur de vulnérabilité**.

Selon l'économiste Esther Duflo, le changement climatique va probablement défaire une partie des progrès qui ont été faits ces dernières années pour lutter contre la pauvreté. En cas de catastrophe d'origine naturelle, la mise à l'abri des plus vulnérables est donc une priorité, et ce constat doit nous obliger collectivement à repenser et à renforcer nos dispositifs de prévention et de sensibilisation à destination des personnes isolées.

Être sans-abri ou mal-logé : un facteur de risque majeur en cas d'événement climatique extrême

Avec le dérèglement climatique, les sans-abri ou les personnes mal logées sont désormais confrontés à de nouveaux risques sanitaires. Et leur nombre ne cesse d'augmenter.

Dans son dernier rapport, la Fondation Abbé Pierre se désole qu'en 2023, **330 000 personnes soient sans domicile, un chiffre qui a doublé en dix ans**. Et 4,2 millions de personnes souffrent de mal-logement ou d'absence de logement personnel.

2022 a été une année tristement record : 2 078 expulsions collectives⁷⁸ ont été constatées⁷⁹ entre le 1^{er} novembre 2021 et le 31 octobre 2022, contre 1 330 l'année précédente. Ces expulsions collectives touchent chaque fois un groupe de 130 personnes en moyenne. On observe aussi en 2022 un **record des expulsions locatives** – 17 500 au total – qui ont impliqué 38 000 personnes.

Et la tension sur le logement ne risque pas de s'améliorer. Alors que le logement représente depuis plusieurs années le premier poste de dépense des Françaises et des Français, à hauteur de 27,8 % en 2021 (contre 20 % en 1990 selon l'Insee), **le prix des biens immobiliers a augmenté quatre fois plus vite que celui des revenus**. Et le temps d'attente pour l'obtention d'un logement social ne cesse de s'allonger.

En cas d'événement climatique extrême, les personnes mal logées ou sans-abri se retrouvent directement exposées. Et contrairement aux idées reçues, l'été est la période la plus difficile, car c'est celle où le plus de personnes se retrouvent dans la rue. En cause : la reprise des expulsions locatives à la fin de l'hiver et la baisse du nombre de places en hébergement d'urgence pendant les mois d'été.

Autre période tendue, celle qui suit un événement climatique extrême. Les populations éprouvent alors des difficultés accrues pour se reloger, en raison d'un moins grand nombre de logements accessibles et des hausses de prix sur le marché locatif.

Chiffres clés

330 000
personnes
sans domicile
en France

30 000
enfants à la rue³⁰

Près de
15 %
de la population
vit sous le seuil
de pauvreté.

6 000
personnes dorment
chaque jour
dans la rue.

L'ANALYSE DU CRÉDOC

Un chiffre record d'expulsions, exposant davantage les plus vulnérables aux événements climatiques extrêmes

En 2022, 17 500 ménages, soit près de 38 000 personnes, ont été expulsés de leur logement par les forces de l'ordre. Un chiffre « record », qui dépasse les 16 700 de 2019, après deux années plus modérées du fait de la crise sanitaire (8 200 en 2020 et 12 000 en 2021)⁸¹. D'après la Fondation Abbé Pierre, ces chiffres restent néanmoins sous-estimés. En effet, bien que le nombre d'expulsions locatives recensées ait augmenté de 130 % en vingt ans, il est estimé que deux à trois fois plus de ménages quittent leur logement avant l'arrivée des forces de l'ordre afin d'éviter l'expérience d'expulsion⁸². Ces ménages ne sont donc pas comptabilisés dans les bilans officiels, mais peuvent tout de même être considérés comme expulsés de leur logement.

Or, ce chiffre risque fort d'augmenter encore en 2023, d'après les retours de plusieurs territoires (recueillis par la Fondation Abbé Pierre) et la hausse des impayés constatée par les bailleurs. Compte tenu

du manque de logements et de l'engorgement de l'hébergement d'urgence, **un nombre croissant d'expulsés se retrouve à la rue**, notamment des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou encore des familles ayant des enfants en bas âge⁸³. La circulaire enjoignant aux préfets de trouver un logement ou un hébergement avant d'expulser, déjà peu appliquée, et réduite cette année aux seules « personnes vulnérables », est peu ou pas du tout prise en compte, selon les préfetures⁸⁴.

Le développement de solutions d'hébergement et de logement satisfaisantes pour ces publics constitue un enjeu important dans la résilience actuelle et future de la société face aux changements climatiques : leurs conditions de vie très précaires à l'issue de l'expulsion les rendent particulièrement exposés à une multitude d'aléas, y compris le changement climatique, en particulier lorsque ces situations s'inscrivent dans la durée.

On notera que, parmi les événements climatiques extrêmes, les vagues de froid ne sont paradoxalement pas les aléas auxquels ces populations sont les plus exposées. En effet, la trêve hivernale suspend du 1^{er} novembre au 31 mars de l'année suivante l'expulsion d'un locataire, notamment >>>

>>> pour cause d'impayés successifs, ce qui réduit mécaniquement le nombre de personnes potentiellement sans abri.

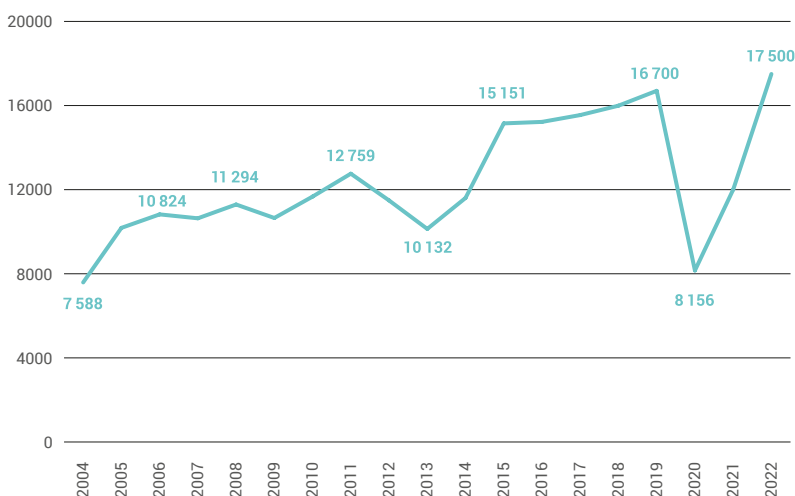
Les vagues de chaleur, en raison également de leurs conséquences très rapides sur la santé des individus (inférieures à 24 h), sont particulièrement meurtrières⁸⁵.

Les risques auxquels sont exposées les populations expulsées en cas d'événements climatiques extrêmes sont à la fois directs et indirects⁸⁶. Le manque de logement sécurisé, que ces personnes soient à la rue ou dans un hébergement d'urgence⁸⁷,

les rend plus vulnérables et moins repérables des services d'urgence⁸⁸. Leur expulsion, y compris en cas de relogement, leur donne un accès plus limité aux ressources et informations nécessaires en cas d'urgence et est susceptible de les éloigner de relations sociales ou de ressources sur lesquelles elles auraient pu compter si elles n'avaient pas été expulsées. Leurs conditions de vie précaires les exposent déjà à un stress accru, à des problèmes de santé physique et mentale, susceptibles de compromettre leur capacité à répondre rapidement à des situations d'urgence vitale⁸⁹. Après un événement climatique extrême, les populations expulsées

éprouvent en outre des difficultés encore accrues à se reloger, en raison d'un moins grand nombre de logements accessibles et des hausses de prix sur le marché locatif⁹⁰. De manière plus générale, les catégories les plus pauvres de la population sont les plus exposées aux catastrophes naturelles⁹¹.

Évolution des expulsions locatives avec concours de la force publique



Source : ministère de l'Intérieur – Champ : Nombre de ménages

La canicule : la principale menace climatique pour les plus vulnérables

Les vagues de chaleur que nous connaissons régulièrement depuis plusieurs années sont toujours associées à une forte mortalité. D'ailleurs, **85 % des décès causés par un événement climatique extrême sont dus à une canicule**. Les personnes les plus impactées par la chaleur sont les personnes âgées, les femmes enceintes, les enfants, les malades chroniques et les personnes les plus précaires.

Et pour cause, pendant les épisodes de canicule, le corps est mis à rude épreuve. Notre organisme lutte pour maintenir sa température corporelle autour de 37 °C. Pour y parvenir, il faut pouvoir se protéger du soleil, s'hydrater régulièrement, passer plusieurs heures dans un endroit frais, humidifier sa peau... Des conseils impossibles à appliquer quand on habite une bouilloire thermique et que notre logement ne nous permet pas de nous protéger de la chaleur ou qu'on est sans logement.

Lorsqu'une vague de chaleur survient, **les personnes âgées ont une plus faible capacité d'adaptation et sont ainsi plus susceptibles d'être impactées** : leur organisme n'est plus dans la capacité de réguler sa température interne, la sensation de soif n'est plus ressentie, et leur invalidité peut les empêcher de se déplacer vers un lieu climatisé.

Cette vulnérabilité peut être décuplée si la personne âgée vit dans un «**îlot de chaleur**» : un espace urbain où les logements sont intensément peuplés et mal isolés, où il y a très peu d'espaces verts, et une bétonisation importante, **ce qui augmente considérablement la température subie**⁹². Aujourd'hui,

près de 80 % des Français vivent en milieu urbain et 40 % dans des communes densément peuplées.

Une étude de Santé publique France a démontré que les caractéristiques propices à la formation d'îlots de chaleur urbains influencent les risques de décès lors des vagues de chaleur extrêmes, et pas seulement des personnes âgées. **La surmortalité en banlieue pendant la canicule** s'explique ainsi par ce phénomène des îlots de chaleur urbains, mais aussi par les conditions de vie des habitants. En 2003, la Seine-Saint-Denis, département le plus pauvre de France métropolitaine était le deuxième le plus touché par la canicule, avec une surmortalité de 160 %.

Chiffres clés

Pendant les épisodes de canicule, le nombre de passages aux urgences a été multiplié par deux et celui des consultations SOS Médecins par trois⁹³



VU DU TERRAIN

Laure Sarcou,
directrice d'EHPAD et de centre
d'hébergement

« En période de canicule, j'ai besoin de toutes les mains disponibles. Il n'y a pas besoin de formation pour aller régulièrement proposer à boire aux personnes âgées, qui se déshydratent vite, car elles ont souvent perdu la sensation de soif. Pendant les pics de chaleur, les familles et les bénévoles de la Croix-Rouge font la tournée des chambres, et proposent des boissons fraîches et des compotes spéciales réhydratation. Et ils nous donnent aussi un coup de main le soir pour permettre aux résidents de prendre l'air dans le jardin, quand les températures baissent un peu. »

**La surveillance
sanitaire de
la mortalité et
du recours aux
soins est activée
tout au long de
l'été pour aider
les prises de
décision.**

L'ANALYSE DU CRÉDOC

Une surmortalité toujours élevée durant les vagues de chaleur

Les températures extrêmes sont porteuses de conséquences significatives sur la santé humaine. Elles peuvent entraîner des insolation, des crampes, une déshydratation, des coups de chaleur, une aggravation de maladies chroniques existantes, voire des conséquences létales et encouragent ainsi la morbidité et la mortalité⁹⁴. L'impact de la chaleur sur le corps humain est de plus très rapide puisque le taux de mortalité le plus élevé est observé moins d'un jour après l'exposition⁹⁵. Outre ces conséquences humaines et directes des vagues de chaleur⁹⁶, les températures élevées sont aussi reconnues comme l'un des risques climatiques les plus préoccupants en Europe,

selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Le réchauffement général planétaire renforce en effet les événements climatiques extrêmes (sécheresses, canicules, cyclones, incendies, inondations⁹⁷).

Au-delà de la nécessité d'éviter cette élévation globale de la température, il est essentiel de prendre des mesures spécifiques pendant les périodes de canicule et de haute température afin de réduire les risques sanitaires liés à la chaleur et d'améliorer les soins médicaux prodigués aux personnes affectées. En France, l'instruction interministérielle de gestion sanitaire des vagues de chaleur se concentre notamment sur les températures extrêmes et prolongées⁹⁸. Pendant ces périodes, les alertes canicule de deux niveaux, orange ou rouge, sont émises par

Météo-France et permettent d'anticiper et de suivre la situation météorologique. La surveillance sanitaire de la mortalité et du recours aux soins est activée tout au long de l'été pour aider les prises de décision, et ce, dès que le niveau d'alerte orange canicule est franchi. Les systèmes d'alerte canicule prévoient des conseils de prévention, des actions de sensibilisation, des ajustements dans les pratiques de travail, l'élaboration de centres de rafraîchissement, des ajustements organisationnels, des reports d'événements. Ils impliquent également une vigilance accrue des groupes à risques, tels que les personnes âgées, les enfants en bas âge et les personnes atteintes de maladies chroniques.

Bien que représentant une faible proportion des événements climatiques extrêmes ayant touché la France entre 1900 >>>

>>> et 2017, les vagues de chaleur sont associées à une forte mortalité. **Les vagues de chaleur comptent pour 1 % des événements climatiques (inondations, avalanches, phénomènes atmosphériques, mouvements de terrain, feux de forêt) rencontrés en France entre 1900 et 2017. Pourtant, elles ont occasionné 85 % des victimes de ces événements.**

Les dernières années ont compté parmi les années les plus chaudes enregistrées, avec des épisodes de canicule en 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2022 et 2023. Les années 2018, 2019 et 2020 en particulier se placent parmi les dix vagues de chaleur les plus intenses en France en température moyenne lors de la journée la plus chaude de l'épisode d'après Météo-France. Ces effets se retrouvent directement dans le nombre

des décès estivaux liés à la chaleur pendant les canicules. En 2019, année où les records de température ont été atteints, jusqu'à 42 % des décès estivaux sont attribuables à la chaleur

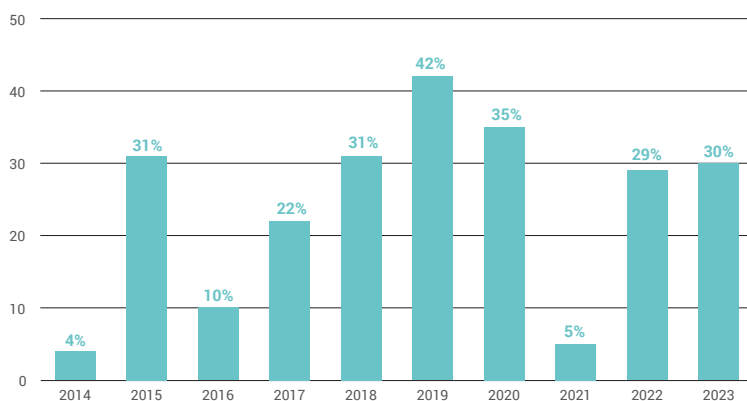
En 2022, 29 % des décès estivaux liés à la chaleur furent observés pendant les canicules.

dans les départements touchés par une canicule. Malgré les moyens déployés dans le cadre des plans canicule, la mortalité imputable aux vagues de chaleur paraît encore fortement liée à l'intensité des canicules. En effet, si 4 % des décès estivaux en

2014 et 5 % des décès estivaux en 2021 sont attribuables à la chaleur, c'est aussi que les vagues enregistrées ces années-là étaient moins longues, moins chaudes, moins étendues. En 2022, dix mois de l'année se sont distingués comme plus chauds que les normales saisonnières. Cette même année, 29 % des décès estivaux liés à la chaleur furent observés pendant les canicules et dans les départements concernés et jusqu'à 31 % pour les personnes âgées de 75 ans et plus⁹⁹. Dans la continuité de 2022, année la plus chaude que la France ait connue depuis le début du xx^e siècle, l'année 2023 se classe au deuxième rang des années les plus chaudes dans l'Hexagone¹⁰⁰.

La nécessité de mieux juguler l'impact des vagues de chaleur est d'autant plus importante que des températures chaudes inférieures au seuil d'alerte peuvent déjà être à l'origine d'une surmortalité¹⁰¹.

Évolution des décès estivaux liés à la chaleur observés pendant les canicules et dans les départements concernés entre 2014 et 2023



Source : Santé publique France, mai 2023

L'accès à l'eau et à l'hygiène : un besoin fondamental non garanti

Lorsqu'une vague de chaleur s'annonce en France, les panneaux d'affichage publient les conseils suivants : il faut régulièrement boire de l'eau et prendre des douches sans se sécher pour s'hydrater et se rafraîchir. Comment appliquer ces conseils lorsqu'on est sans abri ou dans un logement mal équipé ?

Alors que **l'accès à l'eau est un droit international des droits de l'homme**, qui oblige les États à œuvrer pour son accès universel¹⁰², paradoxalement, il reste un véritable défi dans la majorité des villes. Les équipes de la Croix-Rouge française tentent de pallier ce manque avec des distributions de bouteilles d'eau et des installations temporaires de « camions douches », mais la situation reste très difficile.

Se laver dans des bains-douches publics a longtemps été une pratique banale et populaire en France¹⁰³. L'augmentation du taux d'équipement des logements en salles de bains a rendu cette pratique marginale. Selon une étude Ined, ceux qui fréquentent les bains-douches publics n'ont soit pas de douche, soit un accès compliqué, par exemple quand ils sont dans un logement où il y a beaucoup d'habitants pour une seule salle de bains. Ou bien cela peut être une population (assez nouvelle du reste) qui souhaite faire des économies d'eau et d'électricité.

Seulement, **dans la plupart des grandes villes de France (excepté Paris), les bains-douches ont fermé les uns après les autres**. Dans certaines grandes villes du Sud, comme Marseille, Bordeaux ou Montpellier¹⁰⁴, ils ont même totalement disparu.

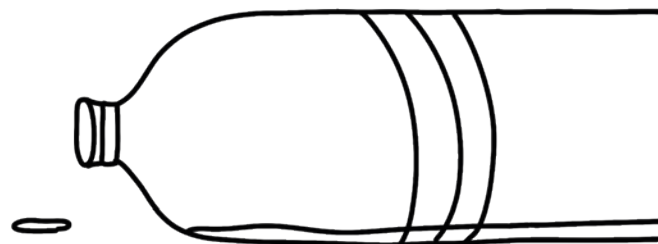
L'accès à l'eau potable est aussi difficile, par manque de points de ravitaillement. En France métropolitaine, **2,1 % de la population ne bénéficie pas d'un accès à l'eau géré en toute sécurité, soit 1,4 million de personnes**. La majorité est composée de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, dans la rue, dans des camps, des squats ou des logements mal raccordés à l'eau courante.

Comme les points d'eau potable sont rares, certains en sont réduits à récupérer de l'eau dans les fontaines d'agrément, ou aux robinets des cimetières... En hiver, la situation est encore plus complexe, car les fontaines publiques extérieures sont fermées, par crainte du gel des canalisations.



Pour en savoir plus

Soliguide met à disposition une cartographie des lieux d'accès à l'eau et à l'hygiène (douche, laverie, toilettes...).



VU DU TERRAIN



Stéphane Christin Président de la délégation territoriale du Rhône (69)

« En période de canicule, l'accès à l'eau est vital, et paradoxalement, c'est devenu mission impossible dans les grandes villes. À Lyon, il y a très peu de fontaines d'eau potable. Qui plus est, l'eau des fontaines décoratives est coupée lors des vagues de chaleur. Résultat : les personnes précaires n'ont plus aucun moyen de s'approvisionner en eau. Impossible aussi pour elles de se laver ou tout simplement de se rafraîchir. Sur les huit bains-douches publics de Lyon, il n'y en a plus qu'un seul ouvert, les autres ont définitivement fermé leurs portes. »

d'information, d'accès aux droits, de prévention et d'accompagnement social des plus vulnérables, ces crises à répétition ne font que souligner les défis auxquels ils font face au quotidien : repérage des personnes, « aller vers », adaptation de leurs méthodes de travail, modernisation de leurs équipements.

Dans un contexte budgétaire contraint, le service public de proximité se doit ainsi d'innover en permanence pour anticiper, coordonner le moment venu et maintenir un lien social fragilisé par l'isolement social ou la dégradation des conditions de vie des plus modestes.

LE REGARD DE L'UNION NATIONALE DES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (UNCCAS) LES CRISES À RÉPÉTITION : DES DÉFIS À RELEVER AU QUOTIDIEN

« **Le service public de proximité est bel et bien au cœur des enjeux d'aujourd'hui.** »

Les situations de crise, et parmi elles, celles liées au dérèglement climatique, mettent nos territoires, nos organisations et bien sûr nos concitoyens à rude épreuve. Pour des établissements publics tels que les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS/CIAS), investis d'une mission

Depuis de nombreuses années, la plupart des CCAS/CIAS sont ainsi rompus à l'exercice de la gestion des épisodes caniculaires. Alerte, information, mise en sécurité des personnes, soutien à la population, mais aussi activation de plans d'urgence, mobilisation de réseaux de bénévoles, mise en place de cellules de veille communale, appels téléphoniques aux plus fragiles, etc. Cette expertise des CCAS est reconnue. Elle s'exprime également aujourd'hui en cas de catastrophes naturelles (inondations, incendies, etc.) lorsque le CCAS accueille, héberge, soutient sur les plans administratif ou psychologique.

Cette présence indispensable sur le terrain prendra vraisemblablement une dimension supplémentaire dans les années à venir, à mesure que les dérèglements climatiques nous invitent à privilégier une approche collective et transdisciplinaire de ces phénomènes et de leurs impacts, sans laquelle il n'est pas de politiques publiques de prévention et d'adaptation qui valent. Et ce, que ce soit au plan local, national ou international. Le service public de proximité est bel et bien au cœur des enjeux d'aujourd'hui.



Notre proposition

Offrons systématiquement un lieu de repos et de mise à l'abri, ainsi qu'un accès à l'eau et à l'hygiène

La meilleure protection face aux événements climatiques (intempéries, vagues de froid ou vagues de chaleur), c'est d'avoir un abri – soit un logement, soit un lieu d'hébergement – pour pouvoir se protéger, se reposer, accéder à l'eau (boire et se doucher) et s'alimenter régulièrement. Cela nécessite de poursuivre et d'achever la programmation pluriannuelle de l'hébergement et du logement en vue de réduire le sans-abrisme.

Mais encore faut-il que ces logements et hébergements soient adaptés aux événements climatiques extrêmes. Cela nécessite de concevoir les futures constructions de lieux accueillant des publics vulnérables en fonction des risques climatiques (canicule, zones inondables, etc.), ainsi que d'adapter le bâti existant, notamment aux vagues de chaleur avec un plan dédié pour la rénovation énergétique des bâtiments accueillant des publics vulnérables.

En parallèle de cette réponse structurelle prioritaire, qui fait écho à la fin de la gestion au thermomètre annoncée en mai 2021, il est urgent de se préparer dès aujourd'hui aux événements à venir, en particulier aux vagues de chaleur qui se répètent chaque année.

- À l'instar du **plan « grand froid »** qui permet d'ouvrir des places de mise à l'abri pour les personnes à la rue et de la trêve hivernale qui empêche, depuis 1956, les expulsions locatives du 1^{er} novembre au 31 mars, il faut prévoir un **plan « grand chaud »** avec des dispositifs protégeant les plus vulnérables pendant les canicules.
- Pour **garantir un accès à l'eau et à l'hygiène**, les collectivités ont également un rôle à jouer. En effet, les fontaines publiques proposant gratuitement de l'eau potable permettent à chacun de se désaltérer et les bains municipaux peuvent également permettre aux habitants de mieux supporter les périodes de canicule.

Nos recommandations sur la méthode

UN PLAN « GRAND CHAUD » DÉDIÉ À LA PROTECTION DES PERSONNES À LA RUE OU HABITANT DES BOUILLOIRES ÉNERGÉTIQUES EN PÉRIODE DE VAGUES DE CHALEUR

Le plan « grand froid » est activé par l'État du 1^{er} novembre au 31 mars de chaque année. Il prévoit notamment le renforcement des dispositifs de veille sociale (maraudes et accueils de jour) et l'ouverture de places d'hébergement exceptionnelles.

Pour la Croix-Rouge française, si bénévoles et salariés œuvrent toute l'année pour la mise à l'abri des personnes exclues, nos actions s'intensifient lorsque les températures tombent : multiplication et élargissement des secteurs des maraudes, ouverture de centres d'hébergement d'urgence ou encore de centres d'accueil de jour et de nuit 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7... Pour répondre aux besoins vitaux qu'entraîne le froid glacial – avoir un lieu où dormir, de quoi se nourrir, s'hydrater, communiquer, se doucher et bien sûr se réchauffer –, les 246 équipes de maraudes et Samu sociaux de la Croix-Rouge restent en alerte et mobilisables à tout moment, partout dans l'Hexagone.

Avec la multiplication des périodes de canicule et leur intensification, il semble aujourd'hui nécessaire de se doter d'un plan « **grand chaud** » de l'envergure du plan « grand froid » qui interviendrait en complémentarité des dispositifs publics existants, sans les remplacer. Nous devons faire en sorte de pouvoir proposer à

l'ensemble des populations à la rue ou en situation de précarité énergétique (qui ont une habitation où la température est plus élevée à l'intérieur qu'à l'extérieur par exemple) un abri protecteur et adapté, tant en période de fortes chaleurs qu'en période de grand froid.

Alors que les plans « grand froid » sont souvent déclenchés sans réelles possibilités d'anticipation et avec de grandes disparités selon les territoires (de l'extension des horaires de maraudes et accueils de jour jusqu'à l'ouverture de places d'hébergement sur plusieurs semaines après la fin du plan), **ces plans pourront être préparés en amont avec les acteurs de terrain afin d'améliorer les capacités d'anticipation territoriales.**

LA PRIORITÉ AU BÂTI POUR MIEUX ACCUEILLIR LES PERSONNES VULNÉRABLES

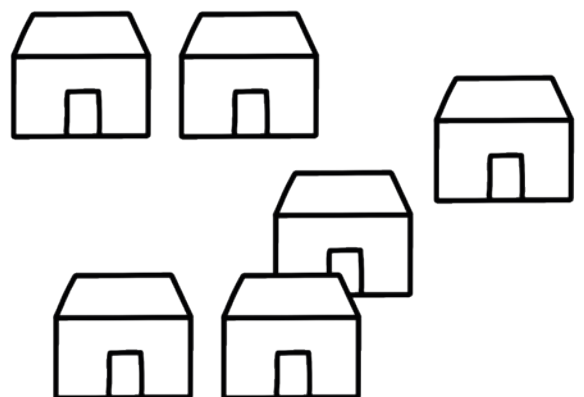
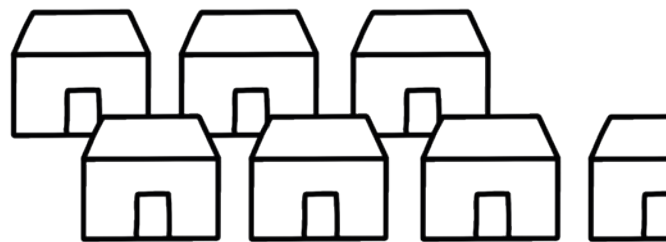
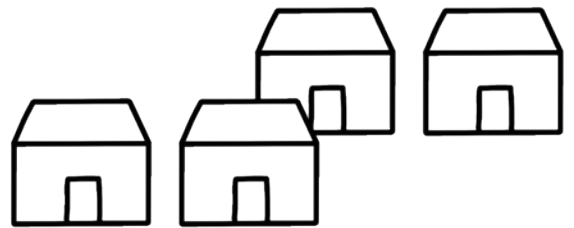
Cela nécessitera également d'adapter les futures constructions de lieux accueillant des publics vulnérables aux risques climatiques (canicule, zones inondables, etc.), et d'accompagner l'adaptation du bâti existant à ces risques avec un plan dédié pour la rénovation énergétique des bâtiments accueillant des publics vulnérables. Si un point d'attention doit être mis sur la rénovation énergétique des logements, il faut en parallèle mener un plan structurel d'adaptation des bâtis accueillant des publics vulnérables. C'est l'ambition de Croix-Rouge Habitat, créé avec >>>



>>> le Groupe Arcade-VYV : mettre en place un écosystème de santé favorable et adapté en améliorant la qualité de tous les établissements d'hébergement de la Croix-Rouge, en commençant par les hébergements de lutte contre les exclusions, les hébergements à destination des personnes âgées, des personnes en situation de handicap.

En parallèle, des mesures incitatives pourraient être prises pour encourager ces travaux :

- Les travaux de rénovation énergétique bénéficient, lorsqu'ils concernent des locaux à usage d'habitation, d'un taux réduit de TVA à 5,5%. Afin d'encourager et d'accélérer la transition énergétique des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, un tel taux réduit de TVA devrait être appliqué aux travaux de rénovation énergétique engagés par les établissements de santé et les établissements et services sociaux et médico-sociaux.
- Alors que ces projets nécessitent un financement important, les autorités de tarification et de contrôle (ARS, conseils départementaux, mairies) pourraient être dotées de fonds dédiés à l'instar du fonds vert piloté par le ministère de la Transition écologique pour les collectivités.



Inégalités face au danger : les exclus du système d'alerte et de protection

Depuis juin 2022, le dispositif FR-Alert a été lancé pour pouvoir prévenir instantanément toute personne possédant un téléphone portable dans une zone donnée en cas de danger imminent. Les autorités envoient alors une alerte sous forme de SMS accompagné d'un signal sonore spécifique, même si le téléphone est en mode silencieux.

Le message informe sur le type de danger et donne les consignes à respecter pour se protéger. On estime que sur les 178 alertes émises depuis son lancement, seules 30 étaient réelles, et très largement en cas d'événements climatiques extrêmes.

L'inconvénient de ce dispositif, c'est qu'il laisse de côté certaines catégories de la population, en raison même de son mode de fonctionnement : il faut posséder un téléphone portable pour recevoir ce message d'alerte. Parmi les personnes n'ayant pas de téléphone portable, il y a les plus de 70 ans (17 % d'entre

eux n'en ont pas), les non-diplômés (17 %) ainsi que 11 % des habitants ruraux. Ces profils de population sont donc plus exposés au risque de ne pas être informés en temps réel de la situation climatique et des consignes de sécurité.

Par ailleurs, en plus d'être plus exposés aux risques, les publics vulnérables sont en outre moins bien protégés. Les ménages locataires du parc privé vivant sous le seuil de pauvreté sont seulement 88 % à déclarer être couverts par une assurance habitation.

En plus d'être plus exposés aux risques, les publics vulnérables sont en outre moins bien protégés.

VU DU TERRAIN



Témoignage de Marjorie, sinistrée du Pas-de-Calais

« Pendant les inondations, nous avons eu beaucoup de mal à être informés au bon moment. Lors de la première inondation, le 8 novembre 2023, nous avons eu 60 cm d'eau dans notre sous-sol et nous n'avons pas reçu de message d'alerte. Ni entendu de sirène. Le 11 novembre, quand nous avons reçu le SMS FR-Alert, c'était déjà trop tard pour réagir, l'eau était déjà trop haute, elle était montée à 180 cm.

Le message nous disait: "Vous êtes en zone inondable. Restez chez vous, fermez les portes, et faites le 18 si vous avez besoin." Mais les pompiers nous ont plutôt conseillé de partir et d'aller nous abriter ailleurs.

Ma voisine, elle, n'a jamais reçu les textos FR-Alert. Mes voisins d'en face ont 72 ans, ils ne sont pas connectés à Internet et n'ont pas de réseaux sociaux. Or, c'est sur Facebook que le maire publiait toutes les infos importantes.

À un moment, il y a eu une coupure de courant, ma voisine d'en face était seule avec son bébé de 3 mois, et elle n'avait plus de batterie sur son téléphone. Je lui ai prêté ma batterie externe, pour qu'elle puisse recharger son téléphone, et ne pas se retrouver sans moyen de communication, si jamais elle devait appeler les urgences. »

Témoignage de Christine, sinistrée du Pas-de-Calais

« Je ne suis pas sur les réseaux sociaux, et cela m'a posé un problème lors des inondations. Il n'y avait pas grand-chose sur l'application de la mairie, rien sur le site de la communauté d'agglomération... J'ai ressenti un réel manque d'informations. »

L'ANALYSE DU CRÉDOC

Des systèmes d'alerte pouvant laisser de côté des publics fragiles

FR-Alert, lancé à la fin du mois de juin 2022, est un dispositif d'alerte et d'information des populations opérationnel à l'échelle nationale. Son objectif principal est de prévenir instantanément toute personne possédant un téléphone portable en cas de danger imminent dans une zone donnée. Il envoie des notifications en temps réel, accompagnées d'un signal sonore spécifique, même si le téléphone est en mode silencieux. Les alertes sont envoyées sans qu'il soit nécessaire d'installer une application préalablement sur le téléphone.

FR-Alert utilise deux technologies différentes pour diffuser les messages d'alerte. La première est la diffusion cellulaire, qui envoie des notifications directement sur l'écran des téléphones mobiles via les antennes de télécommunication. La seconde technologie est celle des SMS géolocalisés qui permet l'envoi de messages spécifiques à une zone géographique donnée en utilisant les antennes relais identifiées. En combinant ces technologies, FR-Alert est en mesure d'envoyer des messages à tous les téléphones mobiles connectés au réseau dans une zone concernée par l'alerte, assurant ainsi une diffusion rapide des informations cruciales pour la sécurité de la population.

Depuis juin 2022, en France métropolitaine, le dispositif FR-Alert couvre différents domaines pour assurer la sécurité de la population. Deux types d'alertes sont référencés : >>>

>>> les alertes réelles et les exercices.

Pour la météorologie, 36 alertes ont été diffusées, dont 11 pour des exercices, informant la population des conditions météorologiques dangereuses telles que les tempêtes, les inondations ou les fortes chutes de neige.

16 alertes ont été émises pour mettre en garde contre les risques géologiques, à savoir les risques sismiques, les glissements de terrain ou les effondrements : elles concernaient des événements réels dans deux cas (éruption volcanique au piton de la Fournaise).

Dans le domaine de la sécurité, 11 alertes ont été diffusées, uniquement pour des exercices, signalant des situations de danger imminent pour la population, telles que des incidents terroristes, des actes de violence ou des menaces graves. Les situations liées aux CBRNE (Chimique, Biologique, Radiologique, Nucléaire et Explosif) ont donné lieu à 7 alertes, là aussi uniquement pour des exercices, informant la population des risques liés à des substances dangereuses, des incidents nucléaires potentiels ou des attaques chimiques. Pour les incendies, 17 alertes ont été émises (une pour un événement réel), avertissant de la présence de feux de forêt, d'incendies urbains ou d'incidents industriels mettant en danger la population.

Le domaine du transport a été concerné par 6 alertes (exercices), informant des accidents graves sur les réseaux routiers, ferroviaires ou aériens, des pannes majeures ou des incidents impliquant des moyens de transport en commun. Les situations NRBCE (Nucléaire, Radiologique, Biologique,

Les profils de population, âgés, retraités, non diplômés, ruraux, sont donc plus exposés aux risques de ne pas être informés en temps réel des consignes de sécurité.

Chimique et Explosif) ont donné lieu à 62 alertes, couvrant un large éventail de risques allant des incidents radiologiques aux attaques biologiques en passant par les accidents chimiques (seule une seule alerte concernait toutefois un événement réel, sur le site d'une usine Arcelor Mittal). En ce qui concerne les infrastructures, 13 alertes ont été émises (exercices uniquement), informant de problèmes majeurs affectant les infrastructures critiques telles que les réseaux d'eau, d'électricité ou de télécommunications.

Au total, sur les 178 alertes émises depuis juin 2022, seules 30 étaient réelles (très largement pour des événements météorologiques). 69 étaient susceptibles d'avoir été déclenchées face à des événements climatiques extrêmes.

Toutefois, le dispositif est susceptible de laisser de côté certaines catégories de la population, en raison même de son mode de fonctionnement : les personnes concernées par ce mode d'alerte doivent posséder un téléphone mobile qu'elles utilisent.

En 2022, selon les données du baromètre du numérique, 17 % des 70 ans et plus ne disposaient pas de téléphone mobile, contre 1 % pour les 18-24 ans. De façon corrélée, 12 % des retraités n'ont pas de téléphone mobile et ne peuvent donc pas être avertis par le dispositif en question.

Les non-diplômés étaient 17 % à ne pas posséder cet équipement, contre 5 % pour l'ensemble de la population. 11 % des habitants des communes rurales sont dans la même situation au niveau de l'équipement en termes de téléphone mobile.

Ces profils de population, âgés, retraités, non diplômés, ruraux, sont donc plus exposés aux risques de ne pas être informés en temps réel des consignes de sécurité.



VU DU TERRAIN

Olivier Hamon,
président de la délégation
territoriale du Finistère (29)

TEMPÊTE CIARAN, 1^{ER} – 2 NOVEMBRE 2023

« Au cœur de la tempête, nous n'avions plus de moyens de communication, les téléphones portables étaient coupés. Nous ne savions pas comment informer les personnes vulnérables. L'Agence régionale de santé nous a donné une liste des personnes pouvant avoir besoin d'aide, nos équipes sont parties faire du porte-à-porte. Elles ont parcouru des kilomètres, pour parfois se rendre compte une fois sur place que les personnes avaient déménagé ou bien qu'elles étaient décédées depuis longtemps. La liste communiquée n'était pas du tout à jour. Cela nous a fait perdre beaucoup de temps et d'énergie. »

Les ménages locataires du parc privé vivant sous le seuil de pauvreté sont seulement 88 % à déclarer être couverts par une assurance habitation.



L'ANALYSE DU CRÉDOC

Une moindre couverture par l'assurance habitation des ménages les plus modestes

La fédération des assureurs estime que le coût global des sinistres climatiques pourrait doubler entre 2020 et 2050, par rapport aux trente années précédentes. Une augmentation qui serait liée pour 53 % à la hausse de la masse assurable liée à l'augmentation des richesses et pour 35 % au changement climatique¹⁰⁵. La multiplication des épisodes de sécheresse est le principal péril identifié en termes de coût des dégâts. Le phénomène de retrait-gonflement des argiles, que ces épisodes accentuent, induit de

fortes contraintes mécaniques sur les constructions, menaçant leur stabilité. Ce risque touche plus de la moitié des maisons individuelles du territoire métropolitain¹⁰⁶. La submersion marine, péril émergent sur le territoire, est le deuxième risque identifié en termes de coût global des sinistres. La multiplication des épisodes climatiques extrêmes pose de nombreuses questions sur le plan assurantiel, de la définition même des phénomènes considérés comme des catastrophes naturelles (tempêtes et grêles n'en faisant pour l'heure pas partie) à la mutualisation des risques climatiques à l'échelle de l'ensemble de la population¹⁰⁷.

Le taux de couverture par une assurance habitation nous renseigne ainsi sur la préparation de la population

face à la multiplication probable des sinistres climatiques au cours des prochaines années. L'assurance habitation protège les habitations et leur contenu lorsque les foyers sont responsables ou victimes d'un sinistre. Elle permet d'être indemnisé des dommages affectant les biens de l'assuré en cas d'incendie, de dégât des eaux, de gel des canalisations, de catastrophe naturelle et de tempête, de cambriolage ou de vandalisme. En 2019, 96 % des ménages français locataires ou propriétaires de leur logement étaient couverts par une assurance habitation. L'accès à ce service était légèrement moindre pour les ménages les plus modestes : 94 % des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté. La souscription d'un contrat est obligatoire pour les locataires et les >>>

>>> copropriétaires, mais facultative pour les propriétaires occupants. Ce sont pourtant les locataires, davantage représentés parmi les ménages les plus modestes, qui sont les moins bien protégés (en moyenne, 92 % ont une assurance habitation, contre 99 % des propriétaires). En particulier, les ménages locataires du parc privé vivant sous le seuil de pauvreté sont seulement 88 % à déclarer être couverts par une assurance habitation.

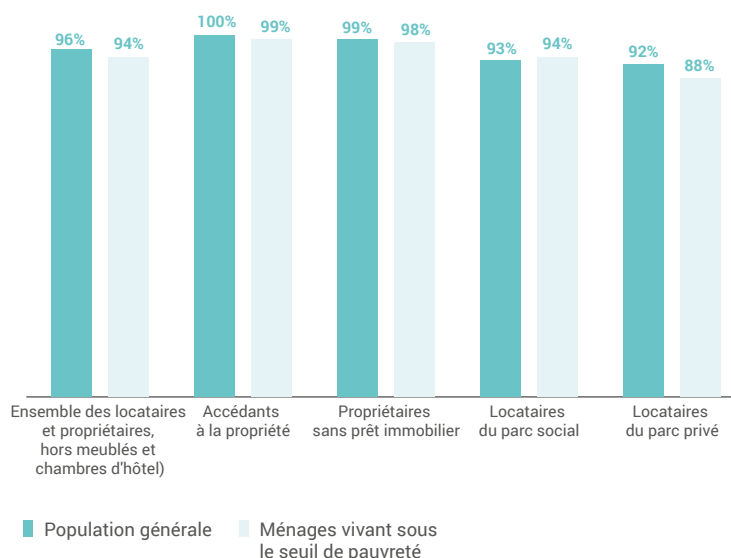
Alors que la montée des risques climatiques est avérée, la sensibilisation aux risques et la protection des habitations et

En 2023, 7% des détenteurs d'un contrat multirisques habitation envisagent de réduire leur niveau de couverture ou de résilier leur contrat pour faire des économies.

des biens semblent plus que jamais essentielles. Pourtant, en période d'inflation, une partie

des ménages pourraient être tentés de réduire leurs dépenses d'assurance, en particulier les plus modestes et vulnérables. En 2023, 7 % des détenteurs d'un contrat multirisques habitation envisagent de réduire leur niveau de couverture ou de résilier leur contrat pour faire des économies et jusqu'à 10 % des locataires du parc social¹⁰⁸.

Taux de couverture par une assurance habitation, en fonction du niveau de vie et du statut d'occupation du logement



Champ : Ménages propriétaires ou locataires de leur logement, hors meublés ou chambres d'hôtel, France entière, hors Mayotte. Source : Crédoc pour le CCSF, 2019

Le plan bleu, une solution opérationnelle de la gestion des risques pour les établissements médico-sociaux

Depuis l'épisode de canicule en 2003 qui avait provoqué la mort de plus de 15 000 personnes, **la rédaction d'un plan bleu est devenue obligatoire pour tous les établissements hébergeant des personnes âgées**. Les établissements accueillant des personnes en **situation de handicap** sont quant à eux soumis à cette même obligation depuis 2007.

Élaboré sous la responsabilité du directeur de l'établissement, il constitue le plan global de gestion des risques des établissements médico-sociaux pour faire face à tout type de crises et de situations sanitaires exceptionnelles (SSE) susceptibles de les impacter.

Chaque établissement rédige son plan bleu en fonction de son exposition aux risques et de ses spécificités (risques naturels, risques inondation, type de publics accueillis, présence d'une unité d'hébergement renforcée, etc.)

La mise en place du plan permet aux établissements de s'inscrire dans une démarche qualité opérationnelle : en réalisant un bilan exhaustif de leurs capacités de fonctionnement usuelles et en évaluant leur réactivité face à une situation exceptionnelle, voire en situation de crise.

Concrètement, cet outil de gestion permet d'anticiper les conséquences d'un risque qui a été identifié, d'améliorer la réactivité en cas d'alerte, mais aussi de réfléchir aux dispositions à prévoir pour adapter au mieux son organisation et préserver ainsi de façon optimale le bien-être et la santé des résidents.

Le plan bleu a notamment été déployé dans **l'EHPAD Henry Dunant Croix-Rouge de Bordeaux en août 2023**, dans un contexte de fortes chaleurs. Il explicite par exemple qu'il est obligatoire que chaque établissement dispose d'au moins une pièce climatisée ou rafraîchie. Ces pièces se trouvent à chaque étage, ce sont des « salons » où les résidents viennent se reposer et boire un peu d'eau fraîche, dans des gourdes gélifiées.

Le plan bleu prévoit également la possibilité de réorganiser le fonctionnement de l'établissement : pour les établissements publics par exemple, le personnel en congé peut être rappelé si le besoin s'en fait ressentir.



L'EXPÉRIENCE CROIX-ROUGE

Nos établissements face à la crise

En cas d'événements climatiques extrêmes, nos établissements se tiennent prêts, aux côtés de tous les volontaires de l'association, et mettent à disposition les moyens nécessaires auxquels ils ont accès.

Ainsi, chacun de nos établissements dispose de ressources qui peuvent être mobilisées lors des crises :

- locaux d'accueil, chambres, espaces de restauration ;
- équipement (véhicules, groupes électrogènes...);
- moyens logistiques (pharmacie, impression, téléphonie...).

Chaque établissement devient un **lieu de répit ou de refuge** potentiel en cas de crise. Des espaces climatisés, chauffés,

protégés, équipés de matériel pour accueillir chaleureusement les publics sont activables très rapidement en fonction des besoins de la situation.

Enfin, nos établissements veillent à la prise en charge de personnes à leur domicile en temps de crise, afin qu'elles ne soient pas hospitalisées en secteur conventionnel et puissent être maintenues dans leur environnement familial.





L'ÉCLAIRAGE DE
GREENPEACE FRANCE

« **Les populations les plus modestes sont également celles qui, contribuent le moins à alimenter l'emballement climatique.** »

Changement climatique : **ce sont les plus modestes qui paient le prix fort**

Le changement climatique apparaît parfois comme un phénomène lointain. Pourtant, si les pays du Sud restent les plus impactés, les effets néfastes liés au réchauffement de la planète touchent déjà toutes les régions du monde, y compris la France.

En modifiant les équilibres naturels (températures, cycle de l'eau, courants marins et aériens...), le dérèglement climatique lié aux activités humaines – principalement l'extraction et la combustion de pétrole, de gaz et de charbon – augmente la fréquence, la durée et l'intensité des événements climatiques extrêmes. Le climat s'emballe sous l'effet du réchauffement climatique, et ces phénomènes autrefois exceptionnels deviennent, année après année, la norme.

En France, l'année 2023 a battu tous ses records de températures et d'événements climatiques,

reflet de la catastrophe climatique en cours toujours plus menaçante. Selon un sondage réalisé par l'institut BVA pour Greenpeace France¹⁰⁹, près de huit Français sur dix se disent inquiets face à la multiplication des canicules, des inondations, des incendies et des sécheresses. Les conséquences de ces événements climatiques peuvent être dramatiques : des personnes perdent leur maison ou leur exploitation agricole, et sont parfois condamnées à endosser les frais seules, faute d'un système d'indemnisation juste et équitable.

Si les dérèglements du climat nous affectent toutes et tous, nous ne sommes pas égaux face à leurs impacts, car tout le monde ne dispose pas de moyens financiers, techniques et humains pour affronter cette situation.

Or, ce sont bien les plus modestes qui paient le prix fort face aux conséquences désastreuses du réchauffement climatique, lequel agit à l'heure actuelle comme un accélérateur des inégalités : celles et ceux qui ne peuvent pas se mettre à l'abri des fortes chaleurs, qui vivent dans des passoires ou des bouilloires thermiques sans moyen de les rénover, ou dont les conditions de travail mettent directement leur santé en danger lors d'événements climatiques extrêmes. Pourtant, ces mêmes populations sont également celles qui, par leur mode de vie sobre, contribuent le moins à alimenter l'emballement climatique.

Dans un contexte dans lequel l'inflation rogne encore davantage le budget des ménages et dégrade leurs conditions de vie, la question de la solidarité et du partage de l'effort entre les citoyens et les acteurs économiques au regard de leur responsabilité est cruciale.

Il est urgent que les décideurs politiques s'en emparent.



Notre proposition

Repérons les personnes vulnérables pour mieux les protéger

Pour être plus efficace en temps de crise, il faut mettre en place des méthodes pour repérer les personnes vulnérables en amont, et leur permettre de se manifester, pour pouvoir mieux les protéger aux moments les plus difficiles. Des outils certes existent, mais ils sont peu ou mal utilisés.

Tout d'abord, il faut améliorer le **cadre des registres communaux des personnes vulnérables**¹¹⁰ pour faciliter l'identification de ces personnes et mieux les protéger pendant les crises (en établissant et en mettant à jour régulièrement une liste par commune) et développer l'information sur ces registres pour que les personnes concernées donnent leur accord pour y être inscrites.

Plus particulièrement, l'isolement des publics les plus âgés constitue un risque très important à la fois dans la préparation (ces publics n'ont pas toujours accès aux dernières technologies et techniques d'information) et dans la réponse aux crises (ils se trouvent parfois en perte d'autonomie). Il est donc essentiel de former les citoyens et les professionnels à la détection et aux besoins de ces populations moins visibles pour pouvoir agir en période de crise.

Il faut par ailleurs réactiver les **comités départementaux de veille sociale**. Ces comités permettraient de recenser tous les lieux protégés sur le territoire pouvant accueillir des personnes vulnérables (salles climatisées, etc.) et de diffuser des informations sur l'accès aux biens essentiels, à l'eau et à l'hygiène. En effet, l'accès à l'information est le premier frein de protection pour les plus vulnérables. Il est nécessaire de délivrer une information sur les contacts et lieux clés pour se protéger en veillant à ce que les supports de communication garantissent l'accès de tous aux informations, diffusées par une diversité de canaux. Cela peut passer par des équipes mobiles et des actions de médiation et de mobilisation communautaire auprès des populations les plus marginalisées, notamment dans les lieux de vie informels, en recourant à des interprètes pour rétablir la confiance dans les dispositifs mis en place en cas de crise.

Enfin, il faut systématiser l'**adoption de plans de gestion d'urgence ou de gestion de crise** pour les établissements accueillant des personnes en situation de précarité et d'exclusion sociale en étendant et en adaptant la méthode « plan bleu ».



Nos recommandations sur la méthode

MIEUX INFORMER ET SENSIBILISER LES PERSONNES VULNÉRABLES POUR LES RENDRE ACTRICES ET RENFORCER LEUR POUVOIR D'AGIR

Pour cela, il faut adapter les méthodes et outils utilisés : format, langue, prise en compte des conditions et contextes de vie... pour la constitution du sac d'urgence. Il faut par exemple veiller à la dimension inclusive de ce sac (des images plutôt que des textes, éventuellement en FALC [facile à lire et à comprendre], etc.). Il faut également promouvoir les initiations aux gestes qui sauvent et les temps individuels et collectifs de sensibilisation auprès des personnes accompagnées.

PRENDRE EN COMPTE LA SPÉCIFICITÉ DES LIEUX DE VIE INFORMELS

Les habitants des lieux de vie informels (campements, bidonvilles, squats) sont confrontés à une exacerbation des risques en cas de crise.

D'une part, ils vivent dans des conditions qui les exposent davantage à une multitude d'aléas susceptibles de les mettre en danger. La promiscuité sur ces sites, couplée à un manque d'accès à l'hygiène, augmente la probabilité de diffusion des épidémies. L'accès restreint, voire inexistant à l'eau potable, ainsi que l'utilisation de matériaux accumulant la chaleur pour la construction des abris engendrent un risque accru de déshydratation et de développement des pathologies en découlant. La précarité des branchements électriques de fortune et l'utilisation de matières abrasives accroissent les risques d'incendie en cas de température élevée. La vétusté et la fragilité des abris peuvent causer d'importants dégâts et engendrer une perte des effets personnels en cas d'événements climatiques extrêmes

(tempêtes, inondations...), tout en mettant en danger la vie des personnes.

D'autre part, ils sont bien souvent invisibles et exclus des différents dispositifs susceptibles de les prendre en charge en cas de problème. En effet, au-delà des questions d'éloignement des services concernés, la barrière de la langue, le manque d'information et la défiance vis-à-vis de certaines institutions, en lien direct avec leur situation administrative, sont des facteurs contribuant à leur exclusion.

Pour remédier à cette vulnérabilité exacerbée par la vie en campements, bidonvilles et squats, nous préconisons que les politiques publiques qui ciblent ces sites prennent en compte les enjeux de réduction des risques auxquels sont confrontées ces populations. La circulaire du 28 janvier 2018 visant à donner une nouvelle impulsion à la politique de résorption des bidonvilles et la stratégie française 2020-2030 en réponse à la recommandation du Conseil de l'Union européenne du 12 mars 2021 pour « l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms » prévoient l'engagement de démarches pour sécuriser les conditions de vie dans l'attente de l'identification de solutions adaptées à un hébergement ou à un relogement des populations concernées.

Par conséquent, nous recommandons qu'un opérateur par département soit identifié au sein des stratégies territoriales élaborées pour intervenir, en lien avec le SDIS, l'ARS et les autres acteurs institutionnels compétents, sur des actions de réduction des risques (prévention, mobilisation communautaire, mise en place de mesures de mitigation...).

L'isolement est un facteur de risque majeur face aux crises climatiques

L'isolement est un **facteur de risque majeur** lorsque l'on est confronté à un événement climatique extrême.

Qu'il soit géographique, social ou bien numérique, l'isolement empêche les individus d'être informés des risques auxquels ils sont exposés, de connaître les bons comportements à tenir en cas de crise, ou tout simplement de se protéger physiquement des effets de la catastrophe climatique.

L'isolement social est en hausse constante. Il concerne aujourd'hui **plus de 7 millions d'individus** (3 millions de plus qu'en 2010), soit **plus d'une personne sur dix en France^m**. Le risque d'être isolé augmente très fortement avec l'âge, le niveau socio-économique, le statut familial (en particulier la monoparentalité), les maladies chroniques, les pathologies invalidantes, la perte d'autonomie et le handicap. La vulnérabilité des populations s'accroît tout particulièrement dans les grandes villes, où la solidarité de voisinage n'est pas toujours existante.

Cette situation rend plus difficiles l'accès à l'information et la compréhension des conseils sanitaires. Plus généralement, les populations moins aisées ont un moindre accès aux services publics, et notamment aux services de santé d'urgence. Et les personnes ne maîtrisant pas la langue française sont aussi exclues des messages de prévention.

Or, plus une personne entretient des liens avec des personnes différentes, plus elle a des chances de pouvoir accéder à des ressources pour faire face

aux événements climatiques et en retour, elle pourra également constituer une aide pour ses proches.

Bonne nouvelle : notre indicateur montre toutefois que la fréquence des contacts avec les voisins a retrouvé en juin 2023 son niveau de 2016. Si l'intensité de ces relations avait diminué pendant la crise sanitaire, les contacts se sont progressivement multipliés depuis janvier 2022. Plus de la moitié de la population entretient des échanges réguliers avec ses voisins.

Une progression encourageante, mais encore insuffisante face aux enjeux.

**Chiffre
clé**

**1 personne
sur 4
de plus de 75 ans
vit seule.**

L'ANALYSE DU CRÉDOC

Le retour d'une sociabilité de voisinage, favorable à la résilience en cas d'épisode climatique extrême

La capacité de la société française à se montrer résiliente repose, pour partie, sur le caractère diversifié de sa sociabilité, que ce soit dans le cadre du réseau familial (hors personnes du ménage), des réseaux professionnels, associatifs, amicaux, ou de nos relations de voisinage : plus une personne entretient des liens avec des personnes de réseaux de sociabilité différents, plus elle a des chances de pouvoir accéder à des ressources pour faire face aux événements climatiques et en retour, pourra également constituer une aide pour ses proches.

Les relations de voisinage, parce qu'elles supposent une proximité physique avec l'habitat, peuvent être les premières mobilisées en cas d'événements climatiques extrêmes. Si leurs relations de voisinage sont fortes, les individus sont plus prompts à adopter des mesures de protection durant la survenue d'une catastrophe, dans une logique de préservation collective¹¹². Pourtant, la dynamique positive d'une sociabilité de voisinage préexistante transparaît y

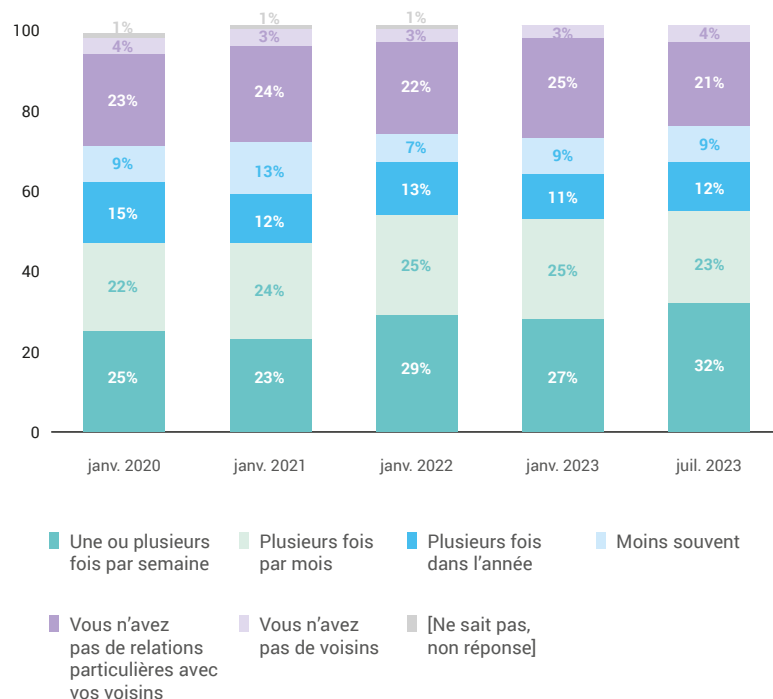
compris quand celle-ci est de faible intensité, qu'elle ne relève pas d'une réelle intimité ou confiance réciproque, mais d'une connaissance plus lointaine, de simples échanges de politesse. Et ce d'autant plus que l'événement est intense¹¹³.

La culture des sociabilités de voisinage peut donc renforcer la résilience de nos sociétés face aux événements climatiques extrêmes.

En juin 2023, un peu plus de la moitié de la population entretient des échanges réguliers avec ses voisins.

>>>

Fréquence des échanges avec les voisins au-delà de l'échange de pure politesse : « Bonjour, bonsoir »



Source : Crédoc, enquêtes Conditions de vie et aspirations, entre janvier 2020 et juillet 2023. Baromètre des solitudes pour la Fondation de France. Champ : personnes de 15 ans et plus. Note de lecture : en juillet 2023, 32 % des individus indiquent échanger avec leurs voisins entre « une et plusieurs fois par semaine »

>>> Or, la fréquence des contacts avec les voisins a retrouvé en juin 2023 son niveau de 2016. Si l'intensité de ces relations avait pu diminuer durant la crise sanitaire, les contacts se sont sensiblement accélérés à partir de janvier

2022. En juin 2023, un peu plus de la moitié de la population (55 %) entretient des échanges réguliers avec ses voisins, au-delà de la pure politesse, soit un niveau équivalent à la fréquence de contacts observée sur la même période avec les membres

de la famille extérieure au foyer. 21 % entretiennent des relations plus distantes avec leurs voisins, n'échangeant avec eux que plusieurs fois dans l'année ou moins souvent.

LE GARD DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES, CHASSEURS DE SOLITUDE

« On peut tous lutter contre l'isolement! »

En 2003, voilà vingt ans, la France traversait une canicule exceptionnelle dont les conséquences humaines et sanitaires ont durablement marqué notre société. Annonceur des catastrophes climatiques que nous observons désormais à répétition, cet épisode de températures hors norme causait alors le décès de 15 000 personnes âgées, lesquelles, en raison des fragilités amenées par le vieillissement, apparaissent comme l'un des publics les plus exposés aux changements climatiques actuels et à venir.

Face à cette situation, les Petits Frères des Pauvres, association luttant depuis 1946 contre l'isolement des personnes âgées, et notamment les plus précaires, ont lancé, à côté de leurs dispositifs « historiques » d'équipes de bénévoles, plusieurs initiatives visant à prévenir l'isolement. Parmi celles-ci figure « Chasseur de solitude », un outil de mobilisation citoyenne.

Disponible en ligne gratuitement, ce kit permet d'outiller toute personne désireuse de créer l'occasion d'un contact avec une personne âgée en proximité (un voisin la plupart du temps) qu'on pense être, peut-être, en situation d'isolement. Il se compose d'une présentation pour savoir comment l'utiliser, d'une carte postale à distribuer en boîte aux lettres pour faciliter la première prise de contact, d'une affichette à poser dans son hall d'immeuble par exemple, ainsi que de 18 cartes à découper pour engager la discussion. Chaque citoyen peut ainsi agir où il veut, en toute autonomie et à son rythme.

Nous sommes convaincus que la construction d'une société inclusive passe par la mobilisation de tous. C'est dès maintenant qu'il faut agir. Sachons protéger les plus vulnérables !



Pour en savoir plus

Chasseur de solitude
(Petits Frères des Pauvres)

L'ANALYSE DU CRÉDOC

**Être aidant
d'une personne
vulnérable : un autre
facteur de risque
en cas de crise**

Les aidants font également partie de ces publics vulnérables. Ils représentent 9,3 millions de personnes en 2021, soit une personne sur six en France. Si le fait d'apporter un soutien régulier à des individus ayant des besoins particuliers concerne 500 000 mineurs dès l'âge de 5 ans, les aidants sont majoritairement des personnes de plus de 60 ans, soit à un âge où le maintien d'une activité professionnelle est encore prévu, mais où des problèmes de santé liés à l'âge sont également susceptibles d'apparaître. Les femmes et les filles, par ailleurs plus vulnérables, sont surreprésentées parmi les aidants¹¹⁴.

Les aidants comme les personnes dépendantes sont présents dans tout le pays, mais s'avèrent surreprésentés dans certains territoires où l'exposition à des aléas climatiques se cumule aussi à des conditions de vie plus précaires¹¹⁵ et à un état

de santé dégradé¹¹⁶ : les Hauts-de-France (10 % de proches aidants au sein de la population), la Guyane (10 %), Mayotte (10 %), La Réunion (12 %), la Guadeloupe (13 %) et la Martinique (15 %). Rappelons que les risques de cyclones et de tempêtes tropicales sont élevés dans les Antilles et à La Réunion, qu'ils

**La charge
mentale à
laquelle les
aidants font
face peut nuire
à leur capacité
d'information
et de réaction
rapide en cas
de crise.**

se conjuguent sur ces territoires avec des risques de submersion. Les Hauts-de-France sont également soumis à des risques élevés de submersion et d'inondation, de même que la Guyane.

Or, être aidant comme être dépendant expose à des risques particuliers en cas d'événements climatiques extrêmes. La

charge mentale à laquelle font face les aidants peut nuire à leur capacité d'information et de réaction rapide en cas de crise. L'isolement social et la forte charge mentale, qui vont souvent de pair avec la condition d'aidant, rendent plus vulnérable à toutes les étapes de la crise. En amont, les aidants ont accès à une moindre information ou peuvent moins bien intégrer les consignes reçues en raison d'autres préoccupations plus immédiates.

Durant la crise, elles sont exposées à une moindre perception des risques¹¹⁷, à un temps de réaction moins rapide¹¹⁸, au fait de ne pas pouvoir facilement se déplacer ou déplacer la personne dépendante, d'être plus rapidement à court de matériel médical, de médicaments ou de vivres. En aval de la crise, le stress provoqué et les dégâts matériels et financiers sont susceptibles d'être particulièrement problématiques pour les personnes vulnérables, et notamment les aidants et les personnes dépendantes¹¹⁹.



L'EXPÉRIENCE CROIX-ROUGE

« Croix-Rouge française à votre écoute »

LE DISPOSITIF TÉLÉPHONIQUE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL « CROIX-ROUGE FRANÇAISE À VOTRE ÉCOUTE », C'EST 111 000 APPELS EN 2023.

L'isolement social et la solitude touchent plus de 5,4 millions de personnes en France. C'est une question à laquelle de nouvelles réponses doivent être apportées. D'après les études que nous avons menées à différents moments de la crise, 80 % des personnes nous ayant contactés vivent seules et 20 % d'entre elles n'ont aucun réseau relationnel (famille, amis, entourage ou réseau communautaire). Ce sont en grande majorité des femmes (près de 75 %) et des personnes à la retraite (48 %) qui se retrouvent isolées, soit pour des raisons de santé, soit parce

qu'elles n'ont pas de moyen de transport (5 %) ou ce sont des aidants familiaux qui ne peuvent donc pas quitter leur domicile (10 %).

UN NUMÉRO POUR ÉCOUTER : LE 0 800 858 858 (CHOIX 1)

Service d'aide et de soutien psychologique par téléphone. National et généraliste, il propose un travail d'accompagnement de toutes formes de détresse : conflits familiaux, états de dépendance, solitude, violences... Il s'inscrit dans un travail de prévention et de promotion de la santé dans sa globalité, en cohérence avec les orientations stratégiques et nos actions menées dans le domaine de la lutte contre toute exclusion sociale.

UN NUMÉRO POUR ORIENTER : LE 0 800 858 858 (CHOIX 2)

C'est de l'écoute que naissent l'analyse du besoin et la solution proposée, notamment en matière d'orientation sociale. Cette complémentarité et ce lien entre l'écoute et l'orientation permettent une prise en charge globale de la personne accompagnée dans son parcours de relèvement. Orienter, c'est avant tout écouter, informer et si besoin relayer la demande de l'appelant vers un acteur tiers interne ou externe, doté d'une expertise complémentaire.

Chiffre clé

230 000

personnes accompagnées par notre dispositif de soutien psychologique Croix-Rouge Écoute entre mars 2020 et mars 2022.



L'EXPÉRIENCE CROIX-ROUGE

L'Option Croix-Rouge : apprendre la solidarité dès l'école

En 2016, nous lançons notre première expérimentation de l'Option Croix-Rouge dans un collège du Puy-en-Velay. Portée conjointement par les équipes de la Croix-Rouge française et celles des établissements scolaires et éducatifs, **cette option accompagne le développement des compétences psychosociales et civiques des jeunes, tout en encourageant leur autonomie et leur esprit d'initiative.** L'ensemble contribue, notamment pour les adolescents, à changer le regard sur eux et, ainsi, le regard sur les autres.

À titre d'exemple, grâce à l'Option Croix-Rouge, les lycéens du Parc des Loges à Évry (en Essonne) ont assisté à une séance de démonstration de manœuvres de secourisme (immobilisation, relevage, brancardage...) et ont suivi des séances d'initiation aux gestes qui sauvent. De façon générale, l'Option Croix-Rouge offre une multitude de possibilités pour s'engager :

- la conception, la préparation et la conduite de projets solidaires ;
- la rencontre avec des acteurs citoyens dans leurs structures d'intervention : bénévoles, volontaires, salariés des établissements médicaux et médico-sociaux, ainsi que des étudiants en formation ;
- la réalisation d'actions ponctuelles de type « bénévolat d'un jour » ;
- la participation à des cérémonies mémorielles à forte portée symbolique au niveau local et national : 11 novembre, 8 mai ;
- la réalisation de voyages d'études à Paris et à Genève, notamment au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et à la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR).

Depuis 2016, nous avons touché plus de 10 000 jeunes.

Nous sommes passés d'une Option Croix-Rouge à une trentaine d'Options Croix-Rouge lors de l'expérimentation du programme, soit de 2016 à 2021. Fort des résultats de

cette expérimentation, nous avons engagé l'extension de ce programme avec 70 Options Croix-Rouge en 2022, 130 en 2023, **soit 3 960 jeunes accompagnés sur cette année.**

Depuis la rentrée scolaire 2023-2024, le Service national universel (SNU) intègre des « classes engagées » sur la base du volontariat au sein des établissements scolaires. Le dispositif SNU concerne les élèves de seconde et de première année de CAP. Les classes engagées suivent un tronc commun (dont les valeurs de la République et le PSC1) et choisissent une « coloration » parmi les quatre thématiques suivantes : « Environnement », « Résilience et prévention des risques », « Défense et mémoire », « Sport, Jeux olympiques et paralympiques » pour le séjour de cohésion. Les trois journées sur la thématique choisie par les enseignants comportent des apports théoriques, des mises en situation pratiques, des visites, des rencontres avec des acteurs de terrain...

Forts de notre expérience en la matière et de nos partenariats existant avec le ministère de l'Éducation nationale, nous échangeons actuellement avec les pouvoirs publics sur ce projet.



Notre proposition

Donnons vraiment à chacun les moyens de s'engager pour développer les initiatives solidaires et citoyennes

Lorsque nous rendons visite à un voisin, que nous prenons soin d'une personne âgée ou que nous accompagnons un proche plus ou moins dépendant, nous sommes tous des acteurs de la solidarité par notre engagement quotidien. Pour que ces bonnes pratiques et ces réflexes citoyens soient favorisés, il est essentiel de promouvoir un environnement favorable à l'engagement et de le reconnaître tout au long de la vie. Les associations doivent travailler ensemble pour proposer de nouvelles formes d'engagement via leurs réseaux de proximité, se renouveler et s'ouvrir aux jeunes en développant des logiques de participation.

- **Il faut déployer une « option engagement » dans le cursus scolaire et universitaire sur le modèle de l'Option Croix-Rouge expérimentée dans plus de 100 établissements en 2023.**

Le déploiement de cette nouvelle option permettrait l'acquisition de savoir-faire et savoir-être pratiques et émancipateurs (premiers secours, conduite de projets solidaires...), l'apprentissage de valeurs humanitaires et citoyennes fondamentales.


- **Il faut mieux valoriser les compétences développées par les jeunes engagés.**

L'engagement, et notamment le bénévolat, favorise la confiance en

soi, le lien avec les autres et permet de développer des compétences spécifiques. Par exemple, la Croix-Rouge française ouvre ses formations d'équipiers secouristes dès l'âge de 16 ans et accompagne la montée en compétences des intervenants secouristes (ex. : formateur ou chef d'intervention). Ces compétences sont aujourd'hui importantes dans un curriculum vitae, et de plus en plus recherchées dans le milieu professionnel. Cet engagement bénévole gagnerait à être mieux reconnu, par exemple au sein du brevet, dans les démarches Parcoursup ou via l'octroi de crédits ECTS.

- **Enfin, les entreprises devraient être appelées à faciliter l'engagement de leurs salariés.**

Pour cela, il faut continuer à développer et à imaginer de nouveaux outils : dons de congés et de RTT, mécénat de compétence au tutorat et à l'intrapreneuriat social. Il faut également améliorer le déploiement et la connaissance des dispositifs existants, à l'instar du congé pour exercer la fonction de responsable bénévole d'une association. À la Croix-Rouge française, les chefs d'équipe, chefs d'interventions, responsables d'activité, peuvent en bénéficier par exemple.



LE REGARD DE
ALBERT MOUKHEIBER
DOCTEUR EN NEUROSCIENCES,
PSYCHOLOGUE CLINICIEN ET AUTEUR

Après dix ans à l'hôpital Pitié-Salpêtrière, Albert Moukheiber cofonde [Chiasma](#) avec plusieurs collègues chercheurs : une structure qui se concentre notamment sur la manière dont nous formons nos opinions et donc, nos prises de décisions.

Vous avez fait partie de la Croix-Rouge au Liban ?
J'étais secouriste à la Croix-Rouge entre mes 17 et 23 ans. Au Liban, c'est un peu comme les pompiers en France, on prodigue les premiers soins. Cette expérience a été fondamentale pour moi.

Pourquoi est-ce si difficile de changer nos habitudes face au changement climatique ?
Aujourd'hui, on ne peut plus se rassurer en se disant que c'est une question d'information, de connaissances. Tout le monde sait que le changement climatique est en route, et que ces conséquences vont tous nous impacter. Mais on ne peut pas faire appel uniquement à la volonté de chaque individu, personnellement. Il faut modifier le système dans son ensemble. Par exemple, vous ne pouvez pas demander à quelqu'un dont les moyens financiers sont limités de préférer prendre le train plutôt que l'avion pour ses vacances, et en parallèle, mettre les billets de train à un tarif élevé, et brader l'aller-retour en avion. Notre cerveau ne peut pas lutter contre cette incohérence systématique. En tout cas, cela lui demande trop d'efforts pour résister. Et surtout, ce n'est pas accessible à tout le monde de prendre l'avion, d'acheter bio...



Pourriez-vous nous expliquer ce qu'est « la diffusion de la responsabilité » ?

Tout est aujourd'hui optimisé pour l'individualisme : pour réussir, il faut être propriétaire de son pavillon, de sa voiture, avoir sa piscine... Alors qu'au contraire, nous devrions nous poser la question des « communs » : l'eau, l'air, la terre, et même l'espace. La diffusion de la responsabilité, c'est notre manière de regarder comment l'autre pollue, pour nous déculpabiliser. Plus les témoins sont nombreux, moins ils agissent, car ils ne se sentent pas aussi responsables que s'ils étaient seuls et que tout ne dépendait que d'eux. Ce mécanisme s'appelle la diffusion de la responsabilité. Je pense qu'autrui va agir, mais autrui pense comme moi, donc en définitive personne n'agit.

Comment faire avancer les choses ?

Les personnes les plus touchées ont le moins de marge d'action sur le climat, puisque les personnes les plus précaires sont celles dont les habitudes sont les moins polluantes. Et les personnes les plus riches et qui ont le plus de pouvoir ont pour le moment les moyens de se protéger des contraintes du réchauffement climatique, donc ils n'ont pas encore d'intérêt personnel de changer leurs habitudes. On ne peut pas seulement compter sur la volonté individuelle. Il faut agir tous ensemble.

Un Français sur cinq déclare vouloir s'investir dans une association, mais le passage à l'acte est souvent reporté. Comment motiver de nouveaux volontaires ? Et comment les garder ?

Il faut que l'écart entre l'intention et l'action, ce qu'on appelle aussi « *intention and action gap* », ne soit pas trop important, que chacun puisse y trouver de l'intérêt. Par exemple, pour la formation aux premiers secours, il faudrait que l'accès à la formation soit simple, accessible et gratuit. Et que cette compétence soit valorisée, soit au cours de la scolarité, soit au sein de l'entreprise. Ainsi l'écart entre l'intention et l'action serait facile à surmonter, et il y aurait probablement plus de volontaires.



Pour
en savoir
plus

Atténuation: des mesures à prendre pour essayer de contenir le dérèglement climatique

CHANGER NOS HABITUDES POUR NOUS PRÉPARER AUX CRISES ET PRÉSERVER NOTRE PLANÈTE.

L'ANALYSE DU CRÉDOC

Une progression globale de la gestion des aspects environnementaux du pays

L'indice de performance environnementale (IPE) est un indice composite développé conjointement par les universités Yale et Columbia aux États-Unis en 2006. Il permet « de comparer les performances environnementales des pays et ainsi contribuer à l'amélioration de leurs politiques en termes de protection des écosystèmes et de la santé humaine »¹²⁰.

Il se concentre ainsi sur l'efficacité des politiques environnementales d'un pays plutôt que sur la condition réelle de l'environnement (état des sols, de l'eau, de l'air, biodiversité) sur son territoire. L'IPE évalue les performances environnementales des pays en fonction de divers indicateurs (40 au total, regroupés dans

**Dans le
classement IPE
la France occupe
la 12^e place sur
180 pays
en 2022.**

11 catégories), tels que la gestion de la qualité de l'air, la gestion de l'eau ou encore d'émissions de gaz à effet de serre. En 2022, la France occupe la 12^e place sur 180 pays classés. Avec un score global de 62,5 sur 100, elle se situe derrière le Danemark, le Royaume-Uni et la Finlande, mais devant l'Allemagne, l'Espagne ou encore l'Italie. Son score est en progression par rapport à 2012 sur les trois principales composantes constituant l'indice : la vitalité des écosystèmes (15^e place), la santé environnementale (12^e place) et l'atténuation du changement climatique (51^e place)¹²¹. >>>

>>> Le score global de l'IPE est susceptible de renseigner sur la qualité de la gestion des aspects environnementaux d'un pays. Ainsi, la préservation de la biodiversité et la gestion efficace des aires marines protégées, où la France

dispose de scores élevés, sont susceptibles d'atténuer les effets du changement climatique. La gestion de l'eau et la gestion de l'air sont d'autres indicateurs de ce type pour lesquels la France bénéficie de scores satisfaisants. En revanche, son score est

faible en termes de perte de couverture forestière, ce qui pourrait témoigner d'une moins bonne gestion des forêts et des espaces naturels et donc d'une plus grande exposition aux risques d'inondations ou d'érosion du sol.

L'ANALYSE DU CRÉDOC

Sobriété : timides progrès des écogestes depuis 2016

L'intensification des événements climatiques violents va venir bouleverser les modes de vie de la population, et notamment des plus vulnérables. Les efforts pour lutter contre le dérèglement climatique pourraient en outre mettre des décennies à générer des effets visibles, en raison de l'inertie inhérente aux systèmes climatiques. Ces efforts peuvent émaner de nombreux acteurs, entreprises comme entités publiques, associations comme citoyens et emprunter de nombreuses formes, du changement législatif au progrès technique en passant par les évolutions du système de production et de distribution. Quel que soit le mode de transition choisi au niveau

sociétal, un changement de paradigme et une transformation des modes de vie sont dorénavant indispensables au maintien de la vie humaine sur la planète¹²² (cf. graphique page suivante).

Le calcul de l'indice de sobriété est possible à travers le cumul des niveaux d'adoption de sept écogestes suivis par l'Ademe.

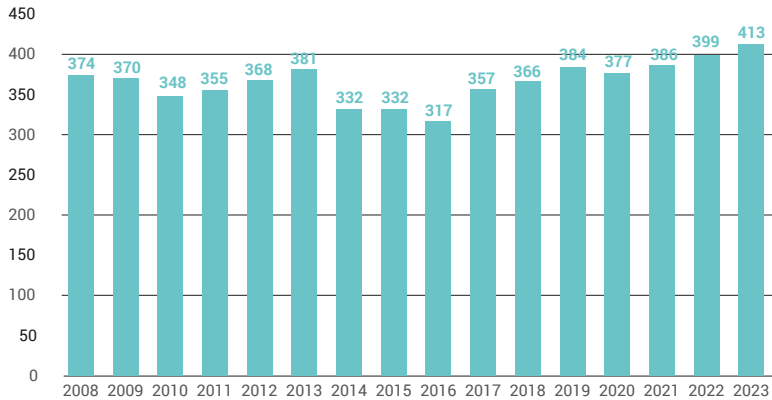
Le calcul d'un indice de sobriété de la population française est possible à travers le cumul des niveaux d'adoption de sept écogestes suivis par l'Ademe (tri des déchets, achat des

légumes de saison, limitation de la consommation de viande, baisse de la température de chauffage, extinction des appareils électriques en veille, déplacement à pied ou à vélo plutôt qu'en voiture, déplacement en transport en commun plutôt qu'en voiture). Cet indice atteint son niveau le plus bas en 2016 (317) après un démarrage à 374 en 2008.

Depuis 2016, l'évolution à la hausse des pratiques durables est timide, mais régulière.

Et l'indice de sobriété atteint son niveau record (413) en 2023 pour la troisième année consécutive. Cette diffusion de comportements plus durables est portée par la baisse de la température de son logement, le déplacement à pied ou à vélo et la limitation de sa consommation de viande. L'achat de légumes de saison est également en forte progression depuis 2021.

Indice de sobriété - Ademe



Source : Ademe, Baromètre des représentations sociales du changement climatique, 2008-2023



L'EXPÉRIENCE CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Travailler sur l'empreinte carbone des organisations

Dans le cadre des engagements environnementaux inscrits dans la Stratégie 2030, la Croix-Rouge française a réalisé en 2023 le bilan carbone de ses activités. Réduire l'impact carbone de nos activités, à tous les niveaux, implique de mettre en œuvre un panel d'actions à déployer sur les différents volets concernés (déplacements, immobilier, énergie, achats...).

Ces actions impliquent dès à présent, et tout au long des prochaines années, de faire évoluer les usages et les pratiques quotidiennes des salariés et des bénévoles

Croix-Rouge. Afin de minimiser son impact environnemental, notamment en termes d'effet de

En 2023 la Croix-Rouge française a réalisé le bilan carbone de ses activités.

serre, la Croix-Rouge française a missionné le cabinet de conseil Act4Transition pour réaliser le calcul de l'empreinte carbone de l'ensemble de ses activités

(filiales et activités bénévoles) ainsi qu'un plan d'action pour réduire cette empreinte carbone.

En 2023, les catégories d'émissions principales de la Croix-Rouge française sont :

- le transport (34 %) : déplacements domicile-travail, apprenants, bénévoles et déplacements avec la flotte de véhicules ;
- les immobilisations (21 %) : construction ;
- l'énergie (16 %) : consommations de gaz et de fioul ;

>>>



- les achats de biens (15 %) : produits médicaux, restauration ;
- autres (14 %) : achats de services divers, déchets, fluides hors énergie, etc.

Les postes d'émissions sont globalement homogènes entre les différentes filières (transport, énergie, achats de biens, construction) et leurs leviers d'action sont donc similaires.

Les filières présentent cependant des spécificités dans leur profil carbone, liées à leurs activités :

- la filière formation
Croix-Rouge Compétence : le transport représente la moitié de l'empreinte carbone du fait des déplacements apprenants ;
- les filières de lutte contre les exclusions et de protection de l'enfance : la part de l'énergie est plus élevée que la moyenne des filières du fait du nombre d'hébergements gérés ;
- les filières personnes âgées et domicile, sanitaire, handicap et petite enfance : la part des achats de biens est plus élevée que la moyenne des filières du fait de l'impact carbone de l'alimentation et des produits médicaux (hors Petite Enfance).

Parmi les actions identifiées, la fiabilisation des données collectées est un des enjeux pour suivre précisément l'avancée

des actions de décarbonation mises en place – pour le Bilan Carbone 2023, les postes d'émissions devant être affinés prioritairement sont :

- la consommation d'énergie des bâtiments (possédés par la CRF, en location ou mis à disposition par des tiers) ;
- le transport (flotte de véhicules en priorité, ainsi que domicile-travail, apprenants et bénévoles).

En septembre 2023, une dizaine de salariés issus de plusieurs filières métier ont testé au campus une formation de deux jours proposée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) : « Maîtriser et gérer l'énergie dans les établissements sanitaires et médico-sociaux ». Cette formation destinée aux agents de maintenance a abordé plusieurs enjeux clés tels que le suivi des consommations d'énergie, les travaux de rénovation, la gestion thermique du bâtiment, les plans de sobriété, les outils de sensibilisation aux écogestes ou encore les subventions disponibles.

70 % des jeunes de 18 à 30 ans se disent prêts à renoncer à une offre d'emploi dans une entreprise qui ne prendrait pas suffisamment en compte les

enjeux environnementaux. Plus de la moitié des personnes interrogées (57 %) pourraient démissionner si elles considéraient que leur employeur n'est pas assez sérieux dans la prise en compte des enjeux écologiques.

Parce que les enjeux environnementaux sont l'une des préoccupations les plus importantes chez les jeunes, loin devant le pouvoir d'achat et les impôts, il est désormais incontournable pour les organisations d'engager des actions d'ampleur et concrètes.

**70 %
des jeunes
de 18 à 30 ans
se disent prêts
à renoncer
à une offre
d'emploi dans
une entreprise
qui ne
prendrait pas
suffisamment
en compte
les enjeux
environne-
mentaux.**



VU DE L'INTERNATIONAL

L'action du « Climate Centre » hébergé par la Croix-Rouge néerlandaise

Le Red Cross Red Crescent Climate Centre, hébergé par la Croix-Rouge néerlandaise, vise à soutenir le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi que ses partenaires dans la réduction des impacts du changement climatique et des événements météorologiques extrêmes sur les populations. Le travail du Centre se situe à l'intersection de la science, de la politique et de la pratique. En rendant accessibles au niveau local les connaissances scientifiques les plus pointues,

le Centre soutient les Sociétés nationales pour assurer une réponse adéquate aux besoins des personnes impactées par la crise climatique. Le Centre est reconnu leader dans les domaines de l'institutionnalisation de l'action anticipative et la canicule en milieu urbain.

Plus de trente pays sont représentés dans l'équipe du Centre, basée dans le monde entier. Une partie de l'équipe est également affiliée à des institutions extérieures au Mouvement : universités, fondations caritatives, agences des Nations Unies et ONG.

Pour en savoir plus



BIEN CONSTRUIRE POUR MIEUX SE PROTÉGER

En 2021, 72 % du territoire de la France hexagonale est concerné par l'aléa retrait et gonflement des argiles. Près de la moitié du territoire (48 %) présente un degré d'exposition fort ou moyen, soit 10 millions de maisons individuelles.

Au 1^{er} janvier 2023, parmi les 30 millions de résidences principales que compte le parc de logements français, 15,7 % sont considérées comme des passoires énergétiques nécessitant des rénovations

énergétiques. Ceci constitue une baisse de 1,6 point par rapport à 2022 (17,1 %), soit environ 380 000 logements en moins en l'espace d'un an.

Cette baisse est à interpréter avec prudence, car elle peut reposer sur des effets comportementaux à la fois de la part des diagnostiqueurs en charge de l'évaluation de la qualité thermique du bâti que de ses propriétaires. La tendance observée sera ainsi à confirmer sur la durée.

L'ANALYSE DU CRÉDOC

Des incitations à la rénovation énergétique avec de premiers résultats observés à confirmer sur la durée

Le changement climatique a une incidence directe sur l'intensité et la fréquence des vagues de

froid et de chaleur. Et dans les années à venir, la hausse globale des températures aura encore tendance à réduire l'intensité et la fréquence des vagues de froid, et inversement, à augmenter l'intensité et la fréquence des vagues de chaleur¹²³. Afin d'être préparés à ces nouveaux épisodes de chaleur extrême et de limiter l'exposition de la population, les habitats des

Français se doivent d'être suffisamment isolés.

Dans cette perspective, les lois Énergie et Climat de 2019 et Climat et Résilience de 2021 imposent une performance énergétique minimale pour la location des logements. La performance énergétique d'un logement est mesurée à partir d'un diagnostic de performance énergétique (DPE), qui >>>

>>> classe les logements en leur attribuant une note allant de A à G en fonction de leur consommation d'énergie et de leurs émissions de gaz à effet de serre¹²⁴. Les « passoires énergétiques » sont les logements ayant une note de F ou G et nécessitant des rénovations énergétiques à court terme afin de pouvoir continuer à être mis à la location. Pour répondre à la montée des risques de températures extrêmes, la qualité énergétique des bâtiments est également appelée à s'accroître. Si en 2025, les logements « décents » seront ceux étiquetés de A à F, seuls ceux de classe A à E seront qualifiés ainsi en 2028 et ceux de A à D en 2034¹²⁵. Les logements vacants ainsi que les résidences secondaires, bien qu'ils représentent une plus faible fraction du parc, sont plus énergivores que les résidences principales : 24 % des logements vacants (soit 0,7 million de logements) et jusqu'à 30 % des résidences secondaires (soit 1,1 million de logements) sont considérés en 2023 comme des passoires thermiques. Ces logements vacants et secondaires requérant une meilleure isolation sont cependant également moins nombreux en 2023 qu'en 2022.

Ces deux baisses sont à interpréter avec prudence, car elles peuvent reposer sur des effets comportementaux à la fois de la part des diagnostiqueurs en charge de l'évaluation de

la qualité thermique du bâti que de ses propriétaires¹²⁶. La tendance observée sera ainsi à confirmer sur la durée. Au sein

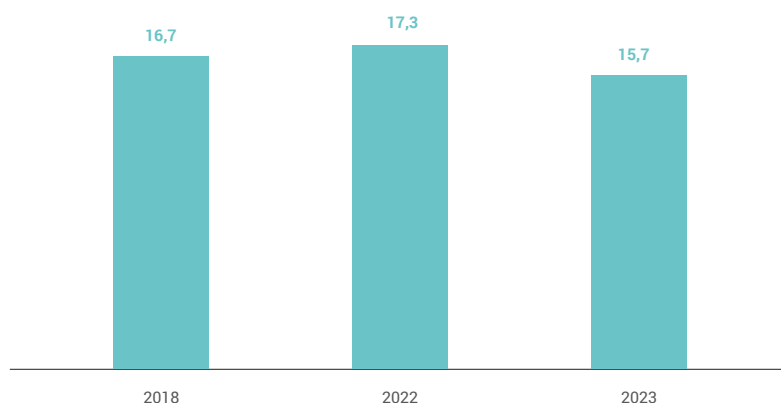
18,5% des logements loués dans le parc privé sont concernés par une étiquette F ou G en 2023.

des résidences principales, les logements loués dans le parc privé sont ceux nécessitant le plus de rénovation énergétique : 18,5 % d'entre eux sont concernés par une étiquette F ou G en 2023, contre 16,5 % des logements occupés par leurs propriétaires. Avec 8 % de logements nécessitant des rénovations énergétiques, les logements dépendant du parc

social paraissent les mieux préparés aux futures vagues de chaleur.

Au-delà du statut d'occupation, la nature du logement a un impact : les maisons nécessitent plus souvent des rénovations (18,9 %) que les appartements (14,9 %). La région entre également en compte, en lien étroit avec la taille des logements. Ainsi, les logements d'Île-de-France sont en moyenne moins bien classés, car ils ont une superficie plus réduite, allant de pair avec un plus grand nombre d'étiquettes F ou G. En 2023, 21,7 % des logements d'Île-de-France nécessitent des rénovations énergétiques importantes. À l'inverse, les logements de l'arc méditerranéen, corses ou de la façade atlantique bénéficient d'un climat plus favorable et d'une superficie en moyenne plus importante.

Pourcentage de logements nécessitant des rénovations énergétiques



Source : Observatoire national de la rénovation énergétique (ONRE)



**L'ÉCLAIRAGE DU
GROUPE VYV
LE LABEL
« MON LOGEMENT SANTÉ »**

Conçu avec des experts de la santé, de la protection sociale et de l'immobilier, le label « Mon logement santé » s'applique aux projets d'habitat neuf du Groupe Arcade-VYV (logements locatifs sociaux ou en accession à la propriété).

Le label « Mon logement santé » offre plus que la simple assurance d'une habitation de qualité. Il est la promesse d'une expérience de vie saine, désirable et résiliente.

Le label « Mon logement santé » vise à garantir aux habitants, pour tous les moments de la vie, un habitat qui agit de manière positive sur leur santé. Il se réalise de manière opérationnelle à travers trois thématiques d'engagements :

- le bâti, la promesse d'un cadre de vie sain à travers la qualité de l'air intérieur ou le confort d'été notamment ;
- des services pour simplifier la vie des habitants ;
- le lien social, facteur d'une vie désirable.

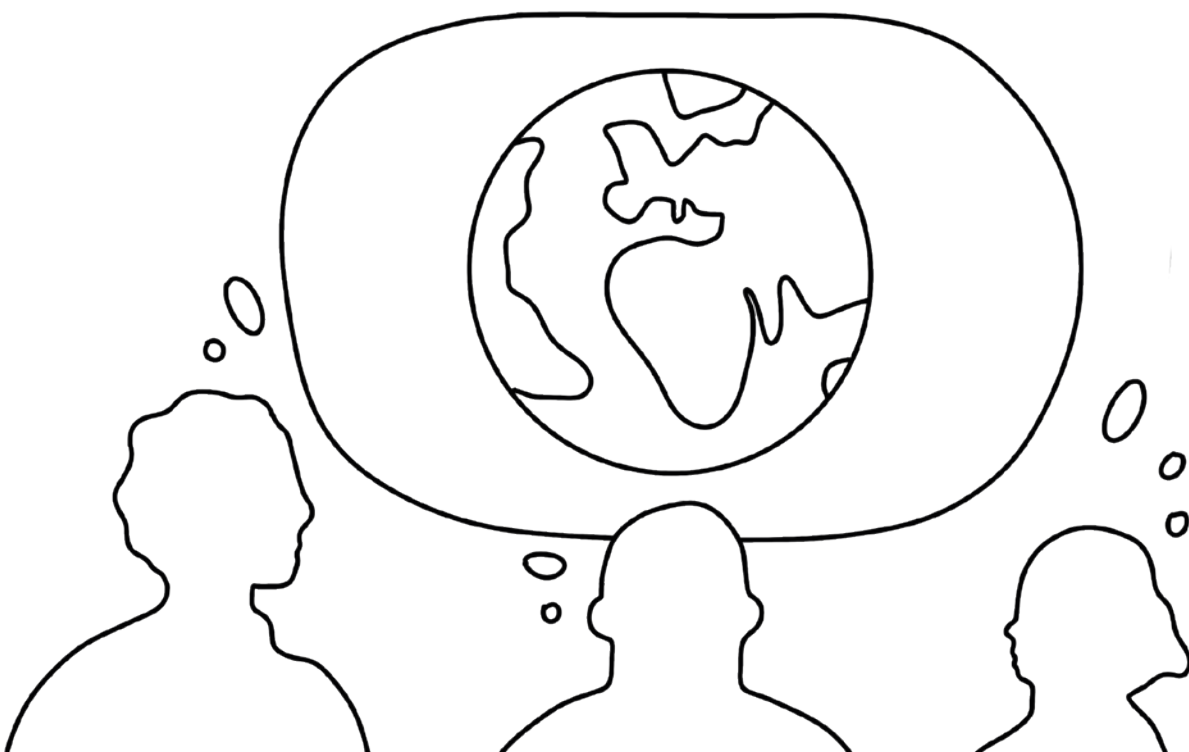
Pour bénéficier de la labellisation, les logements doivent répondre aux exigences définies par un référentiel de 40 engagements, avec au moins 10 engagements obligatoires et 10 engagements optionnels choisis par les concepteurs. Chaque point est vérifié et attesté par un expert indépendant. Un comité interne au Groupe VYV, associant des experts de la santé et de l'immobilier, attribue le label. Demain, un référentiel d'engagement Mon logement santé s'appliquera aussi pour la réhabilitation du parc existant.

La prospective et l'anticipation : deux outils à développer pour mieux se préparer

La Stratégie 2030 de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est précise : « Des défis nouveaux apparaîtront, rendant notre travail plus nécessaire que jamais [...]. Nous devons nous préparer et anticiper les événements. » C'est la raison pour laquelle la Croix-Rouge française s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche prospective, ayant notamment abouti à la publication d'un rapport d'analyse prospective des besoins sociaux, *Anticiper 2030 : crises, transformation et rési-*

lience. Pour poursuivre cette démarche, l'association a mis en place un comité d'orientation prospective et associe régulièrement ses volontaires à ses réflexions.

C'est le cas de ce « scénario fiction », témoignage imaginé d'un habitant du sud de la France provenant de 2054, sur la base de réflexions prospectives menées par différents volontaires de la Croix-Rouge française impliqués sur des activités variées.



L'ANALYSE « PROSPECTIVE FICTION » DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

2054... Et si le Rhône perdait près de la moitié de son débit minimum pendant l'été ?

Depuis trois ans, il fait chaud, vraiment très chaud... En fait, il fait chaud depuis trente ans ! Mais là, la situation devient vraiment critique pour nous autres, habitants du sud-est de la France. Le thermomètre n'est pas descendu sous les 30 °C depuis deux mois, même la nuit... C'est presque invivable. Comment a-t-on pu en arriver là ? Il a toujours fait chaud dans le Sud, mais là, j'ai l'impression que le sort s'acharne sur nous... On aurait dû s'en douter quand la pluie a commencé à remplacer la neige dans les Alpes. Et dire qu'on skiait encore dans ces régions il y a trente ans !

Comble de l'ironie, il nous manque en été cette même eau qui tombe à foison l'hiver au point d'inonder des zones entières et de créer des glissements de terrain. Pire, les glaciers des Alpes ont encore perdu la moitié de leur volume en trente ans ! Quand on en vient à craindre pour nos stocks d'eau douce, c'est qu'on a franchi un cap, non ? Résultat ? Le Rhône, si fier et imposant habituellement, fait pâle figure... Si vous voyiez son débit, vous comprendriez... Je n'avais pas conscience que l'on était si dépendant de ce fleuve. Aujourd'hui, nous devons nous partager cette ressource comme si c'était la chose la plus précieuse du monde, la partager à presque 10 millions de personnes... Sans même compter la Suisse qui menace de limiter les lâchers d'eau de ses barrages sur le Léman. Je vous laisse imaginer les tensions.

D'un côté, les agriculteurs crient à l'abandon devant l'état de leur culture. Entre le manque d'eau et les températures records, il ne sortira pas grand-chose des récoltes cette année... Les assurances ne suivent plus comme avant, ils craignent de tout perdre. Et puis, qu'est-ce que les gens vont manger ? On nous dit de ne pas nous inquiéter, que les autres régions françaises prendront le relais et nous aideront... Mais le pourront-elles ? Nous ne sommes pas les seuls à être touchés par la sécheresse... D'un autre côté, les citoyens n'en peuvent plus de rester enfermer chez eux sans utiliser la climatisation. EDF est sous tension depuis l'instauration des six heures d'électricité par jour à cause de l'arrêt de plusieurs centrales nucléaires du pays pour limiter l'utilisation d'eau... Du coup, on devient tous un peu tendus. On remplit nos baignoires, on surveille le voisin pour s'assurer qu'il respecte bien les règles qui s'imposent... Vive l'ambiance !

Au boulot, je ne vous raconte pas l'état des médecins. Je bosse dans un EHPAD. On a le droit de mettre un peu de clim la nuit pour que la température redescende et que nos patients se remettent de la journée épouvantable, mais ça reste dur. J'ai entendu dire que les urgences étaient surchargées avec des conditions d'accueil que je ne pensais pas possible de voir un jour en France...



VU DE L'INTERNATIONAL

La préparation aux catastrophes, une mission au cœur du Global Disaster Preparedness Center FICR

La Croix-Rouge américaine et la FICR ont créé le Centre mondial de préparation aux catastrophes (GDPC), un des treize centres de référence du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le GDPC a pour objectif de renforcer la capacité de gestion des catastrophes des Sociétés nationales et des autres acteurs impliqués dans la réponse de crise en misant sur leur préparation en amont.

Le GDPC intervient sur trois plans principaux: la gestion des connaissances, la recherche et l'assistance technique. Il offre un complément efficace aux actions spécialisées dans les programmes de long terme et de développement qui existent déjà au sein du Mouvement international. Parmi ses nombreuses activités, le GDPC a travaillé sur la préparation des entreprises aux catastrophes, la création de coalitions dans les villes côtières, et un service d'action précoce « WhatNow ».

Par le dialogue, la recherche, la technologie et l'innovation, le GDPC identifie et dirige des programmes de préparation aux catastrophes et investit dans leur développement afin de maximiser leur déploiement et leur impact. Le site Internet du GDPC est également une communauté virtuelle permettant le partage de bonnes pratiques et l'apprentissage grâce à une boîte à outils mise à disposition de tous.

Pour en savoir plus



VU DE L'INTERNATIONAL

L'Anticipation Hub de la Croix-Rouge allemande et la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

L'Anticipation Hub est une plateforme de connaissances et d'échanges sur l'action anticipative qui a été créée en décembre 2020. Elle rassemble des ressources méthodologiques, de la documentation scientifique, et des messages de plaidoyer sur des thèmes ayant trait à l'action anticipative. L'Anticipation Hub permet aux praticiens, scientifiques et décideurs politiques de réduire les risques de catastrophes et de s'adapter aux changements climatiques en menant davantage d'actions anticipatives.

La plateforme est hébergée par la Croix-Rouge allemande en coopération avec la FICR et le Centre climatique de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, avec le soutien financier du ministère fédéral des Affaires étrangères de l'Allemagne. Sa réussite repose notamment sur les 122 organisations avec qui elle a établi un partenariat, comprenant entre autres: des acteurs du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des ONG, des gouvernements, des services météorologiques et hydrologiques nationaux, des agences des Nations Unies, des universités et des instituts de recherche...

Dans sa partie plaidoyer, la plateforme présente de nombreux exemples pour lesquels l'action anticipative a permis de réduire les effets de la catastrophe sur les populations: 73 pays sont concernés par l'action anticipative, plus de 6 millions de personnes sont impactés par ses programmes et plus de 7500 personnes sont actives par les plateformes de dialogue.

Pour en savoir plus





VU DE L'INTERNATIONAL

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : Anticipons l'impact des catastrophes grâce aux prévisions !

Développées par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, (ou *Forecast-based Financing* – FbF en anglais) permettent d'anticiper et de réagir de manière précoce face à des catastrophes sur le point de se produire.

Ces actions combinent à la fois une analyse profonde du risque priorisé (aléa, vulnérabilité et expositions face au risque) avec une recherche pointue des sources de prévisions météorologiques dans le pays, permettant de déterminer des seuils, des indicateurs et des déclencheurs. Ces deux éléments permettront par la suite de prioriser des actions précoces à mettre en place ainsi que le budget s'y afférant. « En définitive, résume Benjamin Deblois, responsable du pôle Gestion des risques de catastrophes, **les actions basées sur les prévisions permettent de réduire l'impact d'un aléa à venir, et de limiter les coûts de la réponse d'urgence à prévoir en utilisant la fenêtre de temps entre le moment où l'on est averti qu'une catastrophe est sur le point de survenir et le passage de la catastrophe potentielle.** Les actions précoces mises alors en place permettent aux populations d'anticiper l'événement à venir, de protéger leurs vies et leurs moyens d'existence. »

Cette approche peut être utilisée pour anticiper aussi bien des périodes de sécheresse, des inondations que d'autres phénomènes météorologiques extrêmes. À titre d'exemple, depuis 2019, la Croix-Rouge française et la Croix-Rouge nigérienne expérimentent les actions basées sur les prévisions au Niger dans différents projets de renforcement de la résilience des populations face aux périodes d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dues à la sécheresse. Cela a notamment permis, en 2022, de mettre en place des actions précoces pour les familles d'agriculteurs et de pasteurs, en prévision de mauvais rendements agricoles basés sur des données météorologiques et climatiques annoncées (courte et insuffisante saison des pluies), telles que la distribution de semences adaptées et résistantes à la sécheresse, la vaccination du bétail, la vermifugation et la fourniture de vitamines et de sels minéraux, mais aussi la distribution de transferts monétaires afin de s'approvisionner en denrées alimentaires pour eux et leur bétail, des conseils sur les pratiques agricoles adaptées aux conditions prévues, ou des formations sur la diversification des cultures.

Dans l'idéal, il faudrait que cette initiative puisse s'inscrire dans un temps long et qu'une mise à l'échelle du protocole d'actions précoces soit réalisée.

Pour en savoir plus



La résilience de la société française, un bilan en demi-teinte

En 2023, la Croix-Rouge française et le Crédoc ont sélectionné une quarantaine d'indicateurs représentatifs de la résilience de la société française et de sa capacité à faire face aux crises. Nous définissons la résilience de la société française comme le rapport entre l'exposition aux risques et la capacité :

- de préparation en amont pour éviter leur survenue (prévention) et en réduire les impacts ;
- de protection en aval pour réduire leurs effets ;
- de cohésion sociale nécessaire pour la réussite de chaque étape.

Si le présent rapport s'attache à poursuivre cette analyse en se concentrant spécifiquement sur les événements climatiques extrêmes, nous poursuivons en parallèle le suivi panoramique des risques et des impacts des crises sur la société en mettant à jour 43 indicateurs.

Les risques auxquels nous sommes collectivement et individuellement confrontés augmentent

L'année 2023 a vu le nombre de risques auxquels est exposée la population humaine se renforcer. L'éclatement ou la poursuite de conflits armés dans le monde ont conduit à un accroissement des pertes humaines sur la période récente. Au niveau mondial, mais aussi français, les risques environnementaux sont plus que jamais prégnants avec un renforcement du nombre de catastrophes naturelles et de leurs victimes.

Chaque année est synonyme de records de températures, avec des années 2022 et 2023 particulièrement chaudes et sèches.

En France, la santé mentale et physique de la population se dégrade encore, avec notamment la progression des affections de longue durée reconnues. Les conditions de vie matérielles d'une partie des Français continuent en outre de se détériorer : le taux de pauvreté, en augmentation tendancielle depuis 2004,

L'année 2023 a vu le nombre de risques auxquels est exposée la population humaine se renforcer.

se maintient à un niveau élevé. En 2021, 14,5 % des Français étaient en situation de pauvreté (au seuil de 60 %), un niveau similaire à celui observé avant la pandémie.

Après une période de baisse, les crimes et délits enregistrés sont en hausse depuis 2020, avec une augmentation du nombre de victimes d'homicides, de coups et blessures volontaires, mais aussi de violences sexuelles. Les vols sans violence contre des personnes, les cambriolages, les vols de véhicules et dans les véhicules sont également en hausse, de même que les escroqueries. Sur le plan des escroqueries, le nombre de cyberattaques est toutefois en légère diminution entre 2021 et 2022.

Autre indicateur qui pointe timidement au vert, la confiance accordée aux institutions connaît une pro-

gression timide entre 2023 et 2024. Cette hausse est portée par une confiance un peu plus forte accordée envers les syndicats et les partis politiques, qui comptent cependant toujours parmi les institutions inspirant le moins confiance aux Français, avec les médias.

Une prise de conscience collective de la nécessité de se préparer aux crises, insuffisamment traduite dans la vie quotidienne

Le niveau de préparation de la société française à des crises, quelles qu'elles soient, reste en demi-teinte.

Dans les communes et intercommunalités, le nombre de plans de prévention des risques progresse, en lien avec l'augmentation des aléas climatiques. Dans le même temps, les Français s'emparent de plus en plus

L'empreinte carbone totale par habitant remonte en 2022 à cause de la dépendance accrue de la France à des biens et des services émetteurs de CO₂ à l'étranger.

de petits gestes de sobriété écologique. Même s'ils ne dénotent pas nécessairement d'un changement de paradigme sociétal, ils sont un signe encourageant de la prise en compte de la lutte contre le dérèglement climatique dans leur quotidien. Pourtant, après une baisse de plusieurs années, l'empreinte carbone totale rapportée aux habitants remonte en 2022, portée non pas par les émissions directes des ménages ou par la production intérieure à proprement parler,

mais par les importations et donc par une dépendance accrue de la France à des biens et des services émetteurs de CO₂ à l'étranger.

Ayant conscience d'être exposés à des risques, les Français ne s'y sentent pas pour autant bien préparés. En 2022, seul un Français sur dix se sentait capable d'effectuer les gestes qui sauvent. Y compris sur le plan individuel, les Français se préparent encore peu : leur participation aux tests de dépistages organisés est fluctuante et en deçà des niveaux attendus par la puissance publique. Seul un tiers de la population ciblée par le dépistage du cancer colorectal et 48 % de celle ciblée par le cancer du sein participe effectivement au dépistage.

La baisse continue du nombre de lits d'hôpitaux disponibles depuis près de trente ans n'atteste pas d'un meilleur niveau de préparation sur le plan collectif. Et la période de pandémie ne s'est pas traduite par un infléchissement de cette tendance.

Les Français se sentent également peu préparés à l'égard des risques socio-économiques. En 2023, une personne sur dix (11 %) indique qu'elle serait dans une situation sans issue si elle se trouvait confrontée à une dépense imprévue. Cette fragilité progresse ces dernières années : l'impasse financière n'était évoquée que par 5 % des répondants en 1997 et 3 % en 1979.

La numérisation croissante de la société met en difficulté près de la moitié de la population, qui a le sentiment de ne pas maîtriser pleinement les outils numériques et informatiques pour les utiliser de manière optimale. Les populations les plus éloignées des nouvelles technologies sont moins bien préparées à l'ensemble des transformations à l'œuvre dans la société, de la survenue d'escroqueries de plus en plus complexes avec l'usage d'intelligence artificielle, à la dématérialisation presque intégrale des démarches administratives, en passant par la disparition des modes de communication plus traditionnels (comme le remplacement de magazines communaux papier par des versions en ligne).

La protection des Français recule face à la multiplication des crises

Le niveau de protection de la société française à l'égard des crises dans leur ensemble, sur la base des indicateurs observés, se dégrade sur la période récente. Ainsi, le temps moyen d'intervention des secours continue à progresser, en lien avec une hausse des besoins des populations sans hausse d'effectifs. En parallèle, l'accessibilité aux médecins généralistes poursuit son recul. L'offre de soins en centre médico-psychologique se stabilise après une longue diminution du nombre de centres, mais doit faire face à une augmentation des demandes. La principale rai-

La période récente est également celle d'un engagement accru, en particulier des jeunes.

son déclarée de non-satisfaction des besoins médicaux n'est cependant ni l'éloignement, ni l'absence de médecin ou de spécialiste, ni le temps d'attente, mais le coût. Et ce non-recours pour raisons financières est en augmentation depuis 2019.

Les inégalités restent fortes, au niveau scolaire comme plus tard dans la vie, la redistribution peinant à compenser le taux de pauvreté sur la période récente. Particulièrement exposées au risque d'être mal-logées ou de se trouver sans logement, les personnes en précarité financière doivent faire face à une moins bonne protection : le nombre de personnes privées de domicile est en augmentation depuis le début du XXI^e siècle. Sur la période récente, le nombre record d'expulsions réalisées avec la force publique est le témoin d'un niveau de protection suboptimale à l'égard des difficultés financières et de logement des populations les plus fragiles.

Dans un contexte incertain, la population renforce son engagement et sa solidarité

Ce panorama sombre des risques auxquels est exposée la société française et de sa résilience à leur égard s'éclaire quelque peu lorsqu'on étudie la dimension de la cohésion sociale.

La pandémie de covid-19 a un temps fragilisé les liens sociaux, mais a également ravivé l'envie de sociabilité. Les rencontres avec les proches progressent depuis 2020 et le nombre de réseaux de sociabilité repart à la hausse.

La période récente est également celle d'un engagement accru, en particulier des jeunes. La proportion de jeunes de moins de 35 ans donnant de leur temps est à un niveau record. Le nombre de créations d'associations renoue avec le niveau observé avant la pandémie. Rappel que le don ne se limite pas à celui de temps, après une décennie de baisse, le nombre de donateurs de sang est à nouveau en progression. Et l'engagement de la population s'est également traduit par un élan de générosité.

En contrepoint de ces notes optimistes, on note une polarisation des opinions en matière de tolérance, avec une radicalisation menaçant la cohésion sociale.

Tableau synoptique

des 43 indicateurs de résilience de la société française entre 1980 et 2023

Note de lecture: tendance négative en violet / tendance positive en vert.

Date de début
des séries
de données
disponibles

Date du début
de l'évolution
constatée

Risques

Une hausse du nombre de catastrophes naturelles dans le monde	2000	2000
Une hausse du nombre de catastrophes naturelles en France	2000	2000
Une augmentation de la fréquence, de la durée et de la gravité des sécheresses	1987	1987
Une explosion du nombre de décès liés aux combats armés dans le monde	1989	2022
Les cyberattaques, un léger recul du risque	2020	2022
Les Français ont moins souvent le sentiment d'être en bonne santé qu'au début des années 2000	1979	2000
Montée des syndromes dépressifs, stigmates sur le plan psychique de la période covid chez les jeunes	2014	2019
Progression des affections de longue durée reconnues	2013	2013
Un taux de pauvreté en augmentation tendancielle depuis 2004	1996	2004
Une défiance de longue date avec des mouvements oscillatoires	2009	2022
Une amélioration de la qualité de l'air extérieur à l'œuvre depuis le début des années 2000	2000	2000
Une forte augmentation des crimes et délits enregistrés depuis 2020	2017	2021

Préparation

Une diminution de la part de jeunes ni en emploi ni en formation depuis une dizaine d'années (depuis 2012)	2003	2012
Une sobriété encore à conquérir, mais en amélioration constante depuis 2016	2008	2016
Une remontée de l'empreinte carbone par habitant en 2022	2010	2022
Une augmentation du nombre de plans de prévention des risques (depuis 2000)	1995	2000

	Date de début des séries de données disponibles	Date du début de l'évolution constatée
Une conscience des risques liée à l'expérience, encore à développer	2022	
Seul un Français sur dix a une très bonne connaissance des gestes qui sauvent, un sur deux une connaissance approximative	2022	-
Une diminution des lits d'hôpitaux, illustrative de la tension sur l'ensemble du système de soins, et qui se poursuit après la pandémie	1997	1997
Une participation fluctuante aux campagnes de dépistages organisés, un impact plutôt négatif de la période covid sur le dépistage du cancer du sein	2005	2020
Un plus grand isolement face à des difficultés financières (entre 1997 et 2022), se renforçant sur la période récente (2022-2023)	1979	1997
Seule la moitié des Français ne rencontre pas de freins à l'utilisation du numérique, sans amélioration récente	2023	

Protection

Une augmentation du temps moyen d'intervention des secours liée à une hausse des besoins et une stagnation des effectifs	2014	2014
L'accessibilité aux médecins généralistes en diminution constante, un enjeu de politiques publiques favorisant la résilience	2015	2015
Le prix, principale raison de la non-satisfaction de besoins médicaux, en forte augmentation depuis 2019	2011	2019
Une offre de soin en centre médico-psychologique (CMP) encore inégale dans sa répartition sur le territoire et en diminution globale depuis 2017 malgré une hausse de la demande	2006	2017
De fortes inégalités scolaires	2015	-
La redistribution diminue nettement le taux de pauvreté, mais cet effet semble s'affaiblir en 2018 et 2019	2012	2018 et 2019
Mal-logement : augmentation du poids des dépenses de logement sur le budget des ménages	1985	1985
Nombre de personnes en hébergement d'urgence en augmentation ; des expulsions locatives avec concours de la force publique à un niveau record	2015	2015
Un mouvement ininterrompu d'artificialisation des sols depuis les années 1980, une volonté récente de régulation	1982	1982
Une amélioration de l'effet de la prévention et des traitements sur la mortalité (dernières données 2017)	2001	2001

	Date de début des séries de données disponibles	Date du début de l'évolution constatée
Cohésion		
Un élan de générosité : des montants moyens de dons philanthropiques en augmentation et provenant d'un plus grand nombre de foyers face à des événements exceptionnels (inflation, guerre en Ukraine...)	2013	2022
Un sursaut à la hausse du nombre de donneurs de sang en 2022 après une baisse d'une décennie	2002	2022
Un rebond de la création d'associations et un retour à son niveau prépandémique	2010	2022
La lente érosion de la fréquence des rencontres sociales depuis 1982	1982	1982
Une moins grande capacité des élèves à coopérer en France qu'ailleurs en Europe (données en 2015 uniquement)	2015	-
Une stagnation de la part de l'économie sociale et solidaire au sein de l'ensemble du salariat (depuis 2016)	1998	2016
Une stabilité de l'engagement bénévole de l'ensemble de la population (depuis 2010)	2010	2010
Les moins de 35 ans plus engagés que jamais	2010	2022
Le besoin de retrouver ses proches perdue, trois ans après la pandémie	2016	2022
La tolérance atteint un taux record, mais elle s'accompagne d'une radicalisation	1990	1990
Implication des entreprises, toujours un manque d'indicateurs ; une possible amélioration ?	2017	2017

La méthodologie de ce rapport : associer expertise académique, connaissances du terrain et expériences vécues pour évaluer notre capacité à faire face aux crises

L'expertise de notre partenaire scientifique,

le Crédoc, qui pour cette deuxième édition a sélectionné une vingtaine d'indicateurs pour offrir une vision panoramique des risques et des impacts des événements climatiques extrêmes sur la société.

Un sondage exclusif OpinionWay pour la

Croix-Rouge française qui détaille le sentiment d'exposition et de préparation des Français face aux risques climatiques et analyse la connaissance de nos concitoyens des comportements qui sauvent en cas d'événement climatique extrême.

Des ateliers pour recueillir la parole

des volontaires de la Croix-Rouge française

sur le terrain qui ont fait face à des crises de grande ampleur :

- un atelier « tempêtes » associant des volontaires des Alpes-Maritimes et du Finistère qui ont fait face à des tempêtes et des volontaires de notre plateforme d'intervention régionale Amériques-Caraïbes ;
- un atelier « canicule » associant des volontaires de l'action sociale du Rhône et des équipes des filières « personnes âgées et domicile » et « lutte contre les exclusions » ;
- un atelier sur les « inondations » avec la délégation territoriale du Pas-de-Calais pour un retour d'expérience sur les inondations de décembre 2023 et janvier 2024.

Des témoignages de personnes impactées par des événements climatiques extrêmes qui partagent leurs retours d'expérience.

Les éclairages de la Fondation Croix-Rouge française pour la recherche humanitaire et sociale, car nous sommes convaincus que la recherche fait grandir et enrichit l'action, afin d'interroger en profondeur nos manières d'agir face aux vulnérabilités.

Des illustrations issues d'initiatives de la Croix-Rouge française. Elles éclairent la place de l'innovation à la Croix-Rouge française, traduisent le dynamisme de notre réseau au service du bien commun qui continue à poser, une par une, les pierres d'une société plus résiliente.

Des expériences de sociétés nationales du Mouvement Croix-Rouge. Membres du plus grand mouvement humanitaire mondial, nous pouvons nous inspirer des pratiques de nos partenaires.

Des éclairages d'autres acteurs de notre écosystème, premiers témoins des crises, mais aussi acteurs de premier plan, porteurs de solutions concrètes, pour étayer ce diagnostic.

Un atelier de prospective associant des volontaires de la Croix-Rouge française pour se projeter en 2054 si le Rhône perdait près de la moitié de son débit d'étiage pendant trois mois l'été.

Principales sources mobilisées pour la rédaction du rapport

ADEME, Les représentations sociales du changement climatique - 24^e vague du baromètre
 ANCT, ARCEP, ARCOM, CGE, Baromètre du numérique, 2022
 Assurance maladie, Série annuelle sur la prévalence des affections de longue durée (ALD)
 Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique / MTE, PNACC2
 Cévipof, Baromètre de la confiance politique
 CNCDH, Baromètre annuel de la tolérance
 Copernicus, EFFIS, Annual Statistics for France, 2006-2023, traitement CREDOC
 Crédoc, Enquête Conditions de Vie et Aspirations (CDV)
 Crédoc pour le CCSF, Les conditions d'accès aux services financiers des ménages vivant sous le seuil de pauvreté - Banques, assurances et services numériques
 DREES, Accessibilité potentielle localisée
 DREES, Enquête santé européenne (EHIS)
 DREES, Enquête Statistique annuelle des établissements de santé (SAE)
 DREES, Séries longues d'indicateurs de pauvreté avant et après redistribution, de niveau de vie et de décomposition du revenu
 DRIAS, Les Futurs du Climat, indicateurs climatiques dont nombre de jours anormalement froids / nombre de jours de vague de froid

EFFIS, Annual statistics, Observatoire national des forêts
 Établissement Français du Sang (EFS), Rapport annuel
 Fondation Abbé Pierre, Rapport annuel sur le mal-logement
 Géorisques, base Gaspar, Les catastrophes naturelles en France de 1982 à 2022
 IFOP pour France Bénévolat et Recherches & Solidarités, Le bénévolat associatif
 Inrae, Enquête Permanente sur les Avalanches (EPA)
 Insee, Comptes nationaux
 Insee, Enquête Emploi
 Insee, estimations de population
 Insee, Inserm- CépiDc, Score santé
 Insee, Statistiques sur les ressources et conditions de vie, SILC- SRCV
 Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2014 à 2019 (EFRS)
 Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux
 Insee, traitements SDES, Agreste enquêtes Teruti et Teruti-Lucas
 MENJS-Depp, Enquêtes « Lire, écrire, compter »
 Météo France, Indice d'humidité des sols pour le dispositif CATNAT
 Météo France, Bilans climatiques
 Ministère de l'Intérieur, Enquête Cadre de vie et sécurité
 Ministère de l'Intérieur, FR-Alert
 Ministère de l'Intérieur, Répertoire national des associations
 Ministère de l'Intérieur / Agence nationale des systèmes d'information (Anssi), nombre de faits d'intrusions avérées dans des systèmes d'information

Ministère de l'Intérieur, Association des Maires de France, Plans communaux de sauvegarde
 Ministère de l'Intérieur Statistiques, des services d'incendie et de secours
 Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, Insee, nombre d'établissements labellisés démarche durable
 OCDE, Panorama de la santé
 OCDE, Programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa)
 Observatoire National de la Rénovation Énergétique (ONRE), Offre des statistiques sur le pourcentage de logement nécessitant des rénovations énergétiques
 Observatoire permanent des catastrophes naturelles, base CATNAT
 Notre Affaire à Tous, Rapport Un Climat d'Inégalités - Les impacts inégaux du dérèglement climatique en France
 INED Les bains-douches de Paris : une enquête sur les lieux et leurs usages Claire Lévy-Vroelant, Lucie Bony, Sophie Fesdjian
 CROIX-ROUGE FRANÇAISE, Baromètre - janvier 2024, sondage Opinion Way

Ils ont participé à la réalisation de ce rapport

Conception – coordination

Laurent Amiand, Clément Morillion

Approche méthodologique et rédaction scientifique

Pour le CRÉDOC :

Sandra Hoibian, Lucie Brice Mansencal, Sylvain Taboury, Charlotte Millot, Jörg Müller, Arnaud Wolff, Arthur Thomas, Jérémie Bornet

Pour la Fondation Croix-Rouge française :

Virginie Troit, Julien Antouly, Vincent Léger

Analyses de la Croix-Rouge française, de la Fondation Croix-Rouge française et de leurs partenaires

Membres du Comité d'expert :

Julien Antouly, Estelle Burget, Apolline Dumont, Charlotte Guiffard, Sébastien Lagorce, Hubert Pénicaud, Sébastien Reiss, Maud Saheb, Virginie Streit, Virginie Troit, Florent Vallée, Marc Vannesson

Membres du Comité éditorial :

Élodie Bourdillel, Estelle Burget, Cécile Guéry Riquier, Naël Kably, Aurore Kaepelin Salmon, Christèle Lambert Côme, Quentin Palermo, Maud Saheb

Contributeurs et relecteurs :

Patricia Alvarez Cardona, Marine Aupiais, Jean-Daniel Balme, Pauline Barthel, Patrick Bastos, Fabienne Berquier, Nils Biseuil, Alizée Bombardier, Cyril Bourdelin, Mathilde Brun, Joël Cachera, Stéphane Casati, Antoine Chabal, Jérémie Chaligné, Ana Chapatte,

Christophe Chartrin, Héloïse Cholley, Guillaume Chretien, Stéphane Christin, Martin Cloe, Florent Clouet, Victor d'Autume, Coralie Degenève, Benjamin Delbois, Nicolas Delorme, Guillaume Desrousseaux, Zéphyr Dessus, Damien Dos Santos, Michaël Drevet, Rosine Duhamel, Charlene Dumas, Camélia Elouariachi, Cheikh Faye, Jean-Marc Goudet, Vincent Gouinaud, Camille Guillemaud, Olivier Hamon, Claudy Jarry, Christophe Jossa, Camille Joubert, Flore Kalfon, Estelle Kasidis, Milan Kieffer, Christèle Lambert-Côme, Cédric Lavenu, Noémie Le Normand, Pauline Lebas, Charlotte Lelong, Christine Lemièrre, Pierre Ly, Emilie Marin, Charlotte Martinez, Guillaume Meugnier, Bastien Monsaingeon, Albert Moukheiber, Aurore Nadaud, Gaëlle Nerbard, Nicolas Paolino, Isabelle Polisset-Whitehouse, Emmanuelle Pons, Gaël Rabiers Du Villars, Bérengère Rondeau, Marie-Luce Rouxel, Violaine Saget Louissaint, Marjorie Quille, Aude Saintoyant, Laure Sarcou, Jérémie Sibeoni, Nathalie Smirnov, Charlotte Sorin, Caroline Soubie, Marion Tallet, Nelly Tcheuffa, Philippe Testa, Julien Vanhaesebrouck, Christophe Villers

Nous remercions particulièrement

l'ensemble des volontaires et personnes accompagnées qui ont accepté de partager avec nous leurs expériences sur des événements climatiques extrêmes.

Partenaires

Stéphanie Bidault, Sébastien Leroy et Eric Ménassi (Association des maires de France et des présidents

d'intercommunalité - AMF), Véronique De Geoffroy et Jeanne Taisson (Groupe URD), Adjudant Anthony Hamon (Brigade de sapeurs-pompiers de Paris), Julien Kramarz (Groupe Vyv), Gaël Musquet, Sarah Roussel (Greenpeace France), Michael Szames (Union nationale des centres communaux d'action sociale - Unccas), Claire Thoury (Le Mouvement associatif), Boris Venon (Petits Frères des Pauvres)

Notes

Si vous souhaitez poursuivre votre lecture et retourner sur votre page, cliquez sur le chiffre de la note.

- 1 <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/Gestion-des-consequences-des-inondations-et-reconstruction>
- 2 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
- 3 <https://meteofrance.com/changement-climatique/observer/changement-climatique-et-vagues-de-chaueur>
- 4 <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2024/bilan-canicule-et-sante-un-ete-2023-marque-par-4-episodes-de-canicule-avec-un-impact-sanitaire-important>
- 5 <https://meteofrance.com/actualites-et-dossiers/actualites/fortes-chaueurs-aout-2023>
- 6 Depuis 2004, le plan national canicule organise une prévention lors des vagues de chaleur les plus extrêmes observées., voir Plan national de canicule, URL : <https://www.ecologie.gouv.fr/vagues-chaueur-plan-national-anticiper>
- 7 Ministère de la transition écologique, fiches des risques climatiques.
- 8 Santé Publique France, BSP Canicule et santé, été 2023. <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaueurs-canicule/documents/bulletin-national/canicule-et-sante.-bulletin-de-sante-publique-bilan-de-l-ete-2023>
- 9 Cf. vagues de chaleur, www.ecologie.gouv.fr
- 10 Cf. Santé publique France, « Fortes chaleurs, canicule : données », URL : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaueurs-canicule/donnees/#tabs>

- 11 Cf. Météo France, « Bilan climatique de l'année 2023 », URL : <https://meteofrance.fr/actualite/presse/bilan-climatique-de-lannee-2023-sur-le-podium-des-annees-les-plus-chaudes>
- 12 Santé Publique France, BSP Canicule et santé, été 2023.
- 13 https://meteofrance.fr/sites/meteofrance.fr/files/files/editorial/bilan_2023_web.pdf
- 14 Météo France, Bilan météorologique annuel, 2023, URL : <https://meteofrance.fr/actualite/presse/bilan-climatique-de-lannee-2023-sur-le-podium-des-annees-les-plus-chaudes>
- 15 Impacts du changement climatique : Eau et biodiversité, <https://www.ecologie.gouv.fr/impacts-du-changement-climatique-eau-et-biodiversite>.
- 16 SDES, Cartographie de l'exposition des maisons individuelles au retrait-gonflement des argiles, juin 2021, URL : https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2021-06/note_methode_croisement_retrait_gonflement_argiles_juin2021v3.pdf
- 17 Insee, Bilan démographique 2022 de l'Île-de-France, Insee Flash n°77, 23/03/2023
- 18 Cf. Caisse centrale de réassurance, 2020.
- 19 Données Météo France, Bilan climatique 2022.
- 20 Données Météo France, in Ministère de l'écologie, Feux de forêt – les prévenir et s'en protéger, juin 2020
- 21 Géorisques, Dossier expert sur les feux de forêt, URL : <https://qrco.de/bexG6n>
- 22 Observatoire des forêts français, Les incendies de forêt et de végétation, 2022
- 23 Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique, « Inondation : à quoi s'attendre et comment s'adapter ? », URL : <https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/dossiers-thematiques/impacts/>

inondation# : ~ : text=La % 20hausse % 20des % 20temp % C3 % A9ratures % 20augmente, notamment % 20 % C3 % A0 % 20l % 27automne).

24 CGDD, Risques climatiques : six Français sur dix sont d'ores et déjà concernés, 2020.

25 Cf. Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Généralités sur le risque d'inondation en France, avril 2023

26 GIEC https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_SPM.pdf

27 Cf. Météo France, Tempêtes et changement climatique

28 CGDD, Risques climatiques : six Français sur dix sont d'ores et déjà concernés, janvier 2020

29 Tempêtes et changement climatique, <http://tempetes.meteo.fr/Tempetes-et-changement-climatique.html>.

30 Vagues de froid observées, <https://meteofrance.com/le-changement-climatique/observer-le-changement-climatique/vagues-de-froid-et-changement-climatique>.

31 Météo France, Guide avalanche, 2022, URL : <https://meteofrance.fr/sites/meteofrance.fr/files/files/editorial/guide-AVALANCHE-2022.pdf>

32 CGDD, Risques climatiques : six Français sur dix sont d'ores et déjà concernés, janvier 2020

33 ONERC, Les événements météorologiques extrêmes dans un contexte de changement climatique, 2018.

34 Nickolas Eckert, Mickaël Deschatres, Laurent Bélanger, Analyse des fluctuations spatio-temporelles des nombres d'avalanches dans les Alpes du Nord à partir de l'EPA

35 Mohamed Naaim et alii. Impact du réchauffement climatique sur l'activité avalancheuse et multiplication des avalanches humides dans les Alpes françaises, in La Houille Blanche, Volume 102, (2016) 2017

- 36** Georisques, Dossier expert sur les avalanches, URL : <https://www.georisques.gouv.fr/articles-risques/avalanches/risque-avalanche-enjeux#summary-target-0>
- 37** Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, « Avalanches en France, leur prévention et les moyens de protection », URL : <https://www.ecologie.gouv.fr/avalanches>
- 38** Clayton, S. (2020). Mental Health on a Changing Planet.
- 39** Laurin, Andrew. Murat, Camille. Bescond, Yves. Marinescu, Matéi. (2018) Conséquences psychologiques et état de stress post-traumatique chez les victimes de la tempête Xynthia. Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique
- 40** Climate Change and Mental Health du Climate Centre, 2022.
- 41** <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2024/bilan-canicule-et-sante-un-ete-2023-marque-par-4-episodes-de-canicule-avec-un-impact-sanitaire-important#:~:text=L'%C3%A9t%C3%A9%202023%20a%20%C3%A9t%C3%A9,par%20un%20impact%20sanitaire%20important>.
- 42** SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022.
- 43** ADEME, OpinionWay, « Les représentations sociales du changement climatique », Baromètre du changement climatique – vague 2024, URL : <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/6706-les-representations-sociales-du-changement-climatique-24e-vague-du-barometre.html>
- 44** SDES, Les Français et les risques environnementaux, décembre 2023, URL : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-francais-et-les-risques-environnementaux>
- 45** ADEME, OpinionWay, « Les représentations sociales du changement climatique », Baromètre du changement climatique – vague 2024, URL : <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/6706-les-representations-sociales-du-changement-climatique-24e-vague-du-barometre.html>, page 17
- 46** ADEME, Baromètre sur les représentations sociales du changement climatique, décembre 2023
- 47** [Exclusif] À Brest, le sous-préfet sucre la subvention d'une télé associative au nom de la loi séparatisme - Splann ! | ONG d'enquêtes journalistiques en Bretagne
- 48** <https://www.interieur.gouv.fr/Alerte/Alerte-ORSEC/Comment-reagir-au-signal-national-d-alerte>
- 49** INJEP, 2023
- 50** Climat : comment ne pas déprimer ? Avec la pédopsychiatre Laelia Benoît | CHALEUR HUMAINE S.1 E.4
- 51** Ministère de l'Éducation nationale, statistiques en cours de consolidation.
- 52** Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Éducation au développement durable, URL : <https://eduscol.education.fr/1117/education-au-developpement-durable>.
- 53** Douglas Cost, The role of public education in governance for resilience in a rapidly changing Arctic, Ecology and Society, Vol. 20, No.3, 2015.
- 54** Insee, « Indicateurs pour le suivi national des objectifs de développement durable », URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2658583>
- 55** <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/RAPPORT%20FINAL%20CULTURE%20DU%20RISQUE%20JUN%202021-1.pdf>
- 56** <https://www.interieur.gouv.fr/archives/actualites/communiqués-de-presse/mission-sur-modernisation-de-securite-civile-et-protection-contre>
- 57** Ministère de l'intérieur, Direction de la défense et de la sécurité civile, « Plan communal de sauvegarde, guide pratique d'élaboration »
- 58** Ministère de l'intérieur, Direction de la défense et de la sécurité civile, « Plan communal de sauvegarde, guide pratique d'élaboration »
- 59** Comité Français de l'UICN, Les solutions fondées sur la nature pour lutter contre les changements climatiques et réduire les risques naturels en France, 2018, URL : <https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/centre-ressources/les-solutions-fondees-sur-la-nature-pour-lutter-contre-les-changements>
- 60** Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique, « Comprendre le PNACC2 », 2018, URL : <https://meteofrance.fr/sites/meteofrance.fr/files/files/editorial/guide-AVALANCHE-2022.pdf>
- 61** Point d'étape à mi-parcours du deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-2), <https://www.ecologie.gouv.fr/point-detape-mi-parcours-du-deuxieme-plan-national-dadaptation-au-changement-climatique>.
- 62** OFB, SDAGE et Solutions d'adaptation Fondées sur la Nature, 2023, URL : <https://www.ofb.gouv.fr/>
- 63** OFB, Le projet Life intégré ARTISAN, <https://www.ofb.gouv.fr/le-projet-life-integre-artisan>
- 64** Drias (Donner accès aux scénarios climatiques Régionalisés français pour l'Impact et l'Adaptation de nos Sociétés et environnement) les futurs du climat, <https://www.drias-climat.fr/>.
- 65** Point d'étape à mi-parcours du deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-2), <https://www.ecologie.gouv.fr/point-detape-mi-parcours-du-deuxieme-plan-national-dadaptation-au-changement-climatique>.
- 66** MétéoFrance, « Météo-France éclaire le climat en France jusqu'en 2100 », 2021 URL : <https://meteofrance.com/actualites-et-dossiers/meteo-france-eclaire-le-climat-en-france-jusquen-2100>
- 67** Météo France, Les nouvelles projections climatiques de référence Drias 2020 pour la métropole, URL : <https://www.drias-climat.fr/>
- 68** Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Ministère de la Transition

énergétique, Point d'étape à mi-parcours du deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-2), URL : <https://www.ecologie.gouv.fr/point-detape-mi-parcours-du-deuxieme-plan-national-dadaptation-au-changement-climatique>.

69 Les OREC observatoires régionaux de l'énergie et du climat, Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement (RARE) <https://rare.fr/missions/les-observatoires-de-lenergie-et-du-climat/>

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Ministère de la Transition énergétique, Point d'étape à mi-parcours du deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-2), URL: <https://www.ecologie.gouv.fr/point-detape-mi-parcours-du-deuxieme-plan-national-dadaptation-au-changement-climatique>.

70 *Ibid.*

71 Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Ministère de la Transition énergétique, Le Plan d'adaptation au Changement climatique, PNACC-2, 2018

72 <https://www.interieur.gouv.fr/archives/actualites/communiqués-de-presse/mission-sur-modernisation-de-securite-civile-et-protection-contre>

73 Rapport de la mission sur la transparence, l'information et la participation de tous à la gestion des risques majeurs, technologiques ou naturels

74 Clayton, S. (2020). Mental Health on a Changing Planet

75 Conclusions du rapport IGA - IGAS - CGEDD - sur le renforcement du bénévolat et du volontariat de sécurité civile - 2016

76 Compte rendu Mission d'information sur les capacités d'anticipation et d'adaptation de notre modèle de protection et de sécurité civiles

77 Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe a été élaboré pour orienter les efforts de réduction des risques de

catastrophe entre 2015 et 2030. Le cadre a été adopté lors de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe, qui s'est tenue à Sendai, au Japon, du 14 au 18 mars 2015. Il reconnaît que les États membres ont la responsabilité première de prévenir et de réduire les risques de catastrophe.

78 Exemples de lieux de vie collectif et informel : squat, campement

79 Rapport de l'Observatoire des expulsions de lieux de vie informels

80 2 800 demandes d'hébergement concernant un enfant chaque soir en octobre 2023, contre 1 700 en 2022 et 920 en 2020.

81 Fondation Abbé Pierre, 28^e Rapport sur l'état du mal logement en France, 2023.

82 Fondation Abbé Pierre, « Bilan plateforme téléphonique « ALLÔ PRÉVENTION EXPULSION » 0810 001 505 » Année 2023.

83 <https://www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-publications/communiqués-de-presse/treuve-hivernale-2023-une-annee-sombre-pour-les-locataires>

84 Fondation Abbé Pierre, « Bilan plateforme téléphonique « ALLÔ PRÉVENTION EXPULSION » 0810 001 505 », op.cit.

85 Servicepublic.fr, « Quand s'applique la trêve hivernale ? », URL : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34736>

86 Mariya Bezgrebelna et al., Climate Change, Weather, Housing Precarity, and Homelessness : A Systematic Review of Reviews, Health and Homelessness, Special Issue

87 Vicky Walters, J-C. Gaillard, Disaster risk at the margins : homelessness, vulnerability and hazards, Habitat International, vol44, 2014, p211-219.

88 Yetta Gurtner, David King, Chapter 29 - Socio-economic Vulnerabilities to Natural Disasters and Social Justice, Editor (s) : Taha Chaiechi, in Economic Effects of Natural Disasters, Academic Press, 2021, pages 493-509

89 J-C Gaillard, Vicky Walters, Megan Rickerby, Yu Shi, Persistent Precarity and the Disaster of Everyday Life : Homeless People's Experiences of Natural and Other Hazards, International Journal of Disaster Risk Science, vol 10, 2019, pp332-342

90 Mark Brennan, Tanaya Srin, Justin Steil, Miho Mazereeuw, Larisa Ovalles, Natural Disasters Lead to Increased Evictions, 2021, URL : [https://housingmatters.urban.org/research-](https://housingmatters.urban.org/research-summary/natural-disasters-lead-increased-evictions)

[summary/natural-disasters-lead-increased-evictions](https://housingmatters.urban.org/research-summary/natural-disasters-lead-increased-evictions)

91 La Banque Mondiale, Gestion du risque de catastrophes, URL : <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/disasterriskmanagement/overview#1>.

92 Rapport Un Climat d'Inégalités - Les impacts inégaux du dérèglement climatique en France, Association Notre Affaire à Tous

93 <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2024/bilan-canicule-et-sante-un-ete-2023-marque-par-4-episodes-de-canicule-avec-un-impact-sanitaire-important>

94 Santé Publique France, Les vagues de chaleur et leurs effets sur la santé, URL : <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/les-vagues-de-chaleur-et-leurs-effets-sur-la-sante>

95 Santé Publique France, Estimation de la fraction de la mortalité attribuable à l'exposition de la population générale à la chaleur en France métropolitaine, mai 2023

96 En France, des températures élevées sont identifiées comme une vague de chaleur dès que l'indicateur thermique national est de 25,3°C ou plus durant une journée à 25,3°C ou à 23,4°C ou plus durant au moins trois jours. Cf. MétéoFrance, « Vagues de chaleur et changement climatique », URL : <https://meteofrance.com/changement-climatique/observer/changement-climatique-et-vagues-de-chaleur>

97 Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Ministère de la Transition

énergétique, « Ce qu'il faut retenir du rapport du GIEC sur le réchauffement climatique », URL : <https://www.ecologie.gouv.fr/quil-faut-retenir-du-rapport-du-giec-sur-rechauffement-climatique>

98 <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/la-gestion-sanitaire-des-vagues-de-chaaleur>

99 Estimation de la fraction de la mortalité attribuable à l'exposition de la population générale à la chaleur en France métropolitaine. Application à la période de surveillance estivale (1er juin -15 septembre) 2014-2022 (santepubliquefrance.fr)

100 Bilan climatique de l'année 2023, Météo France.

101 Santé Publique France, Estimation de la fraction de la mortalité attribuable à l'exposition de la population générale à la chaleur en France métropolitaine, mai 2023

102 <https://www.ohchr.org/fr/water-and-sanitation>

103 Les bains-douches de Paris : une enquête sur les lieux et leurs usages Claire Lévy-Vroelant, Lucie Bony, Sophie Fesdjian

104 <https://coalition-eau.org/observatoire-droits-a-l-eau-et-assainissement/>

105 France Assureurs, Impact du changement climatique sur l'assurance à l'horizon 2050, octobre 2021

106 Bureau de recherches géologiques et minières, 2019

107 France stratégie, rapport à paraître sur la mutualisation des risques

108 Crédoc, Enquête Tendances de consommation, juillet 2023

109 <https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2023/10/BVA-et-Greenpeace-Les-Francais-et-les-evenements-climatiques-extremes.pdf>

110 Article L121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles.

111 Crédoc

112 Kim, Yon-Chan et Kang, Jinae, « Communication, neighbourhood belonging and household hurricane preparedness », *Disasters*, vol 34, n°2.

113 Cheshire, Lynda, « 'Know your neighbours' : disaster resilience and the normative practices of neighbouring in an urban context » *Environment and Planning A : Economy and Space*, vol. 47, n°5, 2015.

114 Thomas Blavet, « 9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie en 2021 », *Études et Résultats*, n° 1255, DREES, 2023, URL : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/93-millions-de-personnes-declarent-apporter-une-aide-reguliere-un>

115 Insee, Revenus et patrimoine des ménages, 2021, URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5371235?sommaire=5371304> ; Kévin Fusillier, Cyril Gicquiaux, « Les multiples visages de la pauvreté dans les Hauts-de-France », *Insee Analyses Hauts-de-France*, URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7675852> ; Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, La situation des familles, des enfants et des personnes âgées vulnérables dans les départements et régions d'Outre-Mer (Drom), URL : <https://www.strategie.gouv.fr/publications/situation-familles-enfants-agees-vulnerables-departements-regions-doutre-mer-drom>

116 DREES, L'état de santé de la population en France à l'aune des inégalités sociales, Les dossiers de la DREES, n°102, 2022, URL : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/les-dossiers-de-la-drees/letat-de-sante-de-la-population-en>

117 Zhen Cong, Zhirui Chen, Daan Liang, « Barriers to preparing for disasters: Age differences and caregiving responsibilities » *International Journal of Disaster Risk Reduction*, volume 61, 2021

118 Allison Gibson, Jessica Walsh, Lisa M. Brown, A perfect storm: Challenges encountered by family

caregivers of persons with Alzheimer's disease during natural disasters, *Journal of Gerontological Social Work*, Volume 61, 2018, 2018

119 Christina J. Pickering, Maya Dancey, Karen Paik, Tracey O'Sullivan, "Informal Caregiving and Disaster Risk Reduction : A Scoping Review", *International Journal of Disaster Risk Science*, volume 12, 2021

120 L'Environmental Performance Index (EPI), <https://www.notre-environnement.gouv.fr/rapport-sur-l-etat-de-l-environnement/international/performances-environnementales-des-pays/article/l-environmental-performance-index-epi>.

121 EPI France 2022, <https://epi.yale.edu/epi-results/2022/component/epi>

122 ADEME, Transition (s) 2050 Choisir maintenant Agir pour le climat

123 DRIAS, les futurs du climat, « La vague de chaleur de septembre 2020 » et « La vague de froid de février 2018 ».

124 Diagnostic de performance énergétique – DPE, <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>.

125 ONRE, Le parc de logements par classe de performance énergétique au 1er janvier 2023, <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/le-parc-de-logements-par-classe-de-performance-energetique-au-1er-janvier-2023>.

126 ONRE, *op. cit.*

Comité de rédaction

Directeur de la publication

Philippe Da Costa

Directeurs de la rédaction

Sandra Hoibian, Virginie Troit, Laurent Amiand

Direction artistique

Mise en page

Sandra Pasini et Pauline Chaffard

Illustrations

Anaïs Loué pour Studio 1+1

Avril 2024

Ce rapport est responsable : encre végétale, impression sur papier FSC recyclé 100 %

**Retrouvez la synthèse du rapport
sur notre site www.croix-rouge.fr**

SERVICES ADMINISTRATIFS
CAMPUS CROIX-ROUGE FRANÇAISE
21, rue de la Vanne CS 90070 92126 Montrouge Cedex
TÉL. : 01 44 43 11 00 - www.croix-rouge.fr

SIÈGE SOCIAL
98, rue Didot 75694 Paris Cedex 14



**CROIX-ROUGE
FRANÇAISE**

